



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS & PERSPECTIVES 2021

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Table des matières

1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'AMENAGEMENT DURABLE	2
1.1 Habitat Logement	2
1.2 Aménagement Environnement	9
1.3 Développement de la technopole Sophia Antipolis.....	21
1.4 Economie de proximité et Tourisme	33
2. LE CADRE DE VIE.....	40
2.1 Mobilité, Déplacements, Transports	40
2.2 Architecture et Bâtiments	55
2.3 Voirie et Grands Projets	59
2.4 ENVINET	64
2.5 GEMAPI – Eaux pluviales.....	80
2.6 Assainissement	87
2.7 Eau Potable.....	95
3. LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE	102
3.1 Cohésion Sociale	102
3.2 Lecture Publique	132
4. LES RESSOURCES	153
4.1 Ressources Humaines.....	153
4.2 Finances.....	167
4.3 Commande Publique	176
4.4 Systèmes d'information & du Numérique	178
5. LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES	184
5.1 Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux	184
5.2 Etudes et Expertises	192
5.3 Communication	194

1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'AMENAGEMENT DURABLE

1.1 HABITAT LOGEMENT

Activités de la Direction

La Direction Habitat Logement a pour mission d'offrir à toute personne la possibilité de se loger sur le territoire de la communauté d'agglomération en proposant une gamme la plus large possible de solutions, de l'hébergement à l'accession, pour favoriser le parcours résidentiel des ménages.

Pour ce faire, elle s'appuie sur son 3ème Programme Local de l'Habitat 2020-2025, qui fixe les principales orientations en matière de politique de l'Habitat et du logement à l'échelle du territoire intercommunal, à savoir :

- Travailler sur la mixité pour répondre à la diversité des

besoins (développer offre locative sociale, à l'accession, répondre aux besoins de publics spécifiques...).

- Valoriser le parc ancien et les quartiers existants (parc public et parc privé).
- Mettre en place les moyens de mise en œuvre du PLH.
- Organiser l'observatoire du PLH.

Par ailleurs, la DHL assure la coordination des actions concernant la compétence accueil des gens du voyage, notamment sur la gestion des deux aires d'accueil d'Antibes et Vallauris.

Les temps forts de l'année 2020

- Renouvellement de la délégation des aides à la pierre 2021-2026.
 - o Convention de type 3 pour le parc public.
 - o Convention glissante pour le parc privé, de type 2 sur la période 2020-2022 et de type 3 sur 2023-2026.
- Adoption de la Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux, document cadre fixant les engagements sur 6 ans de l'ensemble des partenaires signataires (Etat, communes, bailleurs, CASA).

- Accompagnement des communes à la réalisation des bilans triennaux 2017-2019.
- Lancement du POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) en partenariat avec l'Anah et la CDC.
- Adossement de SAH à ERILIA : cession des parts sociales de SAH, signature du pacte engageant avec ERILIA et fusion des deux sociétés
- Installation du Comité Interbailleur dans le cadre du Logement d'Abord.
- Livraison de l'opération Biotifull sur le secteur de Sophia Antipolis – Biot.
- Logement d'Abord :
 - o Mise en œuvre des actions de Formation- Sensibilisation dédiée aux bailleurs sociaux et travailleurs sociaux.
 - o Lancement du Comité inter-bailleur.
 - o Création d'un Extranet pour les professionnels du secteur, adossé au nouveau site Internet de la CASA.
- SIAO : mobilisation autour de la mise à l'abri et du relogement des personnes sans abri dans le cadre de la prévention de la pandémie COVID 19.

Les chiffres et statistiques

Parc HLM

- **311** logements sociaux agréés (29 opérations) au titre de la délégation des aides à la pierre, engageant **1,2 M€** de crédits délégués d'Etat et **2,029 M€** de fonds propres CASA
- **266** logements sociaux livrés (16 opérations).
- **3,2 M €** de subventions CASA et **695 K€** de crédits délégués mandatés au profit des bailleurs sociaux.



Commune	Logements sociaux agréés en 2020			Logements sociaux livrés en 2020
	Nombre	Montants aides ETAT	Montant aides CASA	
Antibes	128	480 120 €	741 200 €	138
Biot				54
Caussols	1	6 800 €	7 835 €	
La Colle sur Loup	13	69 400€	104 200 €	12
Le Rouret	10	58 800 €	74 000 €	26
Opio	3	9 800 €	22 200 €	
Roquefort les Pins	28	97 030 €	162 800 €	
Saint Paul de Vence	40	115 400 €	251 600 €	
Tourrettes sur loup				1
Vallauris	30	145 200 €	243 600 €	2
Villeneuve Loubet	58	288 660 €	421 800 €	33
TOTAL	311	1 211 210 €	2 029 235 €	266

Parc privé

- **43** logements agréés pour des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation ou relevant d'habitat dégradé, répartis sur **12** communes, représentant un engagement financier de **271K€** d'aides Anah et **26K€** d'aides CASA.
- **8** logements conventionnés.
- **40K€** mandatés en 2020 auprès de **6** propriétaires privés ayant bénéficié d'une aide financière de la Casa au titre des anciens dispositifs (PIADH et OPAH RU).

Accession à la propriété



- **229** demandeurs de logements en accession enregistrés au 31/12/2020.
- **12** logements en accession encadrée à la propriété, commercialisés.
- **37** logements en accession encadrée à la propriété, livrés.
- **8** reventes de logement en accession sociale et encadrée à la propriété.
- **9** agréments provisoires PSLA +, 9 agrément définitifs PSLA délivrés.

Demandes de logement locatif social

- **5 968** demandes de logement enregistrées sur le territoire CASA souhaitant l'une des communes CASA en choix n°1 dont :
 - ➔ 1 054 premières demandes et 1 010 renouvellements saisis par la CASA soit une diminution de 11 % par rapport à l'année précédente.
- **7 945** contacts avec des demandeurs de logements ont été pris dont :
 - ➔ **3 938** rendez-vous en présentiel sur les antennes d'Antibes et Vallauris (2 269 présentations sans RDV et 1 669 RDV personnalisé).
 - 4 007** contacts téléphoniques.
- **11** réunions de la Commission Communautaire de Proposition de Candidats (CCPC) se sont tenues dont :
 - ➔ **4** en présentiel, **2** en visio-conférence et 5 en dématérialisée pour examiner :
 - **847** candidatures dont **76** en QPV.
 - Sur **264** logements (dont **23** en QPV).
- Suivi des positionnements de la CCPC correspondants aux critères de la loi Egalité et Citoyenneté :
 - Pourcentage de positionnements de ménages relevant du 1er quartile hors QPV : **9,60%** (objectif de 25 % d'attributions avec signature de baux).

- Pourcentage de positionnements de ménages ne relevant pas du 1er quartile en QPV : **96,05%** (objectif de 50 % des attributions).
- Pourcentage de positionnements de publics prioritaires : **30,61%** (objectif de 25 % des candidats positionnés).
- **140** logements relevant du contingent Préfecture Prioritaire ont fait l'objet de propositions de candidatures finalisées (hors CCPC).
- **515** radiations pour attributions d'un logement tous contingents ont été réalisées dont 15 % correspondant aux ménages relevant du 1er quartile hors QPV.

Publics spécifiques

Dans le cadre du **Service Intégré de l'accueil et de l'orientation des demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion** (SIAO) :

- **560** ménages, soit **1101** personnes, ont déposé une demande sur tout le département (dont **282** ménages, soit **490** personnes sur le territoire de la CASA), via l'application SI SIAO.
- **64** ménages, soit **115** personnes ont intégré une structure.
- **116** situations de « sortants de structures d'hébergements » ont été accompagnés dont **39** relogés au titre du SIAO (logement social et intermédiation locative) sur le territoire de la CASA et **20** ont trouvé une autre solution (relogement hors CASA, départ de la structure).

Dans le cadre de la **Plateforme Hébergement Logement Communautaire** (instance réunissant les acteurs locaux autour d'un public ciblé en rupture de logement à court ou moyen terme

tels que public LDA ou en situation d'expulsion) :

- **47** ménages, soit **126** personnes dont **63** enfants, ont été suivis au cours des 7 réunions de la Plateforme
- **15** ménages ont bénéficié d'une solution personnelle de relogement, d'attribution de logement ou d'hébergement (soit **32%**).

Dans le cadre de la convention avec la **Maison Départementale des Personnes Handicapés** (MDPH) :

- **36** situations ont été étudiées avec la MDPH lors d'une réunion de travail
- **19** situations ont obtenu une attribution sur le territoire CASA
- **1028** demandeurs de logement ont renseigné la fiche handicap dans la demande de logement - À noter que ces demandeurs ne sont pas obligatoirement recensés dans le cadre du dispositif handicap logement de la MDPH.

Droit au logement opposable (DALO)

- **65 ménages reconnus DALO** au 31/12/2020 sur le territoire de la CASA dont :



52 nouvelles reconnaissance DALO en 2020 sur le territoire de la CASA.



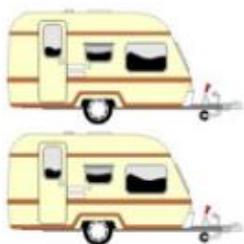
13 reconnaissances antérieures toujours en attente de proposition de logements.

- **56 relogements de ménages reconnus DALO** tous contingents sur le territoire de la CASA

Logement d'abord (LDA)

- **59** attributions d'un logement social, sur **399** demandes (15% de réponses), ont eu lieu en faveur des publics prioritaires LDA, à savoir sans abri ou vivant dans un habitat de fortune, sous-locataires ou hébergés à titre temporaire, hébergés à l'hôtel, en camping, dans une structure d'hébergement, ou dans un centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel
- **35** ménages été relogés sur les **75** ménages orientés vers le service évaluation (soit **47%**). Leur entrée dans les lieux s'est concrétisée en moyenne en **155 jours** après la date de validation du projet de logement du ménage.

Gens du voyage



- La crise sanitaire a eu un impact direct sur la gestion des aires d'accueil GDV du fait de l'interdiction des déplacements et l'application des mesures de restrictions sanitaires :

- **Aire d'accueil La Palmosa (Antibes)**
 - o Coût de gestion : 124K€.
 - o Taux d'occupation : 32% (liée à la fermeture en 2020 pour travaux).
 - o Temps moyen de séjour : 28 jours - 71% des séjours de moins de 15 jours.
- **Aire d'accueil La Provençale (Vallauris)**
 - o - Coût de gestion : 107K€.
 - o - Taux d'occupation : 70%.
 - o - Temps moyen de séjour : 26 jours – 51% des séjours de moins de 15 jours.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Mise en œuvre de la réforme des attributions :
 - o Réalisation des inventaires des droits de réservation dans le cadre de la gestion en flux.
 - o Elaboration et approbation de la grille de cotation de la demande applicable sur le territoire de la CASA.
 - o Mise à jour du Plan Partenarial de Gestion et d'Information des demandeurs.
- Ouverture de deux pensions de famille :
 - o À Antibes gérée par API Provence "La passerelle" d'une capacité de 23 logements.
 - o À Vallauris-Golfe Juan au sein de la "Maison de Jouan" gérée par l'ALFAMIF, d'une capacité de 10 logements.
- Désignation du lauréat relative à la consultation d'opérateur sur le site Val Claret à Antibes + lancement de la consultation pour l'opération de réhabilitation « Belambra » à La Colle sur Loup.
- Lancement de l'OPAH RU de Vallauris + approbation de l'avenant n°1 au programme « Cœur de Ville » pour 80M€.
- Finalisation du guide PLH PLU.
- Révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- Lancement des premiers programmes en Bail Réel Solidaire.
- Logement d'abord :
 - o Lancement opérationnel d'une plateforme territoriale d'hébergement et d'accompagnement dans et vers le logement pour le traitement des situations complexes et bloquées, en substitution de la plateforme historique de la CASA.
 - o Poursuite du cycle de formation Logement d'Abord avec séance d'information et d'échanges dédiés aux élus.
- Création d'une aide à l'accompagnement au déménagement des seniors dans le parc social (libération d'un T4 pour un T2.).
- Réouverture du Mas Saint Vincent avec l'ALFAMIF pour l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences (19 places).

1.2 AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT

Activités de la Direction

Action foncière

- Mise en œuvre de la stratégie foncière de la CASA.
- Gestion des acquisitions et cession de terrains et bâtiments au titre de l'opération Bus-tram, du développement économique, de la GEMAPI et de l'Assainissement ainsi que de l'habitat, par délégation du droit de préemption de l'Etat pour les communes carencées.
- Aide à la constitution de servitudes pour le passage des réseaux.
- Prospection foncière avec la Direction Habitat Logement et l'EPF PACA.
- Suivi des DIA au titre de l'habitat et du Bus Tram avec la Ville d'Antibes.
- Suivi des conventions et des dossiers relatifs aux interventions de l'EPF PACA.

Aménagement et urbanisme

- Planification urbaine (SCOT, suivi des PLU et CC, suivi des PPR...), prospective territoriale.
- Aménagement opérationnel (zones à enjeux communautaires La Sarrée, Pôle Innovation, Sophia Antipolis).
- Ingénierie en matière d'études d'urbanisme et de projets

thématiques (Quartier durable Sophia Antipolis, réaménagement de la plaine de la Brague, Trame verte et bleue).

- Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : Organisation de l'instruction par les différents services CASA des autorisations d'urbanisme, et de l'émission d'avis final.

Agriculture

- Intervention foncière agricole avec la SAFER et suivi des DIA des communes CASA.
- Animation foncière SAFER auprès des propriétaires privés.
- Etudes d'opportunités de Zones Agricoles Protégées.
- Remobilisation de foncier agricole et reconquête de friches agricoles dans le cadre de l'appel à projet FEADER ; financement des travaux de remise en état des terrains agricoles.
- Accompagnement des porteurs de projets avec le dispositif d'espaces-tests agricoles.
- Accompagnement des communes pour définir et mettre en place leur projet agricole.
- Soutien et valorisation des filières identitaires (Plantes à parfum aromatiques et médicinales, et bigaradiers).

- Travail en partenariat avec les acteurs agricoles du département et soutien d'évènements.

Développement Durable

- Animation du programme CASA'venir.

Climat, air et énergie

- Mise en œuvre des actions des Plans Climat Energie Territoriaux CASA et Ouest 06 :
 - o Développement et exploitation du réseau de bornes pour véhicules électriques WiiiZ.
 - o Actions de promotion des énergies renouvelables, des économies d'énergies et de la rénovation énergétique.
 - o Suivi de l'installation de solaire photovoltaïque sur les bâtiments CASA.
- Elaboration du PCAET CASA et participation à l'élaboration du PCAET Ouest 06.

- Elaboration du rapport annuel développement durable de la CASA.
- Etablissement du Plan de prévention du bruit de l'environnement.

- Suivi des politiques locales de préservation de la qualité de l'air et sensibilisation.



Espaces naturels et biodiversité

- Animation des sites Natura 2000 « Préalpes de Grasse » et « Rivière et Gorges du Loup » (23 000 ha) et le site « Dôme de Biot » (170 ha) : évaluations d'incidences, gouvernance et concertation, suivi des MAEC et contrats Natura 2000, communication et sensibilisation
- Coordination et/ou participation aux actions de lutte contre différentes espèces invasives : Charançon rouge du palmier, Ecureuil de Pallas, Frelon asiatique, Perruche à collier...
- Gestionnaire du marché d'inventaires naturalistes pour l'ensemble de la CASA.

Sensibilisation et information

- Coordination du dispositif « Activ'ta terre ».

- Gestion du programme CASA Nature.
- Promotion de l'exposition CASA'Venir et des outils pédagogiques associés.
- Communication : création et diffusion de dépliants et brochures, du contenu du site web.
- Animation sur les communes de la CASA de stands environnement.



Les temps forts de l'année 2020

Aménagement et urbanisme

- Prescription de l'élaboration d'un SCOT modernisé valant PCAET et d'un PDM et lancement de la consultation - Analyse de 7 candidatures.
- Suivi des PLU et cartes communales des communes CASA et du SCOT de la Com. Com. Alpes d'Azur (4 avis techniques en 2020 : Valbonne, Tourrettes-sur-Loup, le Rouret, Opio).
- Avis sur la révision des 3 PPRI Antibes, Biot et Vallauris avant enquête publique
- Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : suivi de la démarche nationale et développement avec la DSIN d'un outil de gestion des ADS pour les services CASA.
- Réaménagement de la plaine de la Brague :
- Acquisitions foncières des lots de copropriété du Hameau de La Brague et du Clos des Moulières et dépôt des permis de démolir.
- 1ère acquisition du Conservatoire du Littoral (6 250 m²).
- Arrêt et report de la DUP de la Plaine de la Brague et des études environnementales dans l'attente des études GEMAPI et de l'Etat.
- Poursuite de l'élaboration de la Trame Verte et Bleue en lien avec les communes CASA.
- Etudes de capacité logements : 1 à Villeneuve-Loubet secteur Vaugrenier.
- ZAE plateau de la Sarrée : aménagement d'une nouvelle voie d'accès et définition des modalités de mise en œuvre d'une concession d'aménagement (montage validé par la Commune) en vue de l'extension de la zone d'activité.
- Pôle Innovation : fin du mandat avec la SPL Sophia, finalisation des livrables, analyse du montage opérationnel et consultation AMO pour la mise en œuvre du pôle innovation.
- Accompagnement des projets au sein de la technopole (Canopée, Les Clausonnes...).
- Démarche Quartiers Durables sur la technopole : consultation et réalisation du diagnostic.

Action Foncière

- Accompagnement des opérateurs immobiliers pour leur permis de construire.
- Traitement des demandes de fonciers émanant soit d'opérateurs immobiliers, soit d'utilisateurs déjà présents sur la technopole ou souhaitant s'y installer.

- Acquisitions réalisées pour le compte des directions CASA : pour le Bus Tram, au titre de GEMAPI notamment" le Clos des Moulières" et" le Hameau de la Brague", et le vallon des Clausonnes, au titre de l'Habitat.

Agriculture

- Animation de l'appel à projet FEADER "préservation du foncier agricole" avec 14 communes : études de ZAP sur Châteauneuf et Villeneuve-Loubet, animation foncière SAFER auprès des propriétaires privés sur 8 communes, et reconquête de friches agricoles.
- Etude d'opportunité agricole sur les communes d'Antibes et Biot (plaine de la Brague).
- Etudes de faisabilité agricole sur les Ferres et poursuite de l'accompagnement des projets sur les communes de Valbonne, Le Rouret et Coursegoules.
- Initiation de la mise en place du dispositif d'espaces-tests agricoles pour l'accompagnement des porteurs de projets.
- Bail agricole conclu avec la SCEA Terres & Sens sur 6 hectares de la propriété CASA à Caussols pour le développement d'une exploitation de plantes à parfums, aromatiques et médicinales et d'un centre de formation sur les métiers de la filière PPAM.
- Soutien financier à différents organismes agricoles : Agribio 06 (5 000€), le syndicat des Jeunes Agriculteurs (2 000€) et le Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice (1 000€) pour des actions événementielles.
- Versement de 134 687 € de fonds de concours pour l'acquisition de foncier agricole à Châteauneuf, Gréolières et Valbonne.



Développement Durable

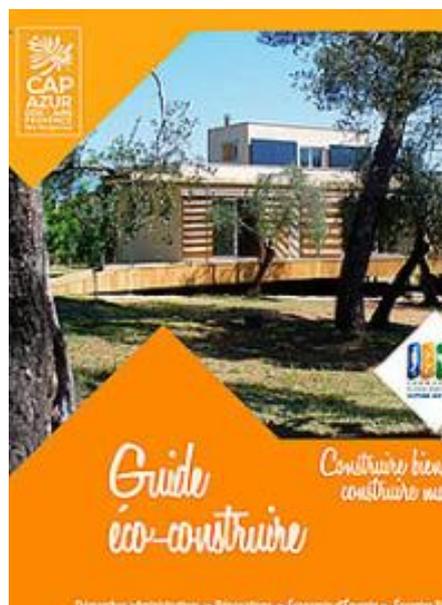
- Elaboration /du 10ème rapport de développement durable.
- Adoption du Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement, intégrant celui d'Antibes.

Espaces naturels et biodiversité

- Animation des 3 sites Natura 2000 : passage d'un mi-temps à un temps plein de l'animateur.
 - o Suivi des sollicitations relatives au régime d'évaluation d'incidence Natura 2000.
 - o Organisation des réunions relatives à la gouvernance des sites (COPIL, groupes de travail).
 - o Gestion via le suivi des MAEC et des contrats Natura 2000.
 - o 10 Tournées de sensibilisation.
- Diffusion de la palette végétale de la CASA et réalisation des versions synthétiques.
- Charançon rouge du palmier : réponse AAP régional pour un dispositif expérimental.
- Coordonnateur et rôle d'accompagnement d'actions en matière de nuisibles.

Climat, air et énergie

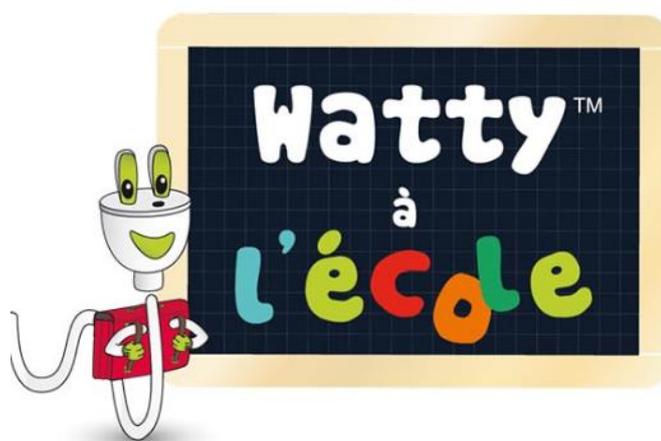
- Développement et exploitation du réseau de bornes pour véhicules électriques WiiiZ (3 nouvelles bornes en 2020 et 40 bornes en tout).
- Installation d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation sur la toiture du Business pôle (80 kwc).
- Maintien de la plateforme en ligne Coach Copro ainsi que du cadastre solaire.
- Actualisation et édition du guide Eco-construire.



- Sensibilisation des artisans en partenariat avec la Chambre de Métiers (Rénover+).
- Participation à la co-construction du Plan de Protection de l'Atmosphère 06
- Initiation de l'adhésion et du conventionnement avec l'AASQA AtmoSud.

Sensibilisation et information

- Mise en œuvre du programme Watty à l'école pour 68 classes.



- 7ème année de l'appel à projet « Activ ta Terre » : accompagnement et soutien (15 000 €) à 23 projets menés par des établissements scolaires et CLSH qui ont mobilisé 3500 enfants.
- Valorisation de l'outil « CASA'Venir l'expo » auprès des écoles et lors d'événementiels (Fête de la Science à Antibes, Fête du Terroir à Caussols, Fête de la Nature à Villeneuve-Loubet).
- CASA Nature : 18 activités gratuites programmées mais interrompues par la crise sanitaire, 1930 familles inscrites sur le site CASA Nature.
- Partenariat PNR Préalpes d'Azur, CAPG, CAUE pour la préservation des restanques : 6 chantiers regroupant 70 participants.
- Partenariat avec le Moulin d'Opio et France Olive pour des actions autour de l'olivier : 500 participants (CASA Nature), 20 agents communaux et 9 formateurs formés.
- Mise en ligne du nouveau « Guide éco-construire » et des « Palettes végétales CASA » et distribution des livrets aux 24 communes de la CASA.

Les chiffres et statistiques

Aménagement

- **13** PLU et 7 Cartes Communales en vigueur – **4** avis techniques PLU et **3** avis PPR émis.
- **8,4** M€ d'acquisitions foncières CASA sur la plaine de la Brague (Hameau de la Brague, Clos des Moulières, Vallon des Clausonnes, Vallon des Horts,).

Agriculture

- **292** agriculteurs sur l'ensemble du territoire de la CASA (soit **15.6%** du département).
- **249** porteurs de projets dans le 06 dont 71 qui veulent s'installer sur la CASA (soit 29%)
- Sur **13** PLU arrêtés sur le territoire de la CASA : **1064 ha** en zones A.
- **2** procédures de ZAP en cours d'instruction.
- **8** communes concernées par l'animation foncière : **616** propriétaires contactés et **96 ha** mobilisés à la vente ou à la location (potentiel exploitable à étudier).
- **29 000€** de subventions attribuées à 3 communes pour la remise en état de **7 ha** de terrains agricoles.
- **8 000€** de subventions aux organismes agricoles pour des actions évènementielles.

Climat, air et énergie

- **3** nouvelles bornes en 2020 et **40** bornes au total sur le territoire de la CASA – **6 930** charges enregistrées sur les bornes de la CASA en 2020 et **13 587** sur tout le réseau WiiiZ.
- **244** panneaux installés sur la toiture du Business Pole pour **80,52** kwc de production permettant 40% d'autoconsommation pour un budget (études, fourniture et travaux) de **84 062 € HT** et des subventions de **50%** par le CRET1 et **30 %** par le SIPL.
- Cadastre solaire : Budget de **18 000 € HT**, bénéficiant de **80 %** de subventions.

Sensibilisation et information

- Programme Watty à l'école : **68** classes sensibilisées pour l'année 2020/2021.
- Programme « Activ ta Terre » : **15 000 €** d'aides à **23** projets mobilisant **3500** enfants.
- Programme CASA Nature : **18** activités gratuites programmées, **1930** familles inscrites.

Natura 2000

- **25** pétitionnaires accompagnés pour les évaluations d'incidence Natura 2000.
- **1** contrat Natura 2000 de **14 300 €** sur la commune de Biot, dont **2.000 €** pris en charge par la CASA.
- **30** illustrations d'espèces et habitat pour **10** panneaux.
- **10** tournées terrain qui ont permis de sensibiliser **300** personnes environ aux enjeux de Natura 2000 (Haut Pays).

LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Lancement de l'élaboration du SCOT valant PCAET et du PDM : réalisation du diagnostic et mise à jour du bilan du SCOT de 2008.
- Poursuite des avis et accompagnement des communes sur les documents d'urbanisme communaux (PLU/cartes communales), suivi des PPR et suivi du SCOT de la CCAA.
- Accompagnement des communes pour la mise en ligne de leur document d'urbanisme en vigueur sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU).
- Création d'une plateforme unique interne à la CASA permettant aux différentes Directions de consulter les documents d'urbanisme en vigueur et les procédures en cours.
- Mise en service de l'application de dépôt et de gestion dématérialisée des ADS et déploiement avec les services urbanisme des communes CASA. Coordination avec la démarche nationale « PLAT'AU ».
- Validation et intégration des études Trames vertes et Bleues dans le SCOT-PCAET.
- Poursuite des études relatives à la démarche quartier durable sur Sophia Antipolis.
- Lancement des consultations d'opérateurs pour les conception, construction, exploitation, maintenance et animation pour la mise en œuvre opérationnelle du Pôle Innovation.
- Clôture du contrat de concession avec la SPL Sophia pour la ZAC des Hauts de Roquefort (clôture retardée en raison d'un contrôle fiscal de la SPL SOPHIA).
- ZAE Plateau de la Sarrée : discussions CASA/commune en vue de lancer une consultation pour mettre en place une concession d'aménagement.
- Réaménagement de la plaine de la Brague :
 - o Poursuite des acquisitions foncières en lien avec les communes, le conservatoire du littoral et l'Etat.
 - o Études techniques avec SMIAGE et DDTM sur la « *Stratégie combinée de restauration des cours d'eau, des milieux humides associés et leur espace de bon fonctionnement (EBF) avec la réduction du risque inondation dans la Plaine de La Brague et faisabilité des aménagement et étude* ».

*hydraulique
d'optimisation des
ouvrages de
franchissement de
l'autoroute A8.*

- o COPIL et validation du Plan-guide.
- Poursuite des acquisitions dans le cadre du Bus-tram, du logement, de l'agriculture, de la GEMAPI et de l'Assainissement.
- Poursuite de l'aide apportée aux Communes du Haut Pays dans la rédaction des actes administratifs.
- Assistance pour la publication des servitudes de passages de réseaux.
- Poursuite de l'animation du dispositif FEADER "stratégies de préservation du foncier agricole" avec l'extension du dispositif aux 24 communes pour le remboursement anticipé des travaux de remise en état des terrains agricoles.
- Mise en place d'un observatoire foncier agricole pour mettre en lien les porteurs de projets en recherche de terrains et les communes souhaitant développer des projets agricoles.
- Développement des espaces-tests agricoles pour soutenir l'installation de candidats non issus du milieu agricole en reconversion professionnelle.
- Soutien des communes pour une alimentation durable à travers l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial qui réponde aux enjeux de résilience alimentaire sur le territoire.
- Adoption des 2 Zones Agricoles Protégées (ZAP) de Châteauneuf et Villeneuve-Loubet.
- Études pour la mise en place d'un centre de formation aux métiers de la filière Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales sur la propriété CASA à Caussols.
- Mise en œuvre du programme CASA'Venir.
- Elaboration du rapport annuel développement durable 2021.
- Exploitation du réseau WiiiZ, déploiement de 5 nouvelles IRVE publiques et installation de 2 IRVE au centre technique Envinet et 2 sur le site des Genêts – renouvellement du marché.
- Mise en service de la centrale solaire d'autoconsommation sur le business pole
- Maintien de la plateforme en ligne Coach Copro ainsi que du cadastre solaire
- Lancement de l'élaboration du PCAET Cap'Azur.

- Emission d'un avis sur le PPA06 et suivi de son adoption, mise en œuvre des actions.
- Participation au déploiement du nouveau Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) mis en œuvre par le Département.
- Etude pour l'affichage de la qualité de l'air quotidienne sur les communes volontaires.
- Etude du déploiement d'un procédé expérimental de monitoring des pollens.
- Réponse à l'AMI foncier dérisqué pour le déploiement massif de solaire photovoltaïque.
- Réalisation de l'empreinte eau de la collectivité.
- Poursuite de l'animation des 3 sites Natura 2000, mise en place de plusieurs groupes de travail, formalisation d'outils cartographiques, déploiement de panneaux d'infos.
- Poursuite du programme Watty dans les écoles et de l'appel à projet « Activ'ta Terre ».
- Poursuite du programme CASA Nature.
- Promotion de la « Palette végétale CASA » et intégration à l'application Plantnet.
- Renouvellement des conventions de partenariat Moulin d'Opio, France Olive, CAUE 06 (actions autour de l'olivier), avec l'EPLEFPA Vert d'Azur (actions de sensibilisation et de gestion d'invasives), et avec la CAPG et le PNR (préservation du patrimoine pierre sèche).
- Poursuite de la lutte contre le charançon rouge du palmier : nouveau dispositif d'expérimentation Push and Pull, financé par la Région, sur les 3 communes du littoral.
- Gestion des dossiers nuisibles (écureuil de Pallas et frelon asiatique).

1.3 DEVELOPPEMENT DE LA TECHNOPOLE SOPHIA ANTIPOLIS

Activités de la Direction

Créée au 1^{er} janvier 2018, la Direction Développement de la Technopole Sophia Antipolis décline ses activités sur 6 axes :

- Favoriser la création d'entreprises innovantes.
- Favoriser le développement des entreprises endogènes.
- Favoriser l'implantation d'entreprises exogènes (internationales et nationales hors Sophia Antipolis).
- S'engager avec l'écosystème sur les filières stratégiques et technologies clés.
- Suivre et anticiper la programmation immobilière tertiaire.
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de la technopole (au plan national et international).

Favoriser la création d'entreprises innovantes

Deux lieux tertiaires pilotés par la direction sont aujourd'hui dédiés à la création, à l'accompagnement au développement d'entreprises et de Startups, dans un espace environné de structures partenaires, le Business Pôle en plein cœur de la Technopole, et Starteo localisée à Châteauneuf, dans le moyen pays.

BUSINESS POLE : opérationnel depuis août 2012 et labellisé depuis juillet 2014 comme Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (EUBIC), le Business Pôle est dédié à la création et la croissance des jeunes startups sophipolitaines.



Outre la pépinière et l'hôtel d'entreprises gérés et animés par la direction, et l'ensemble des startups hébergées (entre 20 à 25 entreprises en flux permanent), le Business Pôle accueille sur plus de 4 000 m² les acteurs de la création d'entreprises et de la chaîne de l'innovation : les incubateurs Paca Est et Telecom Paris Eurecom Entrepreneur, les pôles de compétitivité SCS-Solutions Communicantes Sécurisées, SAFE Cluster, Eurobiomed et Optitec, les associations Télécom Valley et French Tech Côte d'Azur, RISING SUD, les services de la région PACA, le Réseau Entreprendre, Initiative Agglomération Sophia Antipolis, l'IRCE, Team Côte d'Azur et la Fondation Sophia Antipolis. La CCI Nice Côte d'Azur y a également localisé une partie de ses équipes d'appui aux entreprises.

STARTEO : La gestion de la télépépinière Starteo, créée en 2010 et ayant pour vocation d'accueillir des entreprises de services sur son site de Châteauneuf dans le moyen Pays, a été transférée à la Direction Economie de Proximité et Tourisme, au mois d'octobre 2020.



Favoriser le soutien aux structures et réseaux d'accompagnement des entreprises et d'animation des entreprises de la Technopole.

La DDTSA assure également sur son budget un soutien financier aux acteurs de la création d'entreprises, de l'innovation, de l'attractivité et de l'animation de la Technopole :

- L'agence de développement économique et d'attractivité Team Côte d'Azur.
- Les incubateurs : Telecom Paris Eurecom Entrepreneur et Paca Est.
- Les pôles de compétitivité : SCS, SAFE, Eurobiomed.
- Les associations et autres partenaires : Telecom Valley/French Tech, Réseau Entreprendre, Recherche & Avenir, Educazur, Azur Sciences, WHAT 06.



- Les partenaires académiques : Inriatech, Université Côte d'Azur (cofinancement de différents projets de recherche structurants pour le territoire dont OPALE), Ecole des Mines Paristech.
- Association Les Voiles d'Antibes dans le cadre de la Technopole du Yachting en associant avec le Port VAUBAN.

Via le SYMISA-Syndicat Mixte Sophia Antipolis, la DDTSA assure également le suivi des dossiers de financement aux structures suivantes :

- SCE-Sophia Club Entreprises
- FSA-Fondation Sophia Antipolis

Favoriser le développement des entreprises endogènes

Le tissu économique de la Technopole se caractérise par une forte densité technologique, de R&D et d'Innovation à travers de sociétés emblématiques et de startups à fort potentiel de croissance. Sur cette problématique la direction conduit les actions suivantes :

- Echanges et contacts au quotidien avec les entreprises les plus stratégiques ou les plus dynamiques pour :
 - o Identifier leurs besoins et projets de développement.
 - o Anticiper leurs évolutions.
 - o Favoriser les relations inter-entreprises.
 - o Solliciter leur appui lors de l'accueil de délégations étrangères ou de projets d'implantations
 - o Identifier et accompagner les besoins en immobilier tertiaire
 - o Identifier les infrastructures ou projets que la CASA peut envisager afin de permettre des implantations et développement pérennes de ces entreprises (lieux d'expérimentation, plateformes technologiques mutualisées, évènements internationaux, puissance de calcul, mobilité, ...)
- Développement et consolidation des relations avec les partenaires du développement économique (CCI, Région, services de l'Etat, pôles de compétitivité, associations et réseaux d'entreprises ...)
- Structuration et animation de filières stratégiques. Au-delà des filières historiques de Sophia Antipolis, la direction est impliquée dans la structuration des clusters Automotive/Véhicule autonomes, Santé / Biotech, Yachting / Nautisme/Blue Economy, avec l'Intelligence Artificielle de façon transversale présente sur l'ensemble des secteurs, grâce à la labellisation nationale 3IA-Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle



- Entretien des relations avec les acteurs locaux de la chaîne de l'immobilier d'entreprises (Investisseurs, commercialisateurs...) pour assurer le développement de projets immobiliers et répondre ainsi aux besoins des entreprises déjà implantées sur la Technopole
- Soutien financier au Sophia Club Entreprises pour la mise en œuvre d'actions d'animation des entreprises sur la Technopole (mobilité, jeux de Sophia, ...).

Favoriser l'implantation d'entreprises exogènes

La CASA participe au financement (depuis 2014) et à la gouvernance (depuis 2016) de l'agence de développement Team Côte d'Azur.

Objectif :

- Promotion économique du territoire à l'international.
- Prospection et implantation de nouvelles entreprises.

Les actions de la direction se déclinent de la manière suivante :

- Participer à la gouvernance et au financement de Team Côte d'Azur.
- Mise en œuvre et suivi de la convention de soutien financier CASA/Team Côte d'Azur.
- Suivi et implication opérationnels des actions conduites par l'agence en particulier celles spécifiquement développées pour le compte de la CASA :
 - o Préparation/participation à des missions de prospection à l'étranger.
 - o Appui à l'organisation de réceptifs d'entreprises, de prospects internationaux/nationaux ou de délégations étrangères.
 - o Implication dans les dossiers d'implantation.
 - o Appui et rdv qualifiés sur les salons immobiliers auprès des utilisateurs et investisseurs.
 - o Engagement sur la création/structuration de filières.

Renforcer l'attractivité et la visibilité de Sophia Antipolis

La Technopole a engagé depuis quelques années une nouvelle dynamique de développement dont l'objectif principal est la création et la fixation d'emplois à travers le soutien à la création, au développement et à l'implantation d'entreprises.

Dans un contexte de compétition toujours plus accrue entre les territoires, et pour continuer à attirer les talents et les entreprises, Sophia Antipolis doit déployer une stratégie de marketing territorial qui trouve sa traduction dans une présence renforcée dans les salons professionnels et le déploiement d'une communication numérique



nouvelle (site Internet sophia-antipolis.fr; réseaux Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram) avec une évolution et progression très nette depuis le lancement de ces canaux.

Suite à la labellisation 3IA Côte d'Azur, la Technopole accueille l'un des 4 instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle nationaux et réoriente son identité sur l'intelligence artificielle qui constitue une part importante de l'activité de son tissu économique. L'ensemble des acteurs de l'IA, – 3IA, ICAIR, Cluster IA, Maison de l'IA, – se réunissent au sein d'un groupe de travail lancé à l'occasion du Soph.IA Summit 2019 pour partager et co-construire l'IA de demain.

Les temps forts de l'année 2020

- Début 2020, la pandémie de Covid-19 a forcé les organisations à s'adapter dans l'urgence. Par conséquent, de multiples salons, congrès et événements ont été annulés ou reconduits.
- Des entreprises sophilopolitaines se sont positionnées à l'occasion de la crise sanitaire sur le Plan de Relance lancé par l'Etat, sur les filières industrielles ou santé/biotechnologies, sur des volets liés à la souveraineté économique ou l'investissement industriel. Les résultats n'ont été connus qu'en 2021. La DDTSA a fait partie des maillons essentiels pour l'information des entreprises, et la mise en réseau avec les acteurs qui pouvaient accompagner la démarche (Région, Etat, Pôles de Compétitivité).
- La DDTSA a mis en œuvre avec la Direction de la Mobilité des réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs académiques et de l'enseignement supérieur de Sophia Antipolis pour la mise en œuvre d'itinéraires vélo et piéton entre les sites universitaires et/ou écoles, afin d'amplifier la dynamique de mobilité douce inter-sites.
- La DDTSA suit au titre de la nouvelle programmation CPER 2021-2027 les projets ambitieux et structurants à inscrire dans le programme, et impliquant la CASA au plan financier, mais également au plan des infrastructures ou des projets. Les discussions et arbitrages n'étaient pas connus fin 2020.

Événements phares organisés par la DDTSA

- **13 Février 2020** - Visite du Préfet des Alpes Maritimes à Sophia Antipolis et au Business Pole en présence du Président Jean LEONETTI.
- **27 Février 2020** - Délégation d'Afrique du Sud sur 2 jours pour l'implantation du nouveau campus de SKEMA sur le territoire de Stellenbosch (à proximité de la ville du Cap). La délégation de 10 personnes était composée de représentants de la Technopole de Stellenbosch, de l'Université et du territoire. Programme d'échanges et visites d'entreprises et sites majeurs de Sophia Antipolis, en coordination avec SKEMA Business School.
- **Septembre 2020** – Le **rendez-vous inédit au Port Vauban** à Antibes afin de présenter projet "Technopole du Yachting, qui a pour but de rapprocher les entreprises du numérique de la technopole et du port afin de faire de ce port une référence mondiale des Smart Marinas grâce aux innovations et à la R&D sophilopolitaines. Une cinquantaine de partenaires et entreprises présentes sur cet événement, avec la présentation des entreprises FACTORY UNIT (sous-marin / Platypus Craft), BIOCEANOR (biologie marine et sondes connectées), et drones.

- **Octobre 2020** – Lancement du **site internet officiel de la technopole** Sophia Antipolis et présentation du projet **Pôle Innovation** en présence du Président Jean LEONETTI.



- **23 Octobre 2020** – Journée « **Investir à Sophia Antipolis** » ayant pour objectif de réunir la vingtaine d'investisseurs nationaux les plus stratégiques en termes d'immobilier tertiaire, ainsi que les directeurs/directrices des Régions dans les fonds d'investissements là-encore nationaux ou internationaux, afin de vendre la destination Sophia Antipolis avec une réactualisation des données marché.
- **Entre 2 confinements** durant la crise sanitaire, ce sont une trentaine d'investisseurs et de partenaires qui ont assisté à une matinée d'échanges en format hybride (présentiel et visio), d'interventions d'utilisateurs et de données de marché, sur le site emblématique du BIOPARC, suivi par une visite l'après-midi des principaux chantiers et projets tertiaires sur la technopole.
- **10-13 Mars 2020** – Salon MIPIM annulé pour cause de raisons sanitaires, reporté en 2021 sous un format à définir.
- **Octobre 2020** – « Option innovation », un événement national qui a pour vocation de faire découvrir les lieux d'innovation aux étudiants de la 3^e à la terminale. Le Business Pôle a donc accueilli 35 étudiants dans le cadre d'une journée « portes ouvertes ».
- **17-20 Novembre 2020** – Le cycle de conférences dans le cadre du **Sophi.A Summit**. La 3^e édition s'est tenue en version hybride au regard des règles

sanitaires exigées, mais avec un fort succès en termes d'inscriptions et de qualité des intervenants.

- **09-11 Décembre 2020** – Salon SIMI annulé pour cause sanitaire, reporté en 2021 sous un format à définir.

Événements organisés par les partenaires économiques (événements nouveaux ou reconduction d'événements)

Suivi des événements organisés par les partenaires dans le cadre des conventions de partenariats (Telecom Valley, Sophia Club Entreprises etc.).

Autres actions menées par la Direction pendant l'année 2020

- Appui de l'incubateur PACA Est sur l'appel à projets de la filière **Deeptech** avec BPI, destiné à créer de nouveaux modules d'accompagnement spécifiques pour les Startup « Deeptech ». L'incubateur Paca Est n'a finalement pas été retenu au titre de cet AAP, mais les réflexions entreprises viennent alimenter de nouveaux projets avec l'INRIA.
- Poursuite de la phase d'étude avec le groupement coordonné par la SCET pour la création du **nouveau Pôle Innovation** à Sophia Antipolis, en maîtrise d'ouvrage **CASA**. L'objectif est de permettre l'ouverture en 2024 du nouveau haut lieu de l'accompagnement d'entreprises et d'Innovation, en remplacement du Business Pole actuel, sur un bâtiment de 9500 m² environ, incluant la pépinière, l'hôtel d'entreprises, les incubateurs et partenaires, la Maison de l'Intelligence Artificielle, et pluralité d'autres fonctionnalités et acteurs.
- Travail de concertation sur **l'implantation d'un fonds d'amorçage/investissement/Venture capital sur les biotechnologies et la santé** (GO CAPITAL / PRO FIRST)
- **Soutien financier** aux acteurs de la création d'entreprises, de l'animation et de l'innovation
- Relations avec les partenaires du développement économique (CCI, Région, services de l'Etat, pôles de compétitivité, associations et club d'entreprises ...)
- Poursuite des actions de renforcement des filières Véhicule autonomes, Santé/biotech, IA...
- Implication de la DDTSA dans l'Initiative Smart Vehicle Côte d'Azur : participation aux comités de pilotage, organisation de 4 Get Together (rencontres professionnelles récurrentes entre acteurs œuvrant au sein du secteur automobile élargi), et poursuite de la dynamique dans une période complexe, avec de réels sujets



industriels et expérimentations qui se concrétisent pour 2021.

- Appui aux groupes de travail et de réflexion du Département des Alpes Maritimes sur la création de l'Observatoire de l'IA et la Maison de l'IA à Sophia Antipolis.
- Appui à la structuration de l'institut 3IA, sur la thématique de l'Intelligence Artificielle, porté par Inria, UCA et CNRS, suite à la labélisation du territoire dans l'appel à projets 3IA national, aux côtés de Paris, Grenoble et Toulouse. Suivi du comité de pilotage dédié 3IA.
- Mutualisation Cap Azur : Travail sur la logique de TERRITOIRE D'INDUSTRIES avec les agglomérations de Cannes et Grasse, avec Sophia Antipolis, sur une dynamique commune autour de la GPECT, des approches sectorielles, de l'I.A, Parcours Industrie 4.0 et de la projection à l'export des entreprises du Pôle Métropolitain.
- La création de l'image de marque du « Sophia Discovery Tour », le

marqueur d'identification prévu dans le cadre de visites de délégations. Il s'agit d'une visite organisée de la Technopole de Sophia Antipolis dans le but de fournir une expérience sur mesure à la fois encadrées et dirigée vers les besoins identifiés des hôtes.

- Le déploiement d'actions de communications coordonnées dans le but de renforcer la visibilité et la réputation de la technopole (lancement du site internet, plan éditorial pour les réseaux sociaux, actions presse au niveau national).
- Pilotage de la démarche « Raison d'Être » lancée par le SYMISA pour définir les perspectives de la technopole, une démarche reconduite à court/moyen terme.
- Suivi du portefeuille des entreprises de la technopole dans le contexte de la pandémie covid-19 pour dégager une tendance des impacts de la crise.

Les chiffres et statistiques

- Sophia Antipolis : **2500** entreprises, **38 000** emplois (pas de perte à grande échelle sur l'année touchée par la crise sanitaire, avec à la fois des impacts forts dans un premier temps sur des acteurs majeurs du secteur TravelTech (comme AMADEUS et AIR France du fait de la situation sanitaire, et leurs prestataires ESN), mais qui ont su pivoter pour la plupart sur de nouveaux applicatifs marché ou secteurs, favorisant ainsi la reprise des recrutements. Parallèlement certaines entreprises majeures du numérique ont continué leur flux de croissance et recrutements, comme SYMPHONY.
 - Business Pôle : **29** entreprises hébergées et accompagnées en 2020 représentant **130** emplois - Plus de **100** entreprises hébergées et accompagnées représentant plus de **500** emplois depuis 2012.
 - Starteo : **7** entreprises hébergées et accompagnées en 2020, représentant **22** emplois créés - Depuis 2011, + de **50** entreprises accompagnées pour + de **100** emplois créés
 - En 2020, **6** décisions d'investissement et **4** d'entreprises en développement concernent Sophia Antipolis sur un total de **24** décisions dans les Alpes Maritimes, représentant **1028** Emplois à 3 ans
- au total dont **725** sur la CASA (essentiellement Sophia Antipolis). Depuis 2014, plus de **190** décisions d'implantations sourcées et/ou accompagnées par Team Côte d'Azur, qui représentent plus de **4 000** emplois à 3 ans, dont 81 décisions d'implantations sur le territoire de la CASA, pour près de **2 575** emplois à 3 ans.
- L'année 2020 aura été montrée une demande tertiaire de **30.000 m²** au plan immobilier sur Sophia Antipolis, en neuf et en seconde main, soit **48%** du marché azuréen total (sur **62.500 m²** au total), et **3500 m²** en locaux d'activités (soit **10%** du marché azuréen global). Le taux de rendement sur Sophia Antipolis est à env. **6%**, et le taux de vacance reste à env. **3 %**. On peut considérer qu'avec la crise sanitaire et la réflexion des entreprises sur les nouveaux modes de travail, la Technopole a maintenu un rythme soutenu et garde la confiance des investisseurs.
 - Les indicateurs de performances sur les réseaux sociaux indiquent tout d'abord une visibilité de près de **400 000** utilisateurs qui ont donc consultés une de nos publications, ainsi qu'une communauté totale de près de **5 000** utilisateurs qui suivent les réseaux officiels de la technopole en fin d'année 2020.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Au-delà des actions conduites de manière récurrente pour favoriser la création, le développement et l'implantation d'entreprises, 2021 sera également consacrée à :

- Renforcement du Business Pôle et d'outils dédiés à l'accompagnement des entreprises en création.
- Politique d'animation et soutien financier aux partenaires de la création d'entreprises et de la chaîne de l'innovation, renforcement des conventions de partenariat financier avec chacun des acteurs.
- Soutien au développement international des entreprises par la participation à des salons professionnels à échelle internationale avec un accompagnement de ces entreprises en collaboration avec la Région (CES Las Vegas, VivaTech...).
- Renforcement de la politique d'attractivité à l'international de la Technopole (adhésion à IASP, réseau Retis, politique d'accueil des délégations étrangères, relations avec SKEMA, voyages d'études).
- Soutien au développement du 3IA (études d'impact et financement des actions).
- Participation à la gouvernance et au financement de l'agence de développement Team Côte d'Azur.
- Promotion de la nouvelle offre immobilière et relations avec les acteurs de l'immobilier d'entreprises.
- Finalisation de l'étude du futur pôle de l'innovation en vue du lancement de la consultation en 2021.
- Consolidation des relations avec les partenaires du développement économique et soutien financier.
- Développement des relations avec les entreprises les plus importantes ou les plus dynamiques.
- Structuration et animation de filières stratégiques : Automotive/Véhicule autonomes, Santé/biotech, Yachting / Nautisme, Intelligence Artificielle...
- Renforcement du positionnement, de la visibilité et du rayonnement du site du BIOPARC sur la Technopole, et de la filière Santé-Biotechnologies, afin de favoriser l'implantation de nouveaux acteurs et le développement de nouvelles



- infrastructures sur le territoire (ex : Bioincubation).
- Renforcement des relations avec VAUBAN21 et CCI NCA sur le développement de la technopole du Yachting sur le Port Vauban 21.
 - Renforcement de l'identité « intelligence artificielle » de la Technopole.
 - Renforcement de la présence et du positionnement digital de la Technopole afin d'accroître en visibilité et en notoriété sur la sphère numérique auprès des acteurs cibles locaux et internationaux (réseaux sociaux, traduction du site internet etc.).
 - Poursuite des actions de communication presse afin de consolider le positionnement de la technopole, en phase avec la politique d'attractivité.
 - Une mise à jour complète de la base de données et CRM
- EUDONET de la DDTSA qui renseigne aujourd'hui une partie des entreprises de la technopole.
- Salon MIPIM les 07 et 08 Septembre 2021 au Palais des Festivals de Cannes.
 - 6^{ème} édition du Village des Sciences et de l'Innovation 16 et 17 Octobre 2021.
 - 4^{ème} édition du Sophia Summit du 17 au 20 novembre 2021.
 - Salon SIMI du 08 au 10 décembre 2021 à Paris.
 - Organisation d'un événement sophilopolitain majeur pour la valorisation des acteurs, des projets, et du renouveau de la technopole post « ère covid-19 » en Septembre 2020, misant sur la vision et les ambitions de la technopole sur les 10 prochaines années (Sophia 2030).

1.4 ECONOMIE DE PROXIMITE ET TOURISME

Activités de la Direction

ECONOMIE DE PROXIMITE

- Accompagnement des entreprises dans le cadre de la crise sanitaire COVID19.
 - o Campagnes de mailing et de phoning informant les entreprises sur les aides économiques (printemps/automne 2020).
 - o Intervention au Fonds d'Urgence Départemental des Alpes-Maritimes.
 - o Intervention au Fonds « Covid Résistance » de la Région Sud et instruction des dossiers de demande de prêts d'honneur.

- Financement « d'Initiative Agglomération Sophia Antipolis » (IASA) en vue de l'octroi de prêts d'honneur.

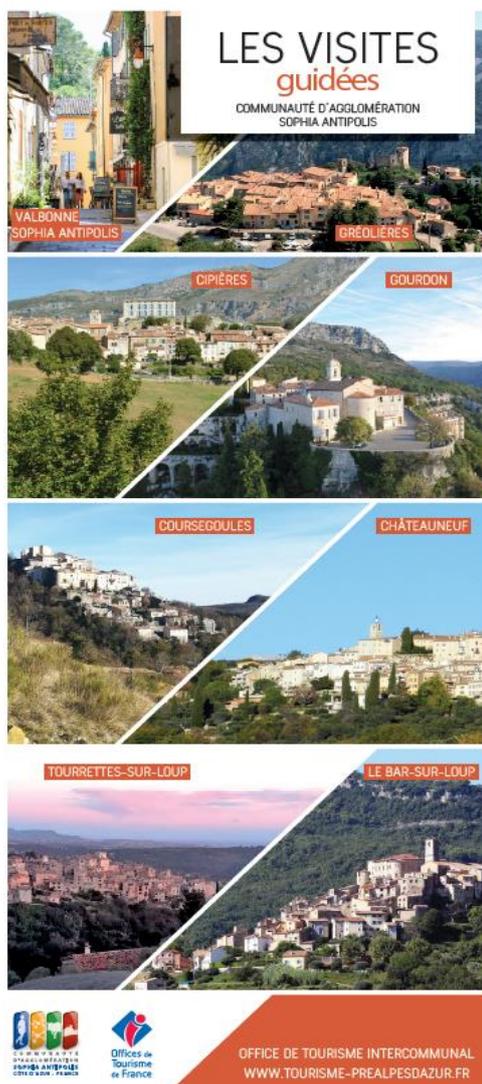
MEMBRE DE



- Organisation de « permanences-conseils en création-reprise d'entreprise » en partenariat avec IASA à Vallauris.
- Financement de l'ADIE en vue de l'octroi de prêts aux entrepreneurs fragilisés.
- Suivi du financement de France Active (ESIA) et participation aux comités de sélection « dispositif local d'accompagnement » des associations employeurs.
- Elaboration d'un programme d'accompagnement à la création-reprise, l'implantation et le développement d'entreprise : reprise de Starteo, généralisation des « permanences-conseils », nouveau format pour le forum « l'Open de l'Entreprise » ...

PROMOTION DU TOURISME

- Lancement des travaux d'élaboration du site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal.



- Mise en place d'un programme estival de visites guidées des villages de Valbonne, Gourdon, Gréolières, Bar-sur-Loup et Tourrettes-sur-Loup, Coursegoules, Cipières.

- Nouvelle édition 2020 et diffusion du « Guide Petit Futé Préalpes d'Azur » Français / Anglais.

- Participation de l'OTI aux manifestations locales : « Fête de la Truffe à Gréolières.



Gréolières - « Fête de la truffe »

- Conception et réalisation d'outils de promotion : roll-up « destination et Visites guidées » ; stands mobile et barnums ; stop trottoir...
- Promotion de la station de ski de Gréolières-les-Neiges et animation de son site internet.
- Contribution au financement et aux projets de développement du Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue (SMGA).
- Contribution aux comités techniques et groupes de travail de « l'Espace Valléen » et du « PNR Préalpes d'Azur ».
- Harmonisation des horaires d'ouverture et de l'activité saisonnière des Bureaux d'Information Touristique.
- Relocalisation du Bureau d'Information Touristique d'Opio dans la nouvelle médiathèque communale.
- Etude du déplacement du Bureau d'information Touristique de Valbonne du site de l'Hôtel de Ville vers le centre historique du village.
- Adhésion aux instances nationales du tourisme (FNOTSI, FROSTI).

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

- Réactualisation des résultats de l'Observatoire des Dynamiques Commerciales (partenariat CCINCA).
- Adhésion aux réseaux du développement et de la promotion du commerce : Centre-ville en Mouvement, Pour la Ville et le Commerce et aux Club des Managers.

Les temps forts de l'année 2020

- Campagnes d'information auprès des entreprises impactées par la crise sanitaire et cogestion du fonds « Covid Résistance » avec IASA.
- Lancement des travaux d'élaboration du site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal.
- Mise en place d'un programme estival de visites guidées des villages du moyen et haut-pays.



Tourrettes-sur-Loup - Visite

- Relocalisation du Bureau d'Information Touristique d'Opio dans la nouvelle médiathèque communale.
- Harmonisation des horaires d'ouverture et de l'activité saisonnière des Bureaux d'Information Touristique.
- Réactualisation des données de l'Observatoire des Dynamiques Commerciales.

Les chiffres et statistiques

FINANCEMENTS

- Subventions octroyées : **150 000 €** (IASA et ADIE).
- Abondement du Fonds d'Urgence Départemental des Alpes Maritimes : **400 000 €**.
- Abondement du Covid Résistance de la Région Sud : **380 000 €**.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Campagnes d'information des entreprises sur les aides économiques liées à la crise sanitaire de la Covid-1 :
 - o Campagnes de mailing : **5 400** courriels.
 - o Campagnes de phoning : **5 600** conversations téléphoniques.
- Participation aux comités d'agrément du Fonds d'Urgence Départemental des Alpes Maritimes : **215** entreprises de la CASA financées par prêt à taux zéro pour un montant **1 440 500€**.
- Cogestion avec IASA du Fonds « Covid Résistance » de la Région Sud : **283** entreprises de la CASA financées par prêt d'honneur pour un montant de **1 284 000 €** et un montant associé de prêts garantis par l'État de **5 012 000 €**.
- IASA : **26** prêts d'honneur pour un montant de **179 000 €** et un montant de prêt bancaire associé de **1 057 000 €**; **81** emplois créés.
- ADIE : **34** porteurs de projet financés pour un montant de prêt de **193 000 €**.
- ESIA (suivi du fond de **100 000 €** octroyé en 2017) : **3** comités de sélection « Dispositif Local d'Accompagnement » des associations employeurs.
- « Permanences-conseils en création-reprise d'entreprise » : **23** porteurs de projet reçus, **4** entreprises créées (**6** emplois).

PROMOTION DU TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal : **22162** visiteurs et contacts (fermeture des Bureaux d'Information Touristique durant les deux confinements).
 - o BIT de Valbonne : **3 257** visiteurs et contacts.
 - o BIT d'Opio : **231** visiteurs et contacts (juillet – septembre).
 - o BIT de Bar-sur-Loup : **1 361** visiteurs et contacts (juillet – septembre).

- BIT de Tourrettes-sur-Loup visiteurs et contacts : **6 317** visiteurs et contacts.
- BIT de Gréolières visiteurs et contacts : **1 594** visiteurs.
- BIT de Gourdon : **8 211** visiteurs et contacts.
- Guide « Petit Futé Préalpes d'Azur » : **10 000** exemplaires distribués.
- Visites guidées des villages : **520** visiteurs pour **71** visites.



LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Reprise de la gestion et de l'animation de la pépinière Starteo.
- Mise en place d'un programme annuel de « permanences-conseils en création-reprise d'entreprise ».
- Accompagnement des entreprises impactées par la crise sanitaire Covid-19.
- Elaboration site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal et mise en ligne.
- Aménagement du futur Bureaux d'information Touristique de Valbonne en centre-village et ouverture du site.
- Elaboration d'un dossier de demande de création d'une Zone Touristique à Saint-Paul de Vence pour le compte de la commune.

2. LE CADRE DE VIE

2.1 MOBILITE, DEPLACEMENTS, TRANSPORTS

Activités de la Direction

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable la Direction Mobilité, Déplacements, Transports a pour mission de :

- Définir la politique mobilité de la CASA en coordination avec la DGA Cadre de Vie et conduire sa mise en œuvre.
- Participer au développement des services publics de mobilité (transports collectifs, vélos, marche à pied, covoiturage...) et des infrastructures afférentes.
- Conduire des études de déplacements tous modes.
- Sensibiliser la population aux enjeux des déplacements.
- Assurer les missions de conseil en mobilité auprès des entreprises et des citoyens.
- Elaborer la stratégie en mobilité innovante.
- Assurer les missions de prospective et planification en mobilité, notamment par le biais du Plan de Mobilité.
- Exploiter le réseau de transport urbain au sein d'une régie à seule autonomie financière.
- Assurer la commercialisation et la promotion du réseau Envibus.

Les temps forts de l'année 2020

Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable

- Plan de Mobilité : lancement de la démarche et élaboration du cahier des charges de la démarche globale SCOT valant PCAET-PDM.
- Comité des partenaires : création en juillet, conformément à la LOM.

Plan Vélo

- Animation de la Communauté d'usagers de Sophia (900 membres).
- Promotion de la pratique cyclable à l'échelle de Cap Azur avec « Choisir le Vélo ».
- Fonctionnement de la CASA du vélo et Point Accueil Vélo Place Guynemer : information, atelier, avec prêts gratuits de 15 jours...en fonction du contexte sanitaire.



- Mise en place d'une aide à l'acquisition et à la réparation de vélo et vélo à assistance électrique.



- Suivi du lancement du service Bik Air (Vélo en libre-service sans station) sur Villeneuve-Loubet.
- Implantation physique d'une consigne sécurisée sur Biot Saint Philippe, avec mise à disposition auprès du Sophia Club Entreprises pour une utilisation par les salariés de Roumanille, en intermodalité avec la ligne Bustram A.



Consigne sécurisée Biot Saint Philippe

- Implantation de 100 arceaux sur Sophia, en collaboration avec le CD06 (projet Européen EDUMOB).
- Mise en place de prêts de racks de stationnements vélos temporaires aux communes de la CASA.



- Lancement d'un marché en groupement de commande pour Vélo, accessoires et mobiliers cyclables, à disposition de 20 communes de la CASA.
- Etudes de faisabilité d'itinéraires cyclables sur les communes de Antibes, Opio, Roquefort les Pins, Vallauris, Valbonne.
- Lancement de démarche de jalonnement de 8 itinéraires cyclables en collaboration avec 9 communes et le Département.
- Mise en œuvre de la convention de participation financière aux aménagements cyclables départementaux : réalisation de la RD98_ giratoire des Bouillides et réfection du chemin du Bruguet (+5 kms pour les accès cyclables à Sophia).



- Adaptation à la crise sanitaire : expérimentation d'une piste bidirectionnelle par le CD06 entre Villeneuve-Loubet et Antibes en bord de mer.

Mobilité innovante

- Elaboration du cas d'usage Sophia dans le projet Expérimentation de la Navette Autonome (ENA) : préparation technique, volet communication.
- Initiative Smart Vehicle Cote d'Azur: Mise à disposition d'une zone d'expérimentation dans la zone d'activité des Trois Moulins pour essais

techniques de véhicules autonomes d'opérateurs privés de Sophia (Renault, INRIA, HITACHI).

Conseil en mobilité

- Conseil personnalisé en mobilité, intermodalité, itinéraires, digitalisation...adapté à la situation sanitaire (Visio, téléphone).
- Tenue du registre des PME du territoire.
- Accompagnement du PMIE Sophia (SCE) et du PMIE Marina 7.
- Co animation du Challenge de la Mobilité et de la semaine de la Mobilité.
- Animation en entreprises et tenue de stands Grand Public.
- Animation du Plan Mobilité Administration (PMA) interne CASA.

Transport public urbain

Mise en service de la ligne Bustram A en janvier 2020 :

exploitée avec 11 bus articulés 18 mètres et 9 standards 12 mètres au gaz GNV : elle circule en 2020 entre Antibes les Pins et la Gare routière de Sophia Antipolis en bénéficiant de plus de 4 kilomètres de plateforme BHNS dédiée. L'approvisionnement des 20 bus se fait dans la station de compression de gaz, dotée de 2 compresseurs et de 2 bornes distributrices en charge rapide, que la CASA a intégrée dans le dépôt Saint Bernard.

Adaptation du réseau Envibus à la crise sanitaire :

- Elaboration et évolution continue et adaptative du Plan de Continuité d'Activité.
- Gratuité du réseau du 19 mars au 30 juin 2020.
- Campagne pour le respect des consignes sanitaires à bord.
- Arrêt de la vente à bord au profit du ticket mobile.
- Distributions de masques et de gel hydroalcoolique à bord des bus et des gares.
- Marquage au sol et neutralisation de sièges pour respect des distances entre les usagers.
- Adaptation de l'offre de transport en fonction des annonces gouvernementales de confinement et de déconfinement : création d'un service minimum, d'offres dégradées, observation continue de la fréquentation du réseau et des recettes commerciales.



@nvibus

TOUS MOBILISÉS CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

- Respecter les mesures de confinement et déplacez vous qu'en cas de nécessité
- Voyagez avec une autorisation de déplacement dérogatoire
- Montez à bord par les portes arrières et/ou centrales
- Nettoyage et désinfections des bus quotidiennement

Coronavirus COVID-19
Les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres

- Respecter les mesures de confinement
- Lavez-vous les mains fréquemment
- Portez un masque
- Respectez une distance de 1 m avec les personnes autour d'un espace et évitez tout contact direct de votre environnement

@nvibus

Fin de la gratuité du réseau le mardi 30 juin.
Pour voyager en règle, pensez à acquérir vos titres de transport avant votre voyage* :

- Sur smartphone + application Envibus Ticket
- En ligne sur www.nvibus.fr + boutique
- En agences commerciales
- Sur les distributeurs automatiques de titres
- À bord - ticket dépannage à 15€ + Pensez à faire l'appoint

* selon les lignes et les jours

@nvibus

En raison des consignes sanitaires, nous invitons nos clients à utiliser l'application "Envibus ticket" pour tout achat de titres de transport sur smartphone. Sont disponibles à la vente digitale :

- Ticket unitaire,
- Pass 10 voyages,
- Pass journée,
- Pass mensuel et annuel sans justificatif

ADOPTER LE TICKET MOBILE
ACHETEZ ET VALIDEZ VOTRE TICKET DE BUS DEPUIS VOTRE MOBILE EN UN CLIC !

Offre Envibus

- **Adaptation continue** des lignes Envibus au contexte de crise sanitaire et aux confinements complets ou partiels :

Transport urbain

- o Le 17 mars : service minimum de 4 lignes (A, 6, 8, 10), avec priorité vers les établissements de santé.
- o A compter du 11 mai, 18 lignes en circulation.
- o A compter du 18 mai, 21 lignes soit 72% de l'offre normale en kilométrage et horaires commerciaux.
- o A compter d'octobre 2020 : reprise progressive du service.

Transport scolaire

- Le 17 mars : suspension.
- A compter du 18 mai, reprise progressive en lien avec les établissements scolaires.

Transport à la demande

- Le 17 mars : limitation à 5 véhicules, avec priorité vers les établissements de santé.
- A compter du 11 mai, reprise progressive jusqu'à 17 véhicules en septembre.
- **Concertation Grand Public** en octobre 2020 pour restructuration du réseau associé à la ligne A (transport urbain, transport scolaire et TAD) et aux nouvelles réalités financières suite à la crise sanitaire COVID 19, en vue d'un nouveau réseau en 2022.
- Fin du conventionnement avec la Région Sud portant sur une contribution financière de la CASA et à l'acceptation des titres Envibus sur la L200 au 31 décembre 2020 : transfert de ce budget pour l'exploitation du réseau urbain de la CASA suite à la baisse des ressources financières (Versement Mobilité).

Accessibilité

- Mise en place d'un titre « Accompagnateur de Personne à Mobilité Réduite »
- Réalisation de 3 arrêts accessibles.

Gamme tarifaire

- Création Pass unique pour tous : 90€ ANNUEL – 12€ MENSUEL sans justificatif.



envibus

DÈS JANVIER 2020, ENVIBUS LANCE SON PASS ANNUEL À 90€ POUR TOUS*

SI VOUS AVEZ BESOIN DE RENOUELER VOTRE ABONNEMENT D'ICI LÀ, OPTEZ POUR LE PASS MENSUEL ET FAITES DES ÉCONOMIES !

*YOU RÉDUIT À 45€ POUR LES SALARIÉS AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'EMPLOYEUR

envibus.fr

envibus
envibusTAD

envibus
envibusOfficiel

- Création Pass Sud Azur, titre multimodal mensuel par zone (territoire d'AOM) à l'échelle du Département des Alpes Maritimes : permet de circuler librement sur les lignes ferroviaires, les lignes de transport public routier régionales, les réseaux urbains dans les zones choisies par l'utilisateur (possibilité de combinés 1, 2, 3, 7 zones).



Enquêtes et satisfaction clients/Certification ISO 9001

- Engagement pour efficacité du service public et satisfaction clientèle par certification ISO 9001 :
 - o Renouvellement pour le Transport à la Demande (TAD).
 - o Obtention pour le transport scolaire (TS).

Relation Clientèle

- Continuité de la digitalisation :
 - o Information, distribution/achat de titres (réseaux sociaux, e boutique, application e-ticket) : applicable aux abonnements.
 - o Réservation en ligne pour le TAD : application PADAM.
 - o Compagnon de mobilité Cap Azur.
- Campagnes de communication :
 - o Modernisation de la charte graphique et des supports d'information (fiches horaires).



- Lancement de la ligne Bustram A

NOUVELLE LIGNE A

Bougez

dans l'air du temps



du 13 au 19 janvier 2020
LIGNE A
TESTEZ-LA GRATUITEMENT

A écolo*g*ique + fréquent + confortable +

Abonnement tout public **90€ / an** ou **12€ / mois** (voyages illimités)

Nouveau pour les abonnés Pass navettes centre-ville + L100 Express
Accès gratuit à la ligne A du 6 janvier au 31 décembre 2020

@nvibus

Open Data

- Les data « transports temps théoriques » de la CASA sont désormais publiées sur les portails open data <https://www.datasud.fr> et <https://www.data.gouv.fr>. Seront ensuite publiées sur le point d'accès national <http://transport.data.gouv.fr>.

Les chiffres et statistiques

Vélo

- +10 kilomètres de continuité cyclable sur Sophia.
- + 100 arceaux sur l'espace public.
- 300 prêts gratuits de VAE.



47% d'intention d'achat après test.



68% intéressés par un système de location.

- 60 aides à l'acquisition et réparation versées.

Intermodalité

- 1 consigne vélo de 18 places sur Biot Saint Philippe.

Transports :

Envibus en 2020, c'est :

94

LIGNES AU TOTAL SUR LE RÉSEAU
TOUTES ACCESSIBLES PMR

10

ZONES TAD
+ 1 TAD PGDM* TOUTES ZONES



LE RÉSEAU URBAIN

22 lignes régulières
5 navettes centre-ville



LE RÉSEAU SCOLAIRE

67 lignes



LE RÉSEAU À LA DEMANDE

10 secteurs



NAVETTES ESTIVALES

Golfe-Juan
Biot
Villeneuve-Loubet



NAVETTE DES NEIGES

Antibes > Gréolières

LES CHIFFRES CLÉS

2020

4 405 903 KMS PARCOURUS

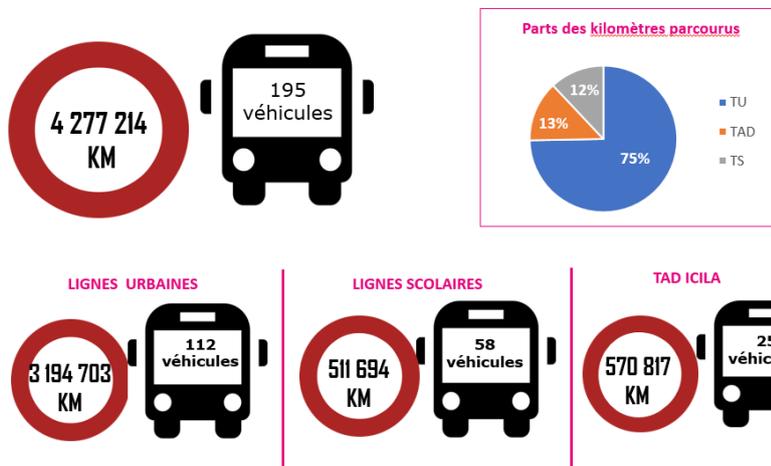
195 VEHICULES

3 808 292 VOYAGES

2 090 138 € RECETTES HT

Offre kilométrique, fréquentation du réseau et recettes commerciales

KILOMÉTRAGE ET PARC PAR TYPE DE TRANSPORT

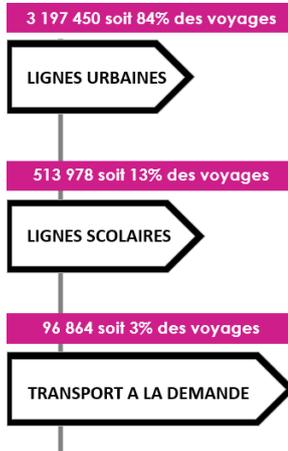


Une fréquentation en très forte baisse du fait de la crise sanitaire : **-58%**

LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU (VOYAGES)



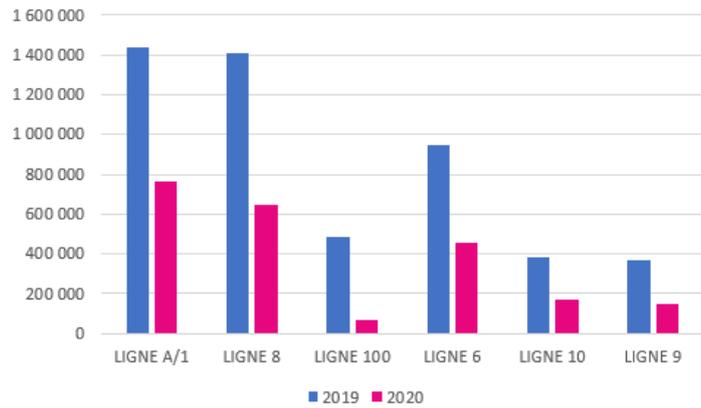
-58%
(vs 2019)



Les causes de la baisse :

✓ **Crise du Covid-19**

(Gratuité donc pas de validation, désaffection du Transport Public, baisse de l'offre de transport, confinements successifs, fermeture des établissements scolaires, pratique du télétravail notamment à Sophia Antipolis)

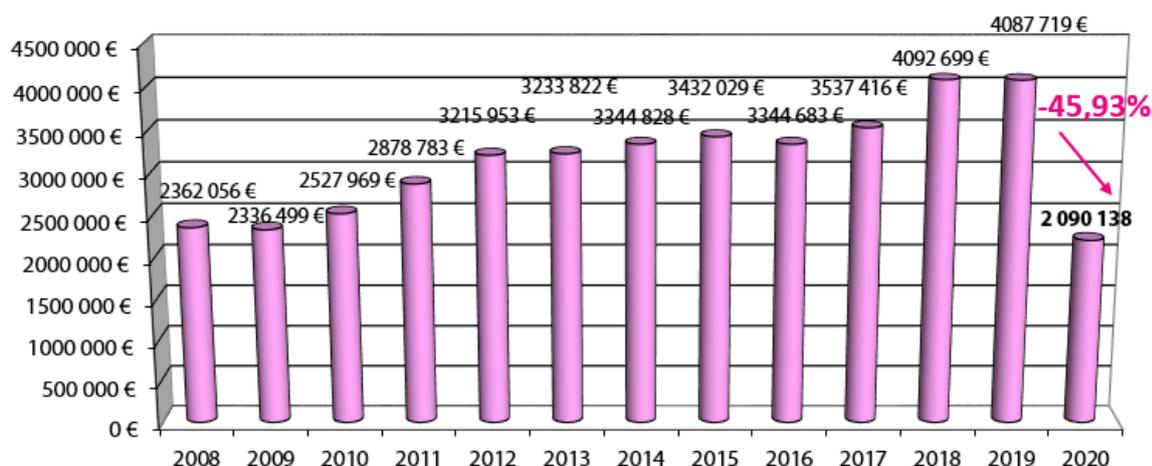


Une perte de recette inédite du fait de la crise sanitaire : **-45%**

RECETTES COMMERCIALES DU RÉSEAU (CHIFFRE CA EN € HT)

Transport Urbain, Transport scolaire et TAD

Recettes commerciales du réseau (chiffre CA en € HT)

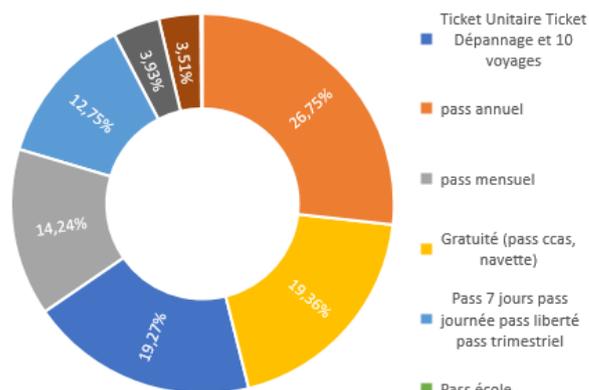


Répartition des voyages et recettes par titre en 2020

	Voyages 2020	Part des recettes 2020
Ticket Unitaire Ticket Dépannage et 10 voyages	19,27%	33,18%
Pass annuel	26,75%	33,11%**
Pass mensuel	14,24%	11,56%
Gratuité (pass CCAS, navette)	19,36%	10,65%*
Pass 7 jours, pass journée, pass liberté, pass trimestriel	12,75%	2,27%
Pass école	0,09%	0,06%
Pass joker	0,08%	0,14%
Pass PMR	3,51%	0,01%
Multimodaux	3,93%	9,03%

*Produits issus des ventes des cartes sans contacts servant de supports aux titres et des reversements des CCAS
 ** S'explique en raison des périodes de gratuité et de la baisse du contrôle de la fraude sur le terrain

Répartition des voyages par titre utilisé



Sur l'ensemble des voyages :

19% sont issus des **titres à décompte** (dont 11,6% de tickets unitaires)
41% sont issus des **abonnements** mensuels/annuels
19% sont issus des titres **gratuits**



Démarche Qualité contractuelle 2020 sur le marché T15 Réseau urbain

Taux de conformité cumulés sur la 4e année du marché (juillet 2019 à juin 2020) par thématique :

TAUX DE CONFORMITÉ PAR INDICATEUR DE PERFORMANCE

PROPRETÉ 89,71%	ACCUEIL 96,61%	PONCTUALITÉ 88,07%	SYSTEMES EMBARQUES 95,40%
------------------------	-----------------------	---------------------------	----------------------------------

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Plan de Mobilité

- Plan de Mobilité : diagnostic et concertation auprès des élus, dans le cadre de la démarche globale SCOT valant PCAET/PDM.

Conseil en mobilité

- Mise en place de prestations Vélo en entreprises avec Choisir le vélo dans le cadre du PMIE Sophia (organisation Convois Vélo Domicile Travail avec mise à disposition de VAE).
- Ajout d'onglets Lignes régionales Transport Public, Vélo et Covoiturage au compagnon de Mobilité Envibus Cap Azur.

Projets d'infrastructures de mobilité et d'intermodalité

- Elaboration du maillage CD06/CASA en parcs de rabattement multimodaux à destination de Sophia.
- Mise en accessibilité de la gare de Juan Les Pins (action SNCF Région Sud).
- Renforcement de l'intermodalité vélo sur les 5 gares de la CASA, en collaboration avec la SNCF et la Région Sud.

Vélo

- Animation de la Communauté d'usagers du Vélo de Sophia (900 membres).
- Fonctionnement CASA du Vélo et extension de service de prêt à

Agence Mobilité Place Guynemer.

- Maintien de l'aide à l'acquisition de vélo et vélo à assistance électrique.
- Finalisation du plan de jalonnement de 8 itinéraires, pour une pose de panneaux possibles en 2022.
- Convention n°2 CASA_CD06 sur aménagements centre-ville d'Antibes EV8, convention sur aménagement du giratoire des Bouillides.
- Suivi de l'extension du service Bik Air (vélo en libre-service) sur les communes de Antibes et Vallauris.

Innovation Véhicule Autonome

- Véhicule autonome : Expérimentation Navette Autonome ENA : travaux et tests de marche à blanc, en vue de l'expérimentation de janvier à juillet 2022.

Transports Publics

Transport urbain

- Reconquête de la clientèle suite à la crise sanitaire.
- Adaptation de l'offre au besoin, dans la limite des capacités financières, avec concertation régulière des partenaires.
- Accentuation de la digitalisation des outils Envibus.
- Evolution des outils de gestion de la relation clientèle.
- Verdissement du parc de bus.



- Evolution des systèmes et outils métiers de l'exploitation.

Transport scolaire

- Maintien du dialogue avec les parents d'élèves et les établissements pour une adaptation continue de l'offre et des innovations transports scolaires à la rentrée de septembre 2021.
- Actions Sécuribus renouvelées auprès des classes de 6^{ème} et 4^{-ème}.

TAD

- Expérimentation d'optimisation de service dans le Haut Pays.

Dépôt des Trois Moulins

- Chantier de construction d'un nouveau dépôt dans le cadre du marché transport urbain T19 : MOA CASA, MOE Keolis Sophia Antipolis.

Démarche qualité transport

- Certification ISO 9001 : renouvellement de la certification TAD et TS.
- Gestion des objectifs de performance contractuels dans le cadre du marché T19 « transport urbain de voyageurs et construction d'un dépôt de bus » débuté au 1^{er} juillet 2019.

2.2 ARCHITECTURE ET BATIMENTS

Activités de la Direction

La Direction Architecture et Bâtiments (DAB) a pour mission la réalisation de l'ensemble des études de faisabilité, d'aide à la décision, et de conduite des projets de création des équipements d'intérêt communautaire avec pour finalité l'amélioration du cadre de vie.

En outre, elle assure les opérations de maintenance préventive et curative du patrimoine comprenant les terrains et bâtiments, dont la gestion incombe à la CASA.

Les enjeux majeurs consistent en la réalisation d'équipements durables grâce à une réflexion portée sur la fonctionnalité de chacun des bâtiments, notamment en favorisant des choix techniques performants permettant de réduire leur impact énergétique.

Les études sont menées dès le stade de la conception, soit en interne, soit en partenariat avec une maîtrise d'œuvre privée dans le cadre de la Loi MOP.

Ainsi, et sans que cela soit limitatif, la direction a pour champs d'intervention :

- L'élaboration et le suivi du respect des programmes techniques, architecturaux, environnementaux et fonctionnels lors des phases études et travaux, en lien avec les futurs exploitants des sites.
- La participation et la contribution aux différentes instances locales et départementales en matière d'énergie renouvelable. Travail sur le volet formation des agents et sur l'incitation des maîtres d'œuvre à rechercher des dispositifs nouveaux.
- Le développement de l'activité gestion et maintenance du patrimoine par la mise en place d'outil d'alerte et de suivi des interventions.
- L'entretien, la valorisation et la sécurisation des réserves foncières en attente d'affectation (démolition, débroussaillage, clôture, etc...).

Les temps forts de l'année 2020

NAUTIPOLIS

- Etudes préalables à la réalisation d'un bassin extérieur de 25 m.
- Lancement des consultations et début des travaux pour la réhabilitation de l'espace Bien-Etre suite à l'incendie de 2019.

POLE CERAMIQUE – MADOURA

- 1^{ère} phase : réhabilitation de la galerie Madoura.
 - o Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et début des études.
 - o Démolition de la villa Mauro.

RESERVES FONCIERES

- Dépôt d'une Déclaration Préalable pour changement de destination de la résidence de Tourisme au 614 chemin des 4 chemins à Antibes.

BUSINESS POLE

- Assistance à la Direction Aménagement Environnement pour les travaux de réalisation d'une installation photovoltaïque en auto

consommation sur la toiture du bâtiment.

UNITE COLLECTE DE BIOT - 775 CHEMIN DES PRES

- Etudes et préparation des DCE pour création d'un espace vestiaires ENVINET et de bureaux UNIVALOM.

DIVERS

- Travaux d'installation de bornes IRVE (Centre Technique ENVIBUS et Siège administratif CASA).
- Mise en œuvre des différents protocoles liés à la crise sanitaire dans le cadre du PCA.
- Réorganisation de la Direction pour intégrer les missions nouvelles de type « Etudes & Travaux » et l'augmentation du périmètre d'intervention du fait des transferts de compétences (Tourisme, Gémapi, Eau & Assainissement).
- Dématérialisation des procédures de consultation des marchés subséquents.

Les chiffres et statistiques

- **2917** interventions en maintenance préventive (S/traitants + VINCI).
- **804** interventions en maintenance curative par le mainteneur multi technique et 818 interventions en régie.
- **1130** bons de commande et engagements saisis.
- **88** marchés subséquents accord-accord-cadre travaux sur 12 lots travaux.
- Coût des trois marchés de maintenance, nettoyage et gardiennage des bâtiments communautaires : 901.544,00 €HT / 1.081.852,80 €TTC :
 - o Nettoyage : 466.381,00 €HT.
 - o Gardiennage : 82.338,00 €HT.
 - o Maintenance multi technique : 352.825,00 €HT.
- Réserves foncières : **19** réserves foncières pour une superficie globale de **49249 m²**.
- Entretien (fauchage) autres terrains 63820m².
- **50** vérifications périodiques (toutes sections techniques confondues) totalisant **90 heures**.
- **44** missions de pilotage de la Maintenance Préventive des Installations Electriques et Moyens de secours totalisant 60 heures.
- **14** interventions en Assistance technique à la Direction Aménagement Environnement pour 1ère intervention sur bornes IRVE soit un gain financier de **2400,00 € HT**.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

NAUTIPOLIS :

- Dépôt du Permis de construire pour la réalisation du bassin et des aménagements extérieurs.
- Poursuite des travaux de reconstruction des espaces Bien-être.

POLE CERAMIQUE – MADOURA

- 1ère phase : réhabilitation de la galerie Madoura.
- Réalisation des sondages géotechniques en vue de définir le principe de consolidation des sols.
- Dépôt du permis de construire.

POLE CULTUREL AUGUSTE ESCOFFIER

- Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) qui permettra de piloter à distance l'ensemble des systèmes de chauffage et climatisation afin

d'optimiser les fonctionnements et de réaliser des économies d'énergies.

UNITE COLLECTE DE BIOT - 775 CHEMIN DES PRES

- Réalisation des travaux d'aménagement des locaux.

DEMOLITION

- Hameau de la Brague dans le cadre du GEMAPI.
- Clos de la Moulière.
- 3 villas chemin des près à Biot.

Etudes pour l'installation de bornes IRVE (Centre Technique ENVINET et BUSINESS PÔLE 1)

Assistance technique à la Direction Aménagement Environnement pour l'exploitation des bornes IRVE

2.3 VOIRIE ET GRANDS PROJETS

Activités de la Direction

Les objectifs de la Direction sont de mettre en œuvre les actions opérationnelles issues de :

- La politique de mobilité : développement des transports en commun et des modes doux en particulier.
- Du développement économique des Zones d'Activités Economiques (ZAE) qui génère une augmentation des besoins de mobilités et des modes de déplacement qui évoluent.
- La gestion des voiries communautaires.

La Direction assure le portage de grands projets de Voirie, la réalisation de travaux courants de voirie, et la gestion des voiries dans le périmètre des Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Au titre des Grands Projets, l'activité consiste à :

- Assurer la conduite d'opération d'un projet de création d'une infrastructure de Bus à Haut Niveau de Service (Bus-tram), visant à renforcer l'attractivité et l'offre de transport en commun.
- Assurer la conduite d'opération des opérations de requalification

de voiries en lien avec le développement économique de la CASA.

Au titre de la réalisation des travaux courants, il s'agit notamment :

- D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre visant à mettre en œuvre la politique de mobilité durable de la CASA : aménagements cyclables, mise aux normes PMR des arrêts bus, parkings d'écomobilité, etc.
- D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la compétence Zone d'activités Economiques : requalification de voirie, renforcement de l'accessibilité des sites en développement.
- D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la compétence Gens du Voyage : Réaménagement des aires d'accueil par exemple.
- D'assurer des opérations de viabilisation de terrains commercialisables par la CASA ou le SYMISA.
- D'assister les autres directions de la CASA et/ou des communes dans leurs projets liés aux infrastructures.

Au titre de la gestion des voiries dans les périmètres des ZAE, l'activité consiste à :

- Maintenir un niveau de sécurité sur les chaussées, en assurant un entretien et un nettoyage régulier des voiries et de leurs accessoires

(espaces verts, éclairage, dispositifs de sécurité, etc.).

- Définir et mettre en œuvre un programme de renouvellement des voiries et de l'éclairage public.
- Coordination des interventions des concessionnaires de réseaux ; rôle de proximité avec les usagers.

Les temps forts de l'année 2020

Mise en œuvre de la politique de mobilité durable de la CASA

- Réalisation d'arrêts charte PMR d'excellence,
- Mise en service des parkings d'écomobilité à Villeneuve Loubet

(Marina 7) et à Antibes (Croix Rouge).

- Création d'une piste cyclable (phase 1) sur la rue Fernand Léger à Biot.
- Création de trottoirs à l'université Polytech ou sur l'allée des Terriers.



Transport en commun en site propre Bus-tram

- Route de Grasse à Antibes, entre l'avenue Sarrazine et le giratoire Croix Rouge : démarrage des travaux.
- Route de Grasse à Antibes, entre le giratoire Croix Rouge et l'A8 : réalisation des études. D'AVP et démarrage des négociations foncières.

Viabilisation de terrains commercialisables dans le cadre des Zones d'Activité Economique

- Travaux de création de la voirie nouvelle dans le cadre de la ZAC de la Sarrée.
- Travaux de recalibrage de la Route des Trois Moulins dans le cadre du projet d'Ecotone.
- Travaux de réaménagement de la voie d'accès à Olympie.



- Participation à la définition de la stratégie de développement du réseau viaire, dans le cadre des études d'accès grande échelle de Sophia Antipolis.

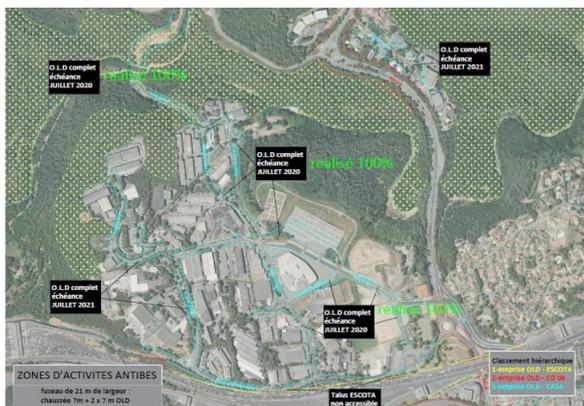
Zone d'activité Economique des hauts d'Antibes

- Lancement des études d'Avant-Projet et coordination des procédures relatives au bretelles autoroutières.

Gestion des Voiries communautaires

- Mise en œuvre du transfert de compétences ZAE incluant transfert de voiries communales vers la CASA au 1er janvier 2019.
- Entretien régulier des voiries communautaires : espaces verts, éclairage, travaux courants de voirie, nettoyage, etc.
- Démarrage des obligations légales de débroussaillage.

- Concertation avec les administrés (permission de voiries) et avec les partenaires et concessionnaires de réseaux.



Les chiffres et statistiques

En 2020, des relations contractuelles avec plus de 100 prestataires, dont une très grande majorité d'entreprises locales.

- 42 marchés en gestion.
- 9 ouvrages d'art en surveillance.
- 424 bons de commande et engagements.
- 779 factures avec un délai de paiement moyen de 24 jours.

Depuis 2015, 100 % des négociations foncières par voie amiable

Transport en commun en site propre : Bus-tram

- Un avancement du projet de 50 % (49 % d'avancement financier ; 6 sections sur 12 réalisées).
- 100 % des acquisitions foncières menées par voie amiable.
- 400 arbres plantés.

Voirie communautaire

- 28 km de voirie communautaire, représentant 135 000 m² de surfaces de chaussée.
- 50 000 m² d'espaces verts.
- 460 candélabres.
- Des travaux permettant une mobilité multimodale : piétons / vélos / bus / voitures

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Mise en œuvre de la politique de mobilité durable de la CASA

- Réalisation d'arrêts charte PMR d'excellence,
- Réalisation de parkings d'écomobilité
- Réalisation de trottoirs
- Réalisation d'au moins une piste cyclable

Transport en commun en site propre : Bus-tram

- Route de Grasse, entre l'avenue Sarrazine et le collège Bertone : Finalisation des travaux
- Route de Grasse, entre le collège Bertone et le giratoire Croix Rouge : Démarrage des travaux
- Route de Grasse, entre le giratoire Croix Rouge et l'A8 : Etudes de niveau PROjet et négociations foncières
- Av J Grec : Définition du programme de l'opération et lancement des études.

Gestion des Voiries

- Entretien de la RD6007 à Villeneuve Loubet
- Travaux neufs et entretien de l'éclairage public et des trottoirs dans le périmètre urbanisé de Sophia Antipolis.
- Poursuite des opérations d'entretien régulier des voiries :

espaces verts, éclairage, travaux courants de voirie, nettoyage, etc.

- Programme de renouvellement d'enrobé de voirie et de développement de la LED dans l'éclairage public
- Formalisation d'un schéma global de débroussaillage et poursuite des travaux de débroussaillage le long de la voirie.
- Concertation avec les administrés (permission de voiries) et avec les partenaires et concessionnaires de réseaux.

Voirie communautaire dans le cadre des Zone d'Activité Economique

ZAE des Hauts d'Antibes

- Validation de l'avant-projet des travaux des voiries communautaires et départementales
- Définition du pilotage des bretelles autoroutières.
- Conduite d'opération en vue d'une enquête publique en 2022 et d'un démarrage des travaux en 2023.

Assistance technique aux communes

A titre expérimental, suivi des ouvrages d'art d'une commune.

2.4 ENVINET

Activités de la Direction

La Direction Envinet est en charge de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire de la CASA.

Cette collecte est réalisée tant par la régie que par le biais d'un marché de prestations de services. Sur l'ensemble des communes membres, 15 sont collectées en porte à porte et points de regroupement en régie contre 8 en prestation et 1 à parts égales entre la régie et le prestataire. La collecte en point d'apport volontaire est, quant à elle, entièrement réalisée par des prestataires de collecte.

Les services s'organisent selon plusieurs critères :

- Le flux
- Les types de voies
- La situation géographique
- Les spécificités des quartiers
- La fréquentation touristique

La CASA dispose de zones desservies en porte à porte (PAP) (collecte au droit des habitations), d'autres en points de regroupement (PR) (collecte à proximité des habitations avec des bacs à roulettes collectifs) ou en apport volontaire avec des colonnes de déchets (PAV).

Ce sont les caractéristiques de chaque secteur qui déterminent le mode de présentation et la fréquence de collecte. Chaque ville et même chaque quartier peut être soumis à un mode ou une fréquence de collecte différent.

Certains services spécifiques sont proposés selon les secteurs comme la collecte du verre et des huiles de friture des cafés, hôtels et restaurants, ou des ramassages à des horaires précis pour les lieux de production importante.



Missions ENVINET



Pour exercer sa compétence, la CASA dispose de deux centres techniques (Vallauris et Châteauneuf) accueillant les véhicules et agents de la régie et d'un site de prise de poste pour un équipage (par convention avec la CAPG) et basé à Malamaire (commune de Valderoure). De plus, un dépôt logistique (Biot) permet plus particulièrement le stockage des équipements de collecte.

Les opérations de traitement et de valorisation des déchets ménagers sont gérées par le syndicat de traitement et de valorisation des déchets UNIVALOM qui en détient la compétence et qui sont essentiellement assurées par des prestataires privés.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les ambassadeurs du tri ainsi que les 7 déchetteries ont également été transférées à UNIVALOM, ce qui permet ainsi aux habitants de la CASA et aux professionnels de déposer leurs déchets autres que les ordures ménagères résiduelles dans l'ensemble du réseau du syndicat avec des conditions d'accès harmonisées.

Avec la création du Pôle Métropolitain CAP AZUR regroupant la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, plusieurs actions

communes sur la thématique des déchets ont été engagées comme l'harmonisation des conditions d'accès dans les déchetteries, des campagnes de sensibilisation sur le tri des emballages, le compostage des déchets et le territoire Zéro Déchets.

Démarche qualité Envinet

La direction Envinet a été la 1^{ère} direction de la CASA à s'engager dans une démarche de certification ISO 9001 en 2014. Elle poursuit ces actions avec le déploiement de plans d'actions afin d'améliorer la satisfaction des usagers, l'organisation interne et de la performance de ses services. Depuis 2018, du fait du transfert d'activités sur Univalom et l'intégration à la démarche qualité du transport à la demande d'Envibus le système management a été révisé avec un pilotage commun et une modification du périmètre de certification.

Quelques actions phares au niveau de la Direction ENVINET

- Révision de la cartographie des processus avec le changement de périmètre.
- Réorganisation de procédures de travail suite au transfert d'activités impactant la collecte (gestion de la dotation en contenants, coordination entre les équipes).
- Poursuite de la mise en place d'outils informatiques de suivi des activités.
- Evolution de l'outil ATAL (suivi des équipements de collecte, gestion de stock).
- Travail sur le suivi des doléances et les Tableaux De Bord (TDB) pour la régie et le prestataire et coordination avec le prestataire
- Analyse des circuits de collecte afin d'optimiser les tournées
- Structuration d'espaces de travail informatique pour la DGA CV
- Déploiement d'un outil de gestion des encombrants (DEM'UP) avec dématérialisation de la feuille de route des agents de collecte et suivi de l'activité

Les temps forts de l'année 2020

Déploiement d'outils informatiques et de tableaux de bord en lien avec la certification ISO 9001

Collecte

- en place de deux jours de collecte sélective par semaine sur Valbonne, diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères et optimisation des circuits de collecte sur la régie dans la perspective de mettre en place deux jours de collecte sélective par semaine sur les communes d'Antibes Biot, Villeneuve Loubet et Vallauris en janvier 2021.
- Implantation de colonnes enterrées pour les ordures ménagères et de tri dans le cadre des gros projets d'aménagements comme Marena Lacan dans le Vieil Antibes ou sur les communes de Gourdon, Caussols, Bouyon et Cipières.
- Amélioration du maillage de PAV sur l'ensemble des communes
- Amélioration du fonctionnement du service des encombrants avec le développement d'une application mobile. Structuration de suivis automatisés de l'activité pour faciliter l'analyse interne et la transmission aux communes.
- Mise en place de formulaires internet de demande d'enlèvement d'encombrants, de signalements ou de demandes liés à la collecte de déchets.
- Collaboration avec UNIVALOM et CAP AZUR sur la prévention des déchets (renfort de la communication sur le compostage, le tri, territoire Zéro Déchets, les textiles...).
- Analyses ciblées de circuits de collecte pour rééquilibrage et modification de circuits.
- Restructuration de l'organisation administrative et informatique (Share point, ATAL, Office 365).

Les chiffres et statistiques

Les moyens humains et matériels

En 2020 la collecte des déchets est assurée au moyen de **129 véhicules** dont **99** appartiennent à la **CASA** et **30 au prestataire privé**. Parmi ces véhicules :

- 50 BOM 9 à 22m³ (30 BOM pour la régie et 20 pour le prestataire)
- 28 mini bennes 4 à 5 m³ (14 pour la régie et 14 pour le prestataire)
- 25 camions plateaux (21 pour la régie et 4 pour le prestataire)
- 7 camions grue 10 à 20m³ pour la collecte des encombrants réalisée par la régie et 4 camions grue de 26 m³ pour la collecte des PAV réalisée par le prestataire
- 2 micro-bennes électrique
- 2 véhicules 2 roues
- 12 pick-up (12)
- 18 véhicules utilitaires et légers (25 pour la régie et 7 pour le prestataire)

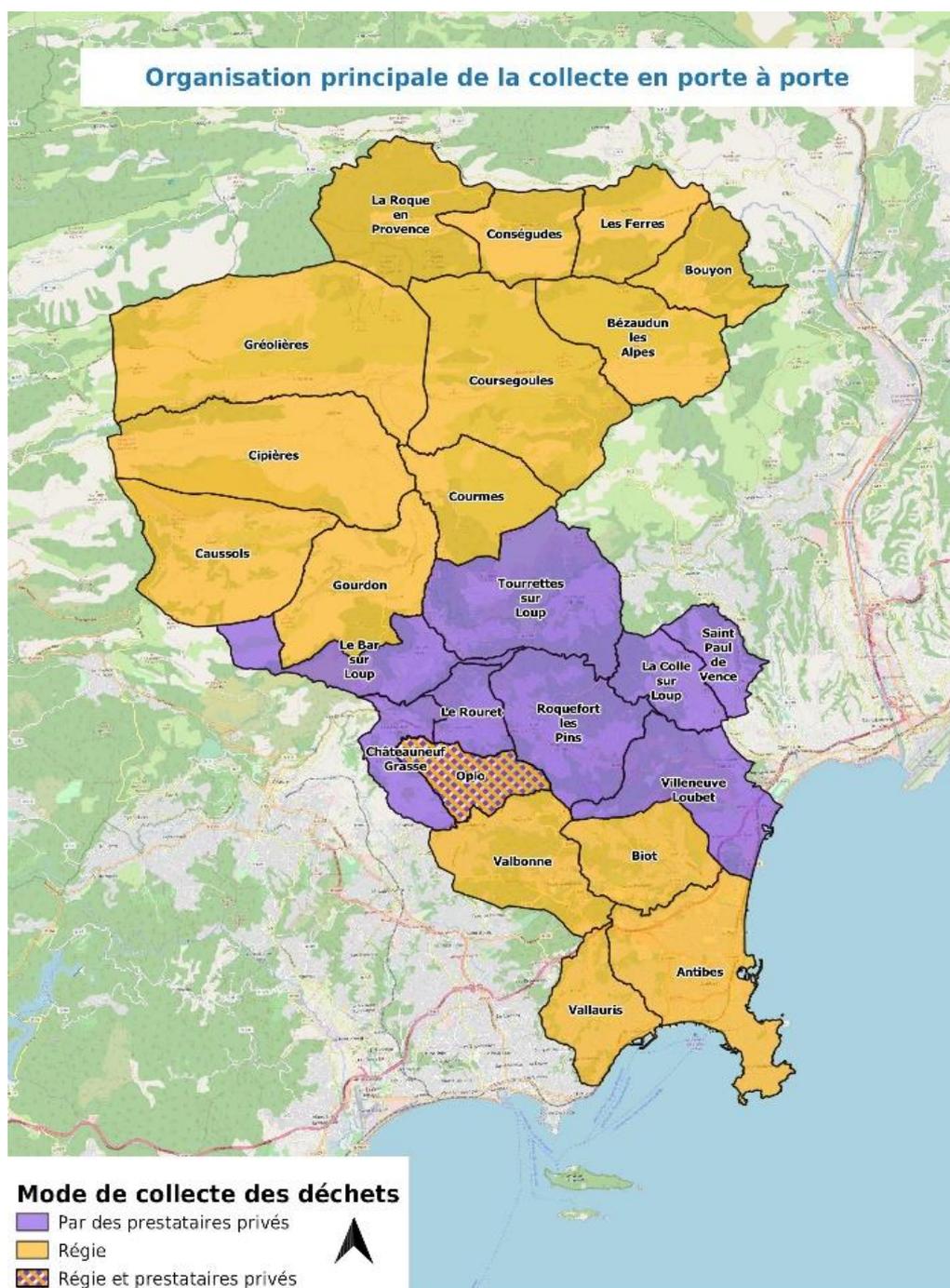
La régie de collecte est constituée à l'année de près de **200 agents** (agents de collecte, de maintenance des équipements et véhicules, encadrants, contrôleurs, personnels administratifs...). Durant les périodes de vacances scolaires ou durant les périodes de forte activité, les équipes de collecte sont renforcées par du personnel saisonnier à hauteur de **12** équivalents temps plein à l'année.

Pour le prestataire, dont les équipes sont basées à Villeneuve Loubet (collectes en porte à porte) et Mandelieu (collectes en PAV), **67 personnes** sont mobilisées pour assurer les prestations.

Répartition géographique des collectes

La collecte en porte à porte est divisée principalement en 3 zones :

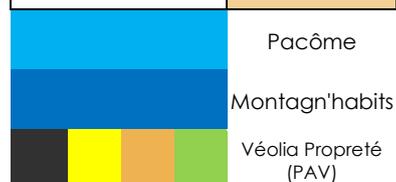
- Littoral
- Moyen pays
- Haut pays



Fréquences de collecte

Commune	COLLECTE EN PAP						COLLECTE EN PAV				
	OM	CS (Biflux)	Cartons	Verre	Encombrants	Végétaux	Ordures ménagères	Cartons	CS (Biflux)	Verre	TLC
Antibes	C4 à C28	C1	C2 (ZI des Trois Moulins uniquement)	4x/ semaine Vieil Antibes	C5						
Le Bar-sur-Loup	C2 à C6	C1			C1	*					
Bezaudun-les-Alpes	C2	C1			C1						
Biot	C2 à C7	C1	C1 sur Parc de Sophia	C1 points bouche village	C5						
Bouyon	C2	C1			C1						
Caussols	C2	C1			C1						
Cipières	C2	C0,5			C1						
Châteauneuf de Grasse	C2 à C7	C1			C1	*					
La Colle-sur-Loup	C2 à C7	C1 à C2		C1 à C0,5	C1	*					
Conségudes	C2	C0,5			C1						
Courmes	C2	C1			C1						
Coursegoules	C2	C1			C1						
Les Ferres	C2	C0,5 à C1			C1						
Gourdon	C2 à C3	C1			C1						
Gréolières	C2	C1			C1						
Opio	C2 à C7	C1		C1 à C0,5	C1	*					
Roquefort-les-Pins	C2 à C6	C1		C0,5	C1	*					
La Roque-en-Provence	C1 à C2	C0,5			C1						
Le Rouret	C2 à C6	C1			C1	*					
Saint-Paul de Vence	C2 à C14	C1		C0,5	C1	*					
Tourrettes-sur-Loup	C2 à C7	C1			C1	*					
Valbonne	C3 à C7	C2	C1 sur Parc de Sophia		C5						
Vallauris / Golfe Juan	C4 à C14	C1	C1 sur ZI St Bernard		C5						
Villeneuve-Loubet	C3 à C14	C1	C2 sur la ZI Marina 7	C1 points bouche Marina	C3	*					
ZI Sophia Antipolis	C3 à C7		Quelques points seulement (C2)		/						

* C0,5 de novembre à mars et C1 d'avril à octobre



Les fréquences de collecte sont adaptées aux besoins des communes

du territoire. Elles varient en fonction de la saisonnalité (augmentation de

certaines fréquences de collecte sur les zones à forte activité touristique et cœur de ville).

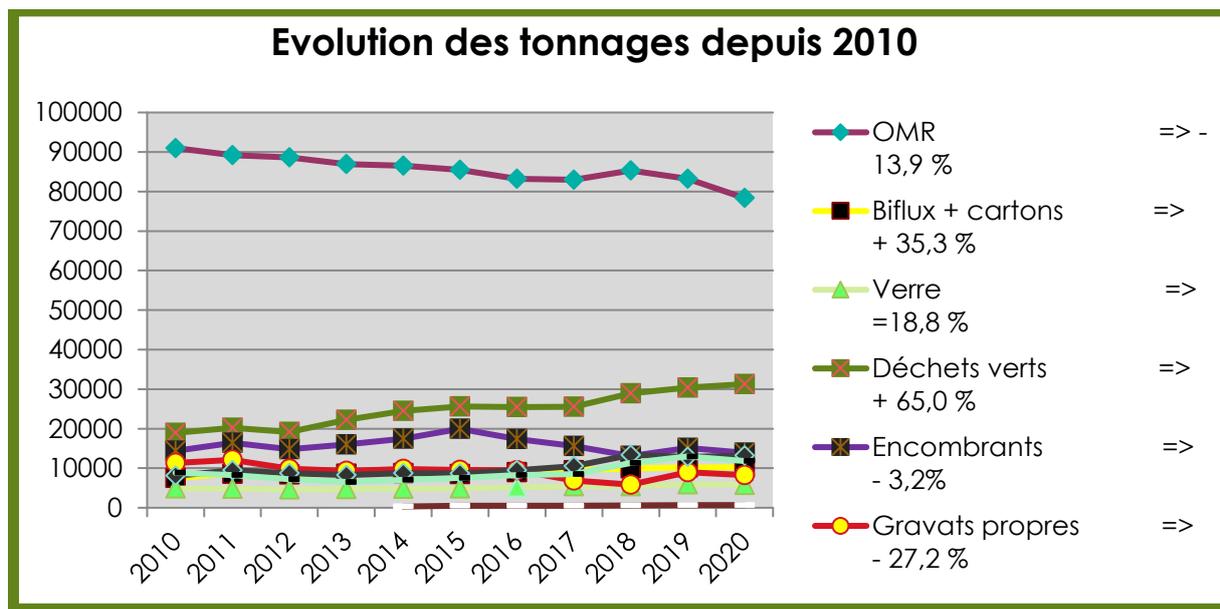
La collecte en point d'apport volontaire (PAV) permet de récupérer les déchets triés et déposés par les ménages et entreprises à proximité de leur lieu de résidence. Cela concerne 5 flux : le verre, le biflux (emballages,

Le dispositif de points d'apport volontaire (PAV) communautaire compte 1313 colonnes relevées par nos prestataires et réparties sur 538 points de collecte. Le parc est constitué de 64 colonnes pour les ordures ménagères, 425 pour le verre, 408 pour les emballages ; 198 pour le carton et 218 pour les textiles.

cartons ; les ordures ménagères et les TLC (textiles, linges et chaussures).

Les indicateurs techniques

Evolution de la collecte entre 2010 et 2020



Evolution des flux d'OMA (hors carton et DV en PàP) en kg/hab.



En référence à l'année 2010, on constate :

1. La baisse globale des ordures ménagères (OMR) avec **- 13.9%** d'OMR j
2. Une augmentation du biflux et cartons de **35.3%** ainsi que du verre **+ 18.8%** liée à l'amélioration des gestes de tri, à l'augmentation des fréquences de collecte sélective, au déploiement de la collecte en porte à porte sur de nombreuses communes pour ce qui concerne le biflux et à un meilleur maillage des points d'apport volontaire.
3. La collecte des textiles linges et chaussures mise en place en 2014 augmente également avec près de **34.2%** de collecte en plus en 6 ans.
4. L'augmentation des tonnages collectés de déchets verts est de **65%** en plus en 10 ans. Ceci s'explique notamment par le déploiement de la collecte en porte à porte sur 9 communes et la promulgation de l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage des végétaux. De même l'amélioration du maillage des déchetteries et l'augmentation du seuil de gratuité jusqu'à 3 tonnes par an (tous déchets confondus) pour les particuliers ont incité les habitants à se rendre en déchetterie pour y déposer les végétaux.
5. Une diminution du tonnage d'encombrants soit **-3.2 %**. Ceci est en partie dû aux filières de recyclage qui se sont mises en place avec les éco organismes comme éco système, éco mobilier...où une partie du gisement est directement repris et valorisé par les metteurs sur le marché.
6. Les gravats sales sont eux aussi en forte hausse avec plus **63.2%**, alors même que les gravats propres diminuent de **27.2%**. Les conditions d'acceptation des déchets inertes en CET de classe 3 se sont durcies et de ce fait une partie des gravats propres est maintenant classifiée en gravats sales (plâtre, éléments composites, déchets de nettoyage des plages...) et de ce fait les tonnages de gravats sales ont fortement augmenté.

Tonnages des déchets ménagers et assimilés en 2020

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)												
Déchets Occasionnels						Déchets de routine : Ordures						
Apports en déchetterie compétence (UNIVALOM)						Déchets de routine : Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Déchets verts PàP	Déchets collectés				
Gravats propres	Gravats sales	CS recyclable 11 832 t						Compostage	Encombrants (déchetterie et PàP)	Textiles Linges Chaussures	CS Recyclables biflux	CS Cartons
		DEA (Eco mobilier)	CS bois	CS ferraille	CS DEEE	DDM	Déchets verts (hors PàP)					
8 228 t 46 kg/hab./an	13 157 t 73 kg/hab./an	1 496 t 8 kg/hab./an	6 227 t 35 kg/hab./an	2 637 t 15 kg/hab./an	1 082 t 6 kg/hab./an	390 t 2 kg/hab./an	23 616 t 131 kg/hab./an	678 t 4 kg/hab./an	7 661 t 42 kg/hab./an (sur les 9 communes concernées)	9 235 t 51 kg/hab./an	992 t 6 kg/hab./an	5 796 t 32 kg/hab./an

Le tonnage global collecté de Déchets Ménagers et Assimilés en 2020 connaît une baisse de **3.85%** par rapport à l'année précédente soit 4 264 tonnes de moins. Cette baisse s'explique principalement par la crise sanitaire traversée en 2020.

Les déchets occasionnels diminuent légèrement soit près de **3.63%** par rapport à 2019. Durant la période de confinement les habitants se sont consacrés à des activités de bricolage et jardinage mais en parallèle l'activité économique était au plus bas avec également des périodes de fermeture des déchetteries au printemps.

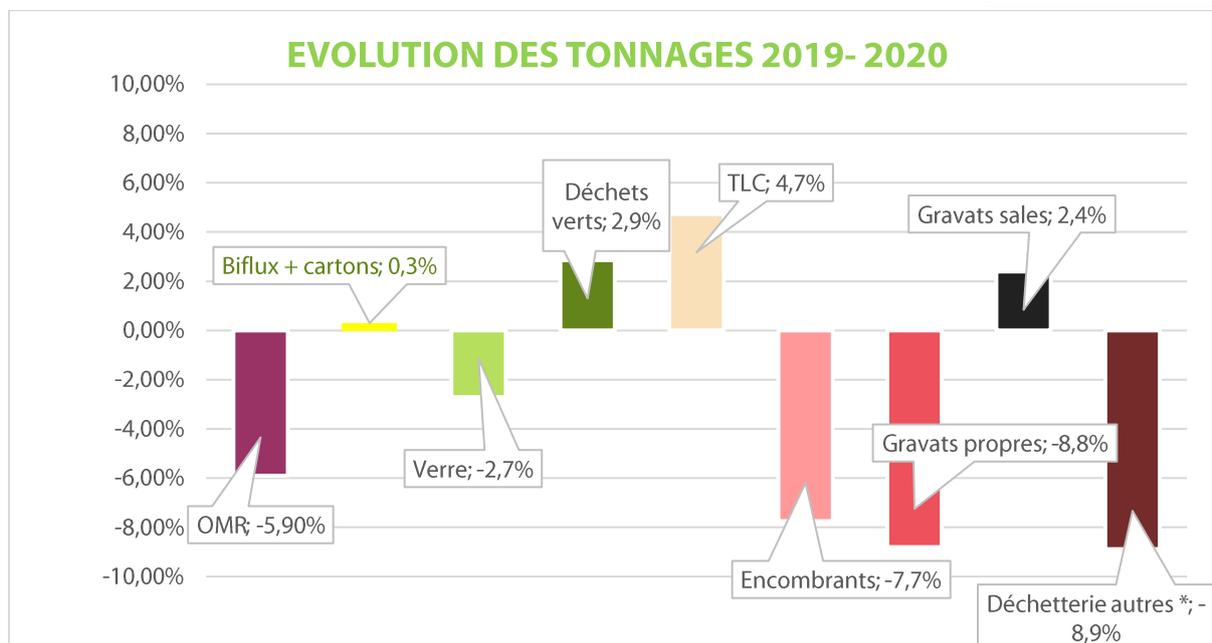
Une augmentation des tonnages de déchets verts collectés en porte à porte de **11.34%** et de seulement **0.4%** pour les apports directs de végétaux en

déchetterie pour une augmentation au global des tonnages de **2.9%**

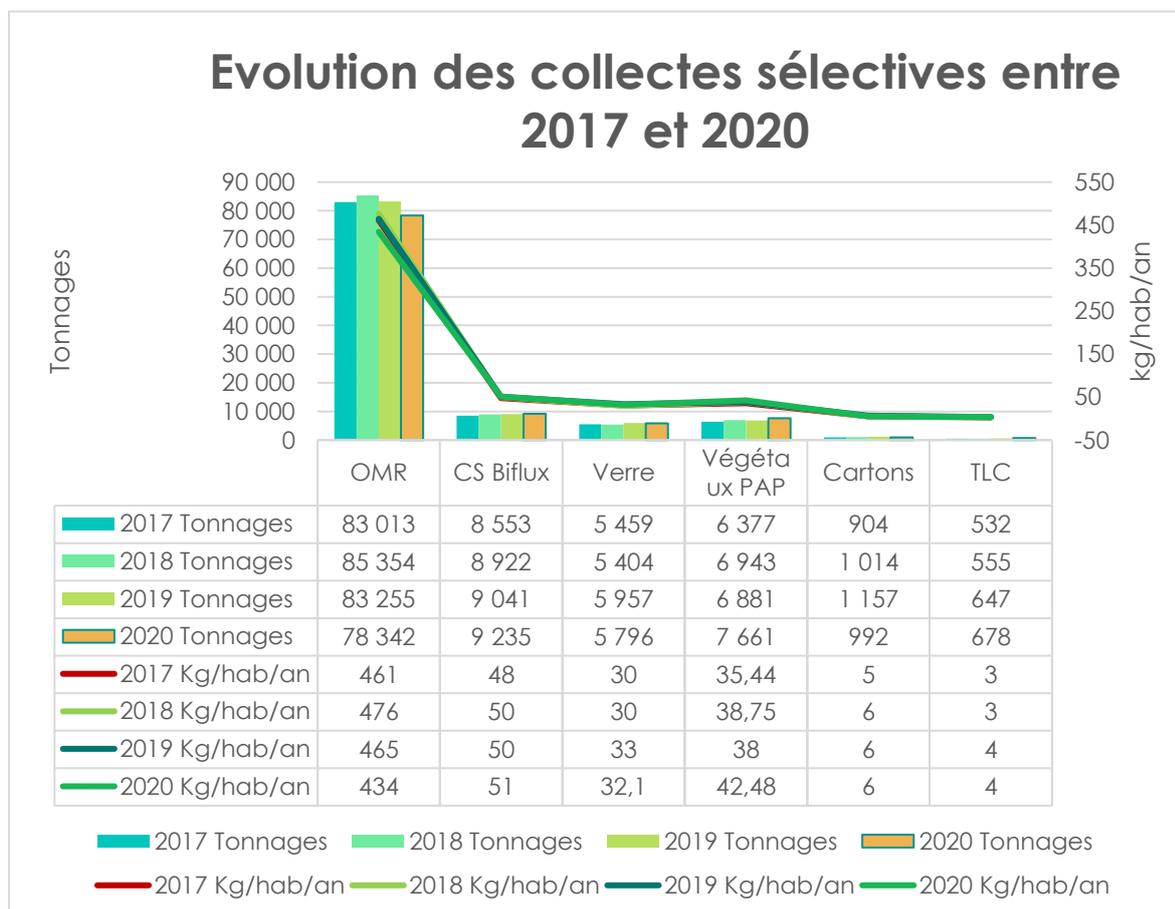
Les ordures ménagères résiduelles baissent (**-5.9% sur l'année, ce qui représente 4 913 tonnes en moins**). Il y a eu une forte baisse au printemps du fait notamment de la fermeture des cafés, hôtels et restaurants mais la reprise d'activité durant l'été a été assez forte.

Les tonnages des encombrants et dépôts sauvages collectés et apportés en déchetteries baissent de **7.7%**.

20 tonnes de textiles ont été collectées en plus, soit une augmentation de **4.7%**. Cette augmentation a surtout été ressentie sur les mois de confinement où les habitants ont certainement mis à profit cette période pour faire du tri dans leurs armoires.



*Déchetterie autre : bois, Déchets d'Équipement et d'Ameublement, ferraille, Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques, Déchets Dangereux des Ménages



La collecte sélective biflux (CS biflux) des déchets ménagers permet de séparer à la source les matériaux comme le papier, les cartonnettes, les emballages en plastique, en acier et en aluminium, des autres déchets ménagers afin de permettre leur recyclage.

La collecte du biflux se fait majoritairement en porte à porte (83%) et le reste en point d'apport volontaire (17%).

La volonté d'augmenter de manière significative le taux de recyclage des déchets ménagers a conduit la CASA à engager au cours des dernières années plusieurs actions permettant de développer le tri des déchets :

- La sensibilisation
- La collecte en biflux (mélange des emballages avec les journaux/magazines) généralisée sur le territoire
- L'extension du passage de la collecte en porte à porte dans plusieurs communes (Tourrettes sur Loup, Châteauneuf, Bar sur Loup, Valbonne)
- Les actions de communication engageantes et une campagne de communication coordonnée avec CAP AZUR

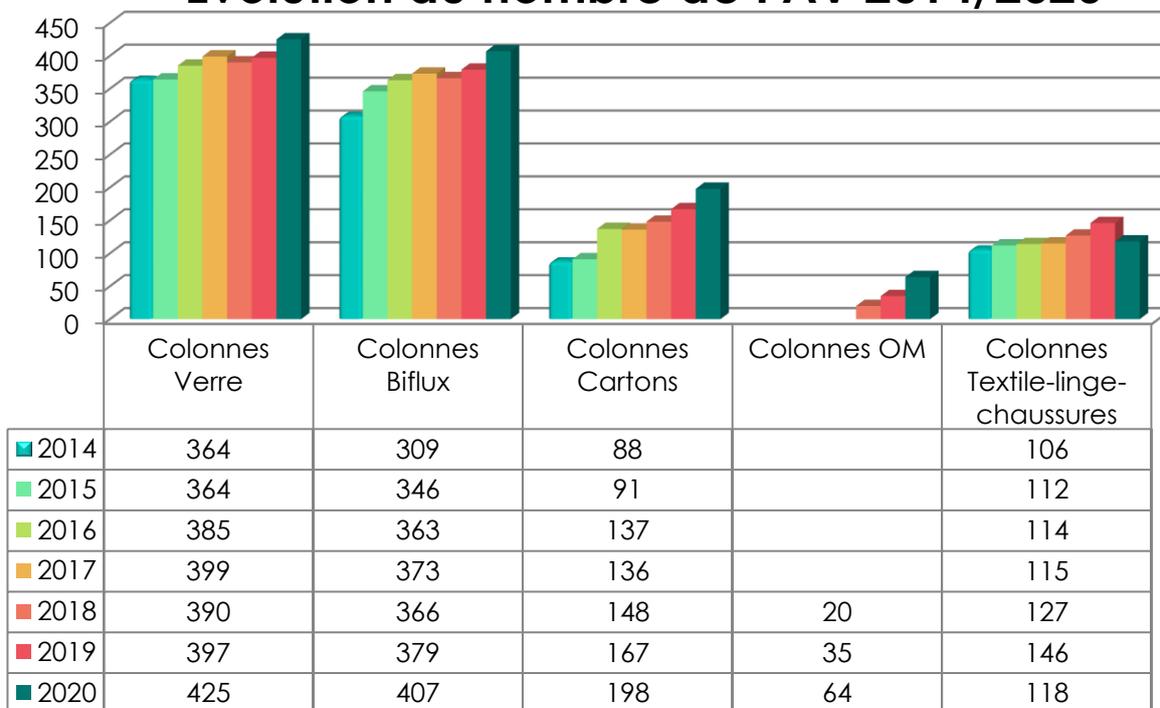
- L'amélioration du maillage des PAV sur l'ensemble du territoire
- Le passage à deux jours de collecte sélective en porte à porte par semaine sur la commune de Valbonne dès la fin 2019

Ces actions se sont traduites par une diminution des quantités d'ordures ménagères au profit des matières recyclables. Sur la commune de Valbonne le passage d'une collecte en points de regroupement pour une collecte en porte à porte et la mise en place de deux jours de collecte sélective par semaine a permis une augmentation de plus de 30 % des tonnages d'emballages collectés sur la commune en 2020.

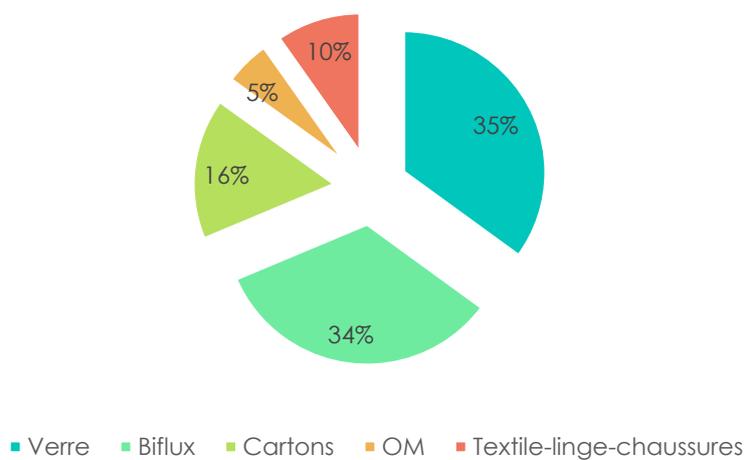
Au regard des objectifs à atteindre et fixés par la loi, les fréquences de collecte des ordures ménagères ont été diminuées en janvier 2021 au profit des collectes d'emballages (passage à 2 jours de collecte sélective par semaine en janvier 2021 sur les communes d'Antibes, Vallauris, Biot et Villeneuve Loubet).

De même, le nombre de bacs de tri a été augmenté partout où cela était possible, le plus souvent en substitution de bacs d'ordures ménagères.

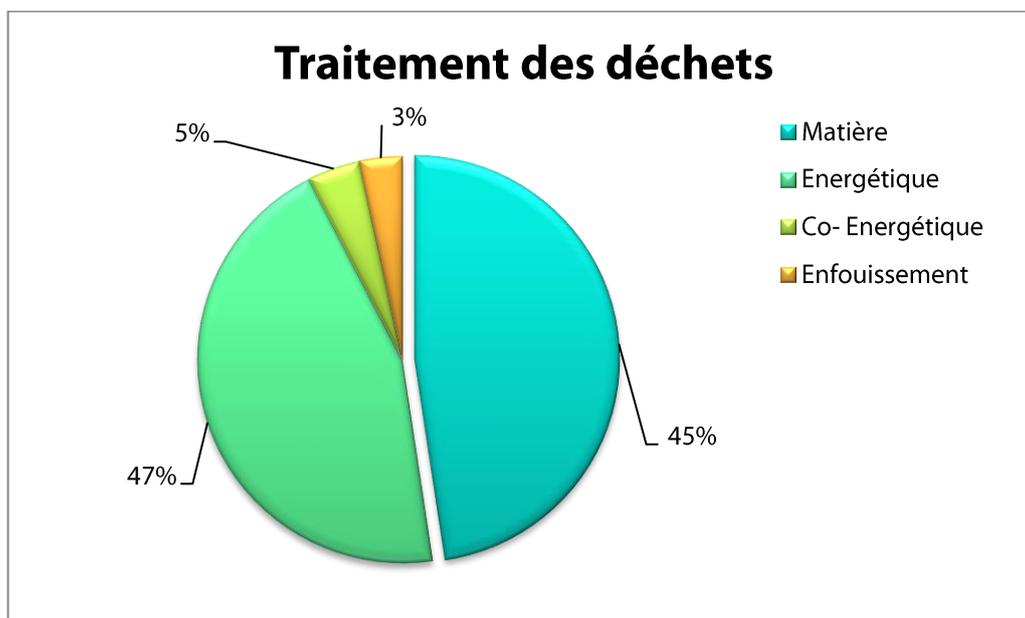
Evolution du nombre de PAV 2014/2020



Répartition des colonnes d'apport volontaire



Les modes de traitement des déchets



Les opérations de traitement des déchets ménagers sont gérées par UNIVALOM qui en détient la compétence et sont essentiellement assurées par des prestataires privés. Le syndicat de traitement UNIVALOM est constitué de la CASA et des communes du Cannel, Mandelieu-la-Napoule, Mougins, Théoule-sur-Mer et Mouans-Sartoux.

Dans un but de respect de l'environnement, le recours à l'enfouissement a été fortement diminué depuis 2017 avec notamment les encombrants qui après broyage deviennent du combustible solide de récupération (CSR). Ils sont ensuite utilisés par les cimenteries en tant que combustibles.

Au total en 2020, **97 % des déchets traités ont été valorisés** que cela soit :

- Par la production d'énergie : la **valorisation énergétique (47%) et co-énergétique (5%)**
- Par le recyclage : la **valorisation matière (28%)**
- Par le compostage : la **valorisation organique (17%)**

Une faible part des déchets ont été enfouis par stockage en ISDND (**3%**)

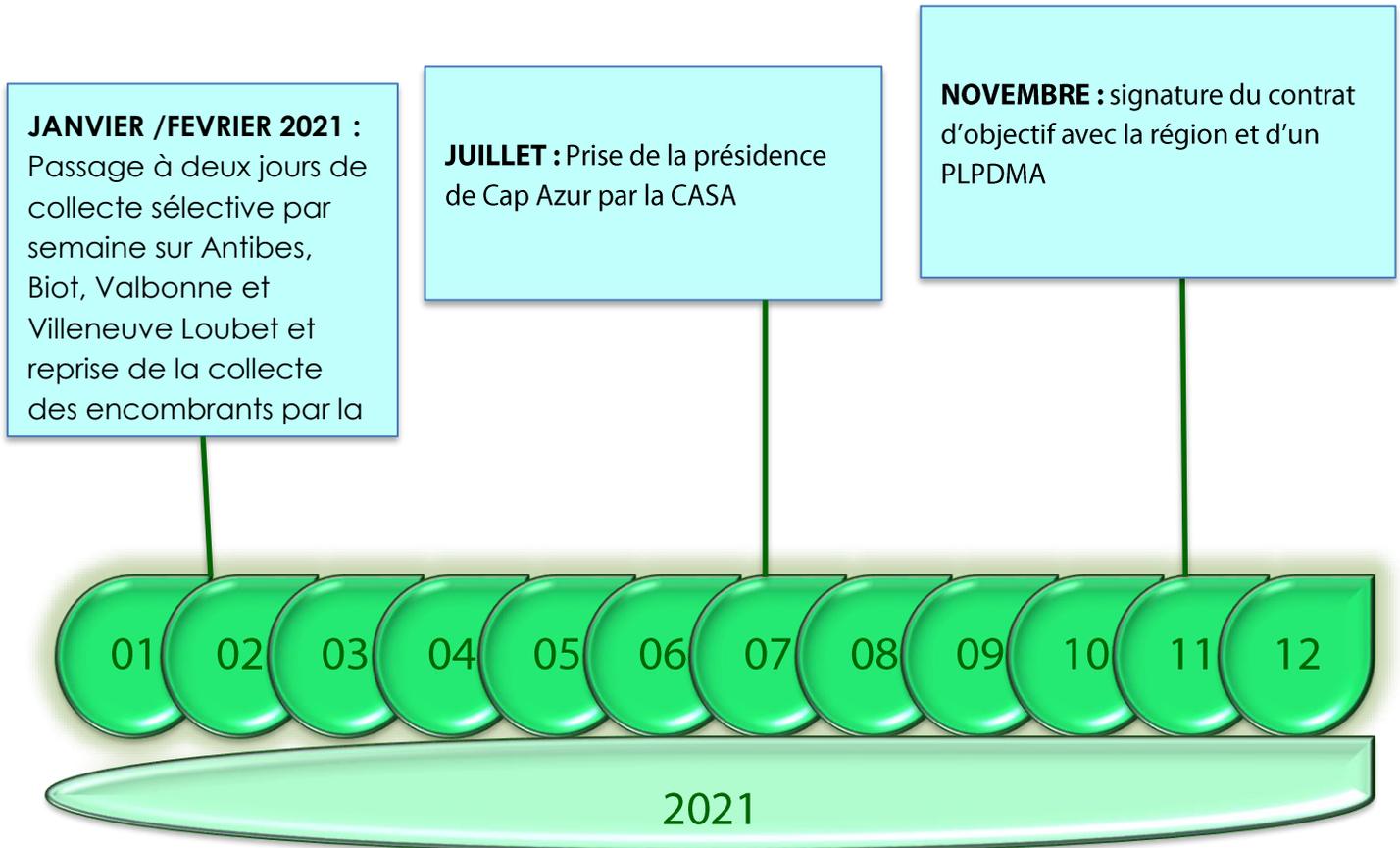
Par ailleurs UNIVALOM, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets 2016-2020 (PLPD) a engagé de nombreuses actions autour du compostage individuel et collectif, sur le broyage des végétaux, le réemploi et les actions zéro déchet.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Collecte

- Optimisation des circuits de collecte et diminution des fréquences de collecte des ordures ménagères sur les communes où le ramassage est assuré par la régie.
- Augmentation des dotations en bacs de tri en habitat collectif et sur les points de regroupement et augmentation de la fréquence de collecte du biflux (passage en C2 sur les communes d'Antibes, Biot, Vallauris et Villeneuve Loubet).
- Amélioration du fonctionnement du service des encombrants avec le développement d'une application mobile et d'un suivi informatisé de l'activité avec reprise en régie de l'intégralité de la collecte des encombrants sur tout le territoire de la CASA (reprise au prestataire de Villeneuve Loubet, Roquefort, Le Rouret et La Colle sur Loup).
- Implantation de colonnes enterrées pour les ordures ménagères dans le cadre des gros projets d'aménagements (Marenda Lacan à Antibes, Ecole d'Opio, les Maurettes à Villeneuve Loubet).
- Poursuite du déploiement des dispositifs semi-enterrés sur les communes de Causols, Gourdon et Valbonne.
- Amélioration du maillage en PAV sur l'ensemble des communes.
- Réflexion sur la mise en place d'une collecte des biodéchets sur une zone test.
- Collaboration avec UNIVALOM et CAP AZUR sur la prévention des déchets (renfort de la communication sur le compostage, le tri, territoire Zéro Déchets, les textiles, etc.)
- Adoption d'un PLPDMA pour la période 2022 2028.
- Signature d'un contrat d'objectif avec la région.

Déploiement d'outils informatiques et de tableaux de bord en lien avec la certification ISO 9001



2.5 GEMAPI – EAUX PLUVIALES

Activités de la Direction

Créée le 1er janvier 2018, la Direction GEMAPI – Eaux Pluviales met en œuvre la stratégie de gestion des risques d'inondation de la CASA, dans ses dimensions préventives et opérationnelles. Ces 2 compétences sont indissociables compte-tenu de l'étendue des phénomènes sur notre territoire, avec en première ligne les ruissellements et les crues éclaircies des vallons, et les débordements des cours d'eau.

Les missions de cette direction sont synthétisées ci-après :

PRINCIPALES MISSIONS	GEMAPI et hors GEMAPI (*)	Eaux Pluviales / Ruissellements
Stratégie de gestion	Schémas directeurs d'aménagement - PAPI	Schémas directeurs hydrauliques, Zonage pluvial
Etudes et travaux	Protection contre inondations Actions foncières Continuité écologique	Travaux sur ouvrages pluviaux publics Protection contre les ruissellements
Gestion Entretien Exploitation	Entretien, restauration des cours d'eau et vallons (DIG), ouvrages hydrauliques (digues, ...) Ouvrages littoraux de protection	Réseaux, exutoires en mer Bassins de rétention Requêtes usagers et contentieux SIG, DT/DICT, ...
Environnement	Protection des écosystèmes Qualité des milieux aquatiques	Techniques alternatives Contrôles des pollutions des milieux
Aménagement du territoire - Urbanisme	PPA pour les révisions des PPRI Assistance application PPRI	Avis sur autorisations d'urbanisme (PC), conformités travaux, ...
	Avis sur projets publics et privés, participation SCOT, PLU, SRADDET, ...	
Réduction de la vulnérabilité	Diagnostics, amélioration résilience	
Missions de police	Assistance police du maire	Police spéciale (eaux pluviales)
Surveillance météorologique Assistance gestion de crise	Accompagnement des communes dans l'alerte inondations Assistance PCS, préparation événements, coordination intercommunale, ...	
Culture du risque	Information préventive, conduite à tenir, repères crues, ...	

(*) La CASA a délégué différentes actions relevant de la GEMAPI au SMIAGE Maralpin créé en 2017

Les temps forts de l'année 2020

Interventions de terrain : entretien des vallons et réseaux pluviaux / assistance à la gestion de crise :

L'unité d'intervention GEMAPI-EP a maintenu son activité de terrain tout au long de l'année 2020, y compris pendant les périodes de confinement, en appliquant des mesures rigoureuses de prévention liées au risque COVID-19.

L'entretien préventif réalisé sur les vallons et les réseaux pluviaux du territoire a contribué à la bonne gestion des épisodes orageux du 11 mai et du 4 juin 2020 notamment.

Un dispositif d'astreinte de cadres a été mis en place pour répondre aux urgences lors des inondations.

Chantier d'entretien à Châteauneuf

Avant

Après



Chantier d'entretien du vallon de Beaume Mèle au Rouret

Avant



Après



Vallon Chemin de la Colline à Vallauris



Travaux

Etudes préparatoires : Ecole Haut Sartoux (Valbonne), Maurettes (Villeneuve-Loubet), Madé (Vallauris/Antibes), vallon Cassan (Tourrettes), vallon du Riou Merlet (Châteauneuf), vallon des Groules (Antibes), exutoires pluviaux (Villeneuve-Loubet), ...

L'activité travaux a été réduite en 2020.

Travaux d'amélioration, de réparation ou d'extension des ouvrages pluviaux : Clos de boules, Avenue de Cannes et avenue des Mimosas (Vallauris), Peyrebelle (Valbonne), Chemin du Laquet (Le Bar/Loup), Parking des Bachettes/Place arcade (Biot), Maire (Vallauris), ...

Travaux sur le vallon des Clausonnes (Biot) via le SMIAGE.

Ouvrage des Clausonnes (Biot)



Diagnostic épi des Maurettes (Villeneuve-Loubet)



Études stratégiques - PAPI CASA et PAPI Cagne

Dispositif CAS'ALABRI



CAS'ALABRI

**PROTÉGEZ VOS BIENS
FACE AUX INONDATIONS !**

La CASA propose un diagnostic de vos biens
et un accompagnement pour réduire votre
vulnérabilité et mieux gérer le risque inondation

Profitez d'une
aide de l'État
de **20 à 80%**
du montant hors taxes
des travaux
(pour les biens en
zone inondable PPRi)

GRATUIT
CONFIDENTIEL
PERSONNALISÉ

Pour qui ?
Mairies, entreprises, établissements recevant du public sur le territoire de la CASA

Pour quoi ?
Évaluer la vulnérabilité de vos biens à l'inondation
Définir les mesures à mettre en place (équipements, travaux) et vous accompagner dans leur mise en œuvre en bénéficiant de la subvention de l'État
Établir un Plan de Mise en Sécurité adapté pour avant, pendant et après les périodes d'inondation

+ d'infos : agglo-sophiaantipolis.fr ou par mail : casalabri@agglo-casa.fr

PAPI CASA – Opération Hameau de la Brague



Etudes et réglementation

Réalisation de l'étude sur les ouvrages hydrauliques littoraux en lien avec la GEMAPI (CEREMA).

Schémas directeurs des eaux pluviales et des ruissellements sur le territoire CASA, accompagnement des communes dans leurs actions d'urbanisme (PLU, opérations d'aménagement, fonds Barnier, ...).

Suivi de la révision des PPRI de Biot, Vallauris, Antibes.

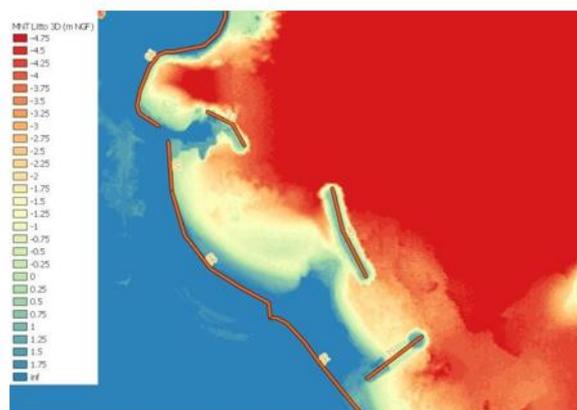


Illustration: Bathymétrie du secteur Punteil-Salis (source: Lito, 3D traité par le Cerema)

Les chiffres et statistiques

Effectif

Fin 2020, la direction pouvait compter sur **31** agents (+ 2 postes à pourvoir) dont 16 agents dédiés aux interventions de terrain (unité exploitation).

Patrimoine

Le patrimoine géré par la CASA en direct ou via le SMIAGE comporte :

- **4** cours d'eau majeurs : Loup, Brague, Malvan (affluent de la Cagne) et Estéron (affluent du Var).
- **120 km** de vallons péri-urbains et urbains,
- Plus de **360 km** de réseaux pluviaux.
- **6** ouvrages hydrauliques (bassins de rétention) et 1 digue.

Finances

La CASA consacre un budget très important à la gestion des risques d'inondation qui constitue l'une de ses priorités. En 2020, les dépenses en section Fonctionnement sont **de 2,04 M€ TTC** et les dépenses en section Investissement de 11,95 M€ TTC.

Les dépenses ont porté notamment sur :

- Travaux : **3,2 M€ (dont 1,9 M€ de report)**
- Acquisitions foncières : **8,2 M€** (dont hameau de la Brague à Biot)
- Etudes : **0,93 M€ (dont (0,45 M€ de report 2019))**
- Participation SMIAGE : **0,79 M€** en investissement et **0,29 M€** en fonctionnement

Environ 400 mandats ont été traités dans l'année.

Dans sa séance du 27 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la CASA a instauré la taxe GEMAPI prévue par le Code Général des Impôts, pour un produit prévisionnel sur l'année fiscale 2021 de **3,47 M€**.

Autres indicateurs 2020

Les chiffres significatifs pour les activités dédiées à la prévention et aux avis techniques :

- Nombre de diagnostics de réduction de vulnérabilité réalisés (dispositif CAS'ALABRI) : **100**.
- Nombre de dossiers ouverts pour répondre à des requêtes de communes ou riverains : **232**.
- Nombre de dossiers d'urbanisme traités (PC, DP, CU) : **662**.
- Nombre de courriers envoyés : **130** environ.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Réaliser des chantiers de protection contre les ruissellements : bassins de rétention du Haut Sartoux à Valbonne, restauration hydromorphologique du vallon du Riou Merlet à Châteauneuf, requalification du vallon des Groules à Antibes, recalibrage du Madé (Vallauris/Antibes), ...
- Finaliser les acquisitions foncières au droit du hameau de la Brague et l'étude des ZEC,
- Suivre les travaux confiés au SMIAGE.
- Poursuivre les diagnostics de réduction de la vulnérabilité des personnes, habitations, entreprises et ERP exposés aux risques d'inondation, cofinancés par les fonds Barnier et accompagner les propriétaires et gestionnaires pour le lancement des travaux.
- Lancer l'étude stratégique de gestion du littoral de la CASA en partenariat avec le CEREMA et les communes.
- Accompagner les études pré-opérationnelles sur la Brague,
- Finaliser et mettre en œuvre les plans de gestion pour l'entretien des réseaux pluviaux et des vallons.
- Poursuivre et étendre les schémas directeurs des eaux pluviales et des ruissellements sur le territoire CASA, assister les communes dans leurs opérations d'urbanisme (PLU, révision PPRI, aménagements, fonds Barnier, ...).
- Développer l'appui aux communes pour la gestion des inondations et le réseau des gestionnaires de crise : surveillance météorologique, dispositif radio, supports de communication et d'information.

2.6 ASSAINISSEMENT

Activités de la Direction

En application de la Loi NOTRe, la CASA est depuis le 1er janvier 2020 compétente en matière d'assainissement des eaux usées. Elle a créé à ce titre une Direction Assainissement chargée de la mise en œuvre d'une politique de gestion des eaux usées générées sur son territoire, tournée vers la préservation des milieux naturels et la qualité du service rendu auprès des usagers du service public d'assainissement.

Cette direction dispose des moyens humains et matériels lui permettant d'assurer, sur le périmètre d'intervention de la Régie d'Assainissement :

- Les relations de proximité avec les usagers, les communes et syndicats.
- L'exploitation des réseaux, stations de pompage et stations d'épuration.
- La gestion de la supervision et de l'autosurveillance des installations
- Les études et travaux dédiés à la gestion et au développement du patrimoine.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- La gestion des nouveaux branchements, notamment dans

le cadre de procédures d'autorisation d'urbanisme et du contrôle de conformité des branchements existants.

Elle dispose par ailleurs d'un service d'urgence mobilisable 24h/24 et 7j/7 lui permettant d'intervenir immédiatement sur tout dysfonctionnement d'ouvrage ou équipement de nature à engendrer un risque sanitaire ou environnemental (débouchages, réparations, dépannages...).

Sur les périmètres confiés à des délégataires de service public, la direction de l'assainissement est par ailleurs mobilisée :

- Pour assurer le contrôle des activités déléguées : suivi des activités et travaux confiés, veille au respect des dispositions contractuelles et réglementaires édictées.
- Pour réaliser les travaux et actions exclus du champ d'intervention des délégataires : Travaux de renouvellement patrimonial et d'extension, toute autre action du service public d'assainissement non prévue aux contrats de délégation.

Les temps forts de l'année 2020

Dans un contexte de prise de compétence à l'échelle du territoire intercommunal, l'année 2020 a été avant tout marquée par :

- Un important travail de **diagnostic et de collecte des données** relatives aux modes de gestion, aux réseaux, branchements, postes de relevage des eaux usées, stations d'épuration et systèmes d'assainissement non collectif en vue d'en cerner les particularités, d'identifier les problématiques rencontrées et de prioriser les actions.
- Le suivi des actions et travaux lancés par les communes avant le 1er janvier 2020.
- La **mise en place d'outils** (marchés publics, procédures) permettant de garantir la continuité de fonctionnement des réseaux, postes de relevage et stations

d'épuration (débouchages, curages, maintenance, travaux de réparation).

- La mise **en place d'un numéro d'appel unique** permettant de centraliser les demandes des communes et des usagers et l'activation d'un service d'urgence pour tout le territoire intercommunal, joignable 24h/24 et 7 jours /7.

Les bilans d'autosurveillance des **stations d'épuration** ont été particulièrement suivis sur l'ensemble du territoire intercommunal en 2020 pour juger des performances épuratoires de ces ouvrages. A l'exception des stations d'épuration de Gréolières-les-neiges et de Gourdon qui font l'objet de projets de travaux de reconstruction, les résultats sont tous conformes à la réglementation.

On notera en 2020 les faits marquants suivants :

Stations d'épuration

- Achèvement des travaux de mise en conformité des stations d'épuration de Châteauneuf-Grasse et de Bar Sur loup lancés en 2019
- Mise en œuvre du marché de travaux de reconstruction de la station d'épuration de Gourdon.
- Lancement de l'étude de reconstruction de la Station d'épuration de Gréolières-les-neige.
- Suivi des travaux de reconstruction de la Station d'épuration de Cagnes sur mer gérés par le SYMISCA.



Création d'un bassin
d'orage

STEP de Châteauneuf-Grasse



Modernisation des systèmes de déshydratation des boues
STEP de Châteauneuf-Grasse et de Bar sur loup



Travaux de renouvellement des réseaux

- Rue de la placette et Route de Gréolières à Cipières.
- Chemin de la Frâche (1ère partie) à Gourdon.
- Conduite de refoulement du Poste de relevage Antiquité, Bd de la Garoupe à Antibes.
- Reconstruction du Poste de relevage des eaux usées St Bernard à Vallauris (1ère phase).



Bd Garoupe
ANTIBES



Rue de la Placette
CIPIERES



Poste EU St Bernard
VALLAURIS

Travaux d'extension

- Cap d'Antibes – Secteur Antiquité (Malespine, Grands ducs, Pins du Cap, Soleil, Notre dame et Gardiole Bacon).
- Chemin de l'Escure au Bar sur Loup.
- Chemin du Loubet à Villeneuve Loubet.



Ch. De l'Escure
LE BAR SUR LOUP



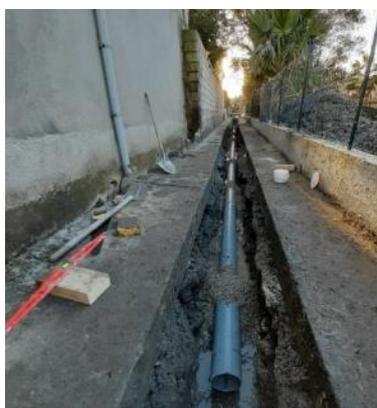
Av. Grands ducs
ANTIBES

Périmètres délégués

- Renouvellement des réseaux EU des rues de la Ressence et Sartorio à Vallauris.
- 1ère tranche de renouvellement du réseau EU implanté dans le vallon de la Maire à Vallauris.
- Amélioration du réseau EU de la piste de la Béguine à Valbonne par la création de chambres des vannes équipées.



Rues Ressence / Sartorio
VALLAURIS



Vallon Maire
VALLAURIS



Piste de la Béguine
VALBONNE

Les chiffres et statistiques

Effectif

Fin 2020, la direction pouvait compter sur **48** agents dont **26** agents dédiés aux interventions de terrain (Services d'exploitation).

Patrimoine

- 633 km de réseaux d'eaux usées.
- 94 postes de refoulement.
- 37 déversoirs d'orage et 22 points de diagnostic permanent.
- 17 Stations d'épuration.
- 54 000 Abonnés au réseau public d'assainissement collectif (environ 140 000 habitants).
- 12 630 Installations d'assainissement non collectif (environ 40 000 habitants).

Réalisations

Les chiffres significatifs des activités de la régie d'assainissement en 2020 :

Exploitation

- 32 000 mètres linéaires d'entretien préventif et curatif.
- 144 tampons de regards de visite remplacés.
- 437 interventions de maintenance sur les stations de pompag.
- 14 pompes de relevage et 11 accessoires hydrauliques renouvelés.
- 241 interventions d'urgence menées.
- 200 avis sur la conception de nouveaux raccordement émis.
- 101 nouveaux raccordements instruits et 62 conformités délivrées.
- 65 enquêtes menées dans le cadre de ventes immobilières sur les 2 500 demandes d'attestation de desserte traitées.

Travaux

- 1 511 mètres linéaires de réseaux remplacés.
- 844 mètres linéaires de réseaux réhabilités.
- 169 branchements créés.
- 27 mètres linéaires de branchements réparés.
- 1085 mètres linéaires de réseaux créés dans le cadre de chantiers d'extension.
- 234 études menées.

Assainissement non collectif

- 144 diagnostics de bon fonctionnement.



- 119 contrôles de conception.
- 79 suivis de réalisation.

Finances

Le financement des actions de la direction de l'assainissement est assuré par deux budgets annexes de l'assainissement :

- Le premier pour les activités de la régie notamment financées par la Redevance Assainissement.
- Le second pour le financement d'opérations patrimoniales sur les périmètres d'intervention de délégataires de service public et notamment financées par la Surtaxe Assainissement.

Les principales données des exercices budgétaires 2020 sont les suivantes :

Budget de la Régie Assainissement

- Dépenses d'exploitation fonctionnement : 9 749 358 €.
- Dépenses d'investissement : 6 026 833 € ; dont 4 440 962 € de travaux.

Budget Annexe dédié aux périmètres DSP

- Dépenses d'exploitation fonctionnement : 2 963 158 €.
- Dépenses d'investissement : 3 700 335 € ; dont 1 803 154 € de travaux.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Assainissement collectif

- Harmoniser les relations aux usagers sur le territoire intercommunal (règlement de service unique, harmonisation tarifaire progressive).
 - Lancer un Schéma Directeur d'Assainissement traitant des différentes composantes des systèmes d'assainissement collectif (réseaux, postes de relevage, station d'épuration, gestion des boues et autres sous-produits de l'assainissement, développement de la REUSE).
 - Développer les dispositifs et procédures d'autosurveillance de la régie en vue de lutter efficacement contre les pollutions, les infiltrations d'eaux claires parasites et d'accentuer le contrôle des rejets non domestiques avec l'assistance des communes détentrices du pouvoir de police sanitaire.
 - Mener à bien le programme d'investissement 2021
 - o Travaux de renouvellement et de réhabilitation de réseaux :
 - Réduction des eaux claires parasites des réseaux de Villeneuve Loubet, Saint Paul de Vence et la Colle sur loup raccordés à la Station d'épuration de Cagnes-sur-mer.
- Travaux d'assainissement liés au redimensionnement de l'ouvrage cadre pluvial du Malvan à Cagnes-sur-mer.
 - Voies Juin, Tourraque, Barquier, Maizières, Foch, Leclerc et James Wyllie à Antibes.
 - Chemin de Pierrefeu et Route des Dolines à Valbonne.
 - Rue de la Victoire à La Colle sur loup.
 - Impasse de Cul de sac à Biot.
 - o Extension du réseau public.
 - Poursuite des travaux d'extension du réseau public au cap d'Antibes (Aimé Bourreau).
 - Voies Super Cannes, Notre Dame et Pertuades, impasses Louce et Lintié à Vallauris.
 - Routes des Gorges, de Grasse et de Vence à Tourrettes-sur-loup.
 - Avenue Saint Andrieu à Villeneuve Loubet.

- Quartier « Le Colombier » à Roquefort-les-Pins.
 - Chemin du Castelet au Rouret.
 - Chemin des moulins à Valbonne.
 - Chemin de la Frâche et rue du Paradis à Gourdon.
 - Etude d'assainissement des quartiers de la Brague et de St Julien à Biot.
- Travaux dédiés aux postes de relevage et stations d'épuration :
 - Reconstruction de la Station d'épuration de Gourdon.
 - Achèvement de la construction du poste de relevage St Bernard à Vallauris.
 - Reconstruction du poste de relevage des eaux usées du Port Vauban.
 - Etudes de reconstruction de la Station d'épuration de Gréolières-les-neiges.
 - Achèvement du schéma directeur de Biot.
 - Modernisation des systèmes de supervision de la direction (postes de relevage, stations d'épuration et points d'autosurveillance).
- Poursuivre le suivi des activités des délégataires de service public implantés sur le territoire intercommunal et participer au renouvellement des procédures de délégation.

Assainissement non collectif

- Fixer des redevances d'assainissement non collectif identiques pour l'ensemble des usagers du SPANC de la CASA.
- Harmoniser les relations aux usagers sur l'ensemble du territoire en proposant un règlement de service unique.
- Constituer une base de données informatisée complète et consolidée avec système d'information géographique (SIG).
- Etablir un programme pluriannuel de diagnostic périodique visant la mise en conformité progressive des installations existantes.

2.7 EAU POTABLE

Activités de la direction

Comme le prévoit la loi NOTRe du 7 août 2015, depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis a repris la compétence Eau potable sur l'ensemble de son territoire.

La direction Eau Potable assure la production et la distribution de l'eau potable des 24 communes membres d'après différentes gouvernances :

- En régie directe,
- Avec une délégation de service public (DSP),
- Et/ou par l'adhésion à un syndicat.

Ces modes de gestion pouvant être différents selon qu'il s'agisse de la production ou de la distribution.

COMMUNE	Gouvernance Eau potable	
	Production	Distribution
ANTIBES	SILRDV DSP Véolia	DSP Véolia
BEZAUDUN-LES-ALPES	SIEVI	
BIOT	SILRDV DSP Véolia	DSP Véolia
BOUYON	SIEVI	
CAUSSOLS	Régie directe	
CHATEAUNEUF	SIEF	DSP Suez
CIPIERES	Régie directe	
CONSEGUDES	SIEVI	
COURMES	Régie directe	
COURSEGOULES	SIEVI	

GOURDON	Régie directe	
GREOLIERES	Régie directe SI3V	
LA COLLE-SUR-LOUP	Véolia Lauron SILRDV	DSP Véolia
LA ROQUE-EN-PROVENCE	SIEVI	
LE BAR-SUR-LOUP	SIEF	SPL Hydropolis
LE ROURET	SIEF	DSP Suez
LES FERRES	SIEVI	
OPIO	SIEF	DSP Suez
ROQUEFORT-LES-PINS	Véolia Lauron SILRDV SIEF DSP Véolia	DSP Véolia
SAINT-PAUL-DE-VENCE	SIEVI	SIEVI DSP Véolia
TOURRETTES-SUR-LOUP	SIEVI	
VALBONNE	SIEF SICASIL	SPL Hydropolis
VALLAURIS	SICASIL	
VILLENEUVE-LOUBET	DSP Suez SILRDV	DSP Suez

Les temps forts de l'année 2020

Régie d'exploitation Eau potable / Assainissement

- Mise en place de la régie d'exploitation eau potable / assainissement :
 - o Aménagement du local technique loué à la commune de Gourdon.
 - o Acquisition de divers outils : scie à métaux, tronçonneuse, visseuses, Détecteur de métaux, télémètre Laser, ...
 - o EPI.
 - o Location de véhicules de service.
 - o Acquisition de matériel d'autocontrôle (turbidimètre, mini-photomètre, colorimètre, ...).
 - o Création d'un stock de fourniture : compteurs, robinets, raccords, bouchons, ...).
- Création d'une application de géolocalisation des compteurs et des vannes. Outil utilisé pour les campagnes de relève des index de consommation.
- Mise en œuvre d'un espace collaboratif de type « WhatsApp » permettant la transmission des demandes d'intervention et un retour plus efficace des agents d'exploitation.
- Instauration d'un point d'accueil unique (téléphone, mail) ainsi que d'une astreinte de décision pour l'ensemble des usagers et

communes gérées par la CASA et une astreinte d'exploitation pour les communes en régie directe.

- Prise de connaissance de l'ensemble des réservoirs, des sources, des réseaux et des parcs compteurs des 5 communes en régie directe,
- Contacts avec les élus pour établir des méthodes de travail adaptées aux besoins des différentes communes en régie.

Direction Eau potable

- Etude des différentes délégations de service public et contrats existants, rencontre des délégataires avec mise au point des attentes de la CASA.
- Vérification technique point par point, des programmes de travaux de renouvellement et des extensions prévues dans les différents contrats.
- Suivi de tous les travaux des concessionnaires et des communes de la CASA, dans le cadre des préparations budgétaires Eau Potable établis selon les finances Communes / CASA,

Tempête Alex – 2 octobre 2020 – Gréolières Quartier St Pons

- Glissement de terrain au niveau du captage de la source du Pluy. Distribution de bouteilles d'eau aux abonnés. Remise en état le 07/10/2020.

Restriction d'eau – Gréolières Quartier Laval

- L'ARS signale la présence d'escherichia coli au niveau des derniers résultats d'analyses effectués sur le réseau du Fanguet. Mise en place d'une restriction d'eau le 14/10/2020 avec distribution de bouteilles d'eau. Levée de la restriction le 26/10/2020.

Rupture de canalisation Ex-SILRDV – Villeneuve-Loubet

- Suite à des essais au niveau des vannes du réseau Ex-SILRDV DN 600mm, rupture de la canalisation dite historique DN 300 mm au niveau du chemin de la Petite Bermone, le 10/11/2020.

Les chiffres et statistiques

PATRIMOINE

- 1 271 Km de réseaux
- 51 640 branchements extrapolés
- 63 030 compteurs



Renouvellement moyens de 4%

Ouvrage de production



29 ouvrages CASA (hors -SILRDV-SIEVI-SIEF)

- Stations de pompages
- Stations de surpression
- Station d'accélération

Ouvrages de stockage



41 ouvrages CASA (hors SILRDV-SIEVI-SIEF)

- 66 000 m³ de capacité
- 1 600 m³ en moyenne par ouvrages
- Antibes réservoir des âmes du purgatoires (3 ouvrages) = 17 700 m³

Autonomie moyenne 24 heures

Télégestion

- Centre de pilotage opérationnels (CPO)
- Veolia situé à Nice
- Suez situé à Mougins

ABONNES AU SERVICE

- 176 700 habitants estimés desservis en eau potable
- 3 200 habitants non desservis en eau potable
- (communes du haut pays)



98,2% de la population raccordée

VOLUMES DISTRIBUES

Volume introduit dans les réseaux

- 31.7 millions de m³ (2016)

Ressources internes



22% soit 7.1 millions de m³

- SILRDV 58% soit 18 millions de m³
- SIEVI 6% soit 1.95 millions de m³
- SIEF 14% soit 4.4 millions de m³
- SICASIL 17% soit 5.3 millions de m³
- Si3V 39 600 m³ (station gréolière)

QUELQUES CHANTIERS REALISES EN 2020

- **ANTIBES** – Route de Grasse – Etude de repérage des réseaux AEP avant travaux BHNS (section n°3).



Eau potable = 14 870,00 € H.T.

- **CIPIERES** – Rue de la placette – Travaux de renouvellement de réseaux EU et AEP et de la voirie.



Part Eau potable = 64 249,10 € H.T. (avec AMO)

- **GOURDON** – Chemin de la Frache et route de l'ancien chemin de fer – Travaux de raccordement des réseaux AU et AEP.



Part Eau potable = 36 260,50 € H.T.

- **LE BAR-SUR-LOUP** – Chemin du Vergers St Jean / avenue des Ecoles / chemin des Vergers Hauts – Travaux d'extension du réseau AEP.



Eau Potable = 127 635,80 € H.T.

- **LE ROURET** – Chemin du plan Bergier – Travaux de renouvellement du réseau AEP.



Eau potable = 53 957,00 € H.T.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Améliorer la connaissance des réseaux, des structures et des besoins du territoire par le lancement d'un schéma directeur d'adduction en eau potable.
- Améliorer le rendement des réseaux par le renouvellement de canalisations et des campagnes accrues de recherches de fuites.
- Mise en place d'une supervision sur les réservoirs et les organes de production des communes en régie, afin d'optimiser le service et le traitement de l'eau potable.
- Lancer les études nécessaires à la mise en œuvre de la décarbonatation de l'eau sur la production du champ captant des Pugets à Saint-Laurent du Var.
- Développer la télérelève des compteurs abonnés sur les communes et optimiser la mise en place de compteur de sectorisation afin d'améliorer la recherche de fuite et les rendements de réseaux.
- Sécuriser la production et la distribution par la mise en place d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).
- Déployer les actions demandées dans le cadre des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE Loup – Cagnes).
- Mise en place d'une régie de recette Eau / Assainissement.

3. LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE

3.1 COHESION SOCIALE

Activités de la Direction

- Mise en œuvre des compétences communautaires en termes de Politique de la Ville à savoir : la Prévention de la Délinquance, l'Accès au Droit et l'Insertion par l'Economique.
- Pilotage de l'équipe du siège, de l'activité du Pôle Accès au Droit et Soutien aux familles et de 3 autres Services.

Le pôle d'Accès au Droit et de soutien aux familles se compose de 3 Services :

Service Parenthèse : intervient sur la prévention des violences conjugales par la prise en charge individuelle des victimes et collective des auteurs de violences conjugales dans le cadre des alternatives aux poursuites judiciaires.

Service Trait d'Union : Espace Rencontre Parents-Enfants conventionné avec le Tribunal de Grande Instance de Grasse et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, agréé par la Préfecture.

Service des Antennes de Justice : 3 unités présentes à Antibes, Vallauris et Valbonne/ Biot ; conventionnement avec la Préfecture du 06, le Tribunal de Grande Instance de Grasse, le Barreau de Grasse, la Chambre Départementale des Notaires et des Huissiers, le CDAD 06, la PJJ et le SPIP.

Les 3 autres services :

Service Prévention jeunesse 16/25 ans intervenant principalement sur 6 communes : Vallauris, Antibes, Valbonne, Biot, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup. Outre le travail de rue et individuel avec les jeunes de ces territoires et des actions de médiations plus ponctuelles, ce service participe par exemple à de l'animation, avec la Mission Locale, d'opérations courts chantiers ou du dispositif Agricagnotte.

Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) : intervient dans le suivi et l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi, dont les allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi longue durée. Ce service joue par ailleurs, pour le



territoire de la CASA, le rôle de facilitateur des clauses d'insertion auprès des donneurs d'ordre et entreprises prestataires de marchés.

Service Politique de la ville : coordonne les actions mises en place dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022 pour la mise en œuvre de la Politique de la Ville. Basé sur le territoire de Vallauris où demeure le seul quartier prioritaire au sens de la loi du 21 février 2014, il y administre également des actions en faveur de la cohésion sociale sur la commune (Plan Local de Réussite Educative, instances de veille en matière de prévention de la délinquance).

- Participation aux différentes instances de réflexion et de décision organisées sur les communes de la CASA dans le cadre :
 - o Du Contrat de ville CASA 2015-2022, avec, en cours d'année, la réalisation d'une évaluation partagée des actions menées depuis 2015 ;
 - o Des groupes de travail territorialisés portant sur la prévention de la délinquance.
- Organisation de 4 Commissions Politique de la Ville les 23 septembre, 26 octobre, 26 novembre et 15 décembre 2020.

Les temps forts de l'année 2020

Gouvernance du Contrat de Ville

Le Contrat de Ville CASA 2015- 2022 constitue le cadre d'action de la Politique de la Ville.

Il s'articule autour de 4 piliers :

- Cohésion sociale.
- Cadre de vie et renouvellement urbain.
- Développement économique et emploi.
- Valeurs de la République et Citoyenneté.

Les principales caractéristiques et les enjeux du quartier prioritaire

- **3 347 habitants du quartier prioritaire (Cœur de ville / Hauts de Vallauris) soit 13% de la population vallaurienne qui compte 26 302 habitants**
- **Un niveau de vie médian de 1 132€ par mois avec un écart de 460 € avec celui de la commune**
- **Moins d'une personne de 15 à 64 ans sur deux en emploi**
- **40% des jeunes du quartier prioritaire ont moins de 25 ans**
- **Moins de la moitié des jeunes de 16 à 24 ans est scolarisée**
- **8 personnes sur 10 possèdent un bas niveau de qualification**

- L'évaluation des actions menées depuis 2015 a souligné l'importance d'agir sur l'orientation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.
- Plus largement, les acteurs du territoire s'accordent sur la nécessité de renforcer les actions, d'une part, en faveur de la jeunesse dans le champ des loisirs, et d'autre part, sur le volet prévention de la délinquance afin d'offrir des solutions aux jeunes suivis en cellule de veille.
- Plus structurellement, la compréhension du français et des démarches administratives reste un des enjeux clef.
- Enfin, la question de la mixité dans le centre ancien et les Hauts de Vallauris est aussi un enjeu pour éviter la ghettoïsation et la stigmatisation des publics, notamment dans l'insertion socio-professionnelle.
- Ce diagnostic réalisé en amont de l'évaluation du Contrat de Ville, à mi-parcours obligatoire en 2019, a été organisée par le Service Politique de la Ville.

- La gouvernance de ce contrat a été impactée par l'impossibilité d'organiser de façon concrète la comitologie habituelle (comités techniques et de pilotage). Les Partenaires du contrat de ville ; services de l'Etat, la CAF, la commune et les bailleurs sociaux ont néanmoins poursuivi leur communication et le plus souvent de façon dématérialisée.
 - o 10 mars 2020 : Participation au Comité Technique de la programmation des actions « Contrat de Ville 2015-2022 », organisé en visioconférence par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- En direction du quartier prioritaire de Vallauris, le service politique de la ville de la CASA a été amené à relayer des appels à projets spécifiques (vacances apprenantes, quartiers d'été) dont l'objectif principal a été de lutter contre les effets de la crise sanitaire ayant particulièrement impactée les populations des QPV.

Maintien du soutien aux associations

En raison de la crise du Covid-19, de nombreuses associations ont dû cesser leurs activités ou reporter des projets, dont certains étaient subventionnés par l'Etat, les collectivités territoriales ou d'autres acteurs publics. Le Premier Ministre a souhaité rappeler que l'Etat devait néanmoins les soutenir et a incité les autres autorités publiques à faire de même.

Le 6 mai 2020, il a pris une circulaire n°6166/SG pour rappeler les règles applicables à toutes les autorités administratives et définir les règles de bonnes pratiques de gestion des subventions pour l'Etat et ses établissements publics.

La Direction de la Cohésion Sociale de la CASA a interrogé chacune de ses associations partenaires pour connaître plus précisément l'impact de la crise du Covid-19 sur leur activité en 2020.

Si 35% d'entre elles ont estimé que leur activité a été réduite de façon significative, 17% estiment en revanche que l'impact sur leur activité ne sera que faible ou inexistant. 23% de ces structures ont d'ailleurs pu maintenir entre 80 et 100% de l'activité pour laquelle elles sont subventionnées par la CASA.

Durant la période de confinement, les associations ont en effet eu à réorganiser leurs interventions en leur donnant un format compatible avec les contraintes de confinements de leurs équipes et du public visé. Fort de ce constat, la CASA a versé la globalité des subventions aux actions qui avaient été totalement ou partiellement réalisées au cours de cette année.

La DCS a ainsi aidé au financement de 19 associations dont la Mission Locale Antipolis pour un montant global de 948 300€ dans le cadre de conventions de partenariat

fixant à chacune des objectifs précis, en termes de résultats sur les thématiques de la Prévention de la Délinquance, l'Accès au Droit et l'Insertion par l'Economique.

	Compétence Politique de la Ville			Contrat de Ville			Autres
	Accès au Droit	Prévention de la délinquance	Insertion sociale et professionnelle	Santé	Education et accompagnement scolaire	Médiation sociale et Cadre de vie	
	84 300€	11 500€	806 500€	15 000€	10 000€	15 000€	6000€
Montant global des subventions 2020	948 300€						

Il faut noter que, malgré la crise covid19, 2020 a vu l'émergence de deux nouveaux Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) qui viennent compléter la représentation de structures de l'insertion par l'activité économique sur le territoire de la CASA

Ces chantiers installés sur les communes de Vallauris Golfe Juan (dans le domaine de la réparation et création de cycles) et de Châteauneuf de Grasse (dans le domaine du maraichage) ont été soutenus le Fond départemental d'insertion (FDI), et par la CASA qui a contribué au financement de leur lancement.

Le soutien de la CASA à la Mission Locale Antipolis et les actions en faveur de l'emploi des jeunes

La DCS a été présente aux instances, Bureau et Conseil d'Administration de la Mission Locale Antipolis dont elle a participé au financement à hauteur de 637 000€ en 2020.

La Mission Locale Antipolis accompagne les 16- 25 ans pour une insertion professionnelle et sociale dans une perspective d'accès à l'emploi. Celle-ci met par ailleurs en place une action plus spécifiques qu'est l'Opération Courts Chantiers (4 pourront être maintenues cette année).

La Mission Locale Antipolis a maintenu un suivi des jeunes au travers de contacts téléphoniques durant la période de confinement stricte.

Avec le renouvellement électoral et l'adoption de nouveaux statuts en 2019, une nouvelle gouvernance de la mission locale Antipolis a pu être mise en place en 2020.

En septembre, une Assemblée Générale électorale a eu pour objet la nomination des nouveaux membres de chaque collège ayant voix délibérative à l'Assemblée Générale puis au Conseil d'Administration.

Monsieur Christophe FONCK, 1^{er} adjoint au Maire de Vallauris et conseiller communautaire a ainsi été élu Président de la Mission Locale Antipolis (MLA).

Pour la deuxième année consécutive la MLA affiche un bilan financier positif. Avec un résultat de 127 000€ en 2020 (contre 107 000€ en 2019), La structure s'est étoffée en passant de 29 à 33,68 ETP de salariés et ce, du fait de la mise en œuvre du dispositif « garantie jeune » qui a concerné 214 jeunes en 2020.

Ci-après quelques éléments sur l'activité de la MLA en 2020 :

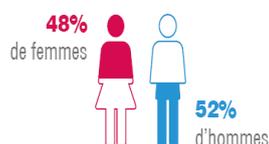
Le nombre de jeunes suivis est en augmentation

ACCOMPAGNEMENT	2020	2019
 Antibes Juan-les-Pins • Biot	1311	1252
 Châteauneuf	255	285
 Valbonne Sophia-Antipolis	227	192
 Vallauris Golfe-Juan	625	701
 Villeneuve-Loubet	308	310
TOTAL 2020 : 2726		TOTAL 2019 : 2740

Le taux de renouvellement reste stable

PREMIERS ACCUEILS	2020	2019
Antibes Juan-les-Pins • Biot	546	499
Châteauneuf	93	90
Valbonne Sophia-Antipolis	97	69
Vallauris Golfe-Juan	183	189
Villeneuve-Loubet	102	150
TOTAL 2020 : 1022		TOTAL 2019 : 997

Typologie des jeunes suivis par la MLA : les jeunes de 22 à 25 ans sont plus nombreux et plus diplômés.



Niveau de formation des jeunes accompagnés



Résultats obtenus en 2020 par la MLA particulièrement satisfaisant s'agissant de l'entrée « en alternance » (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).



Focus alternance



Répartition des contrats en alternance



La promotion du plan « 1 jeune – 1 solution »

La CASA a également souhaité participer à la promotion du plan « 1 jeunes-1 solution ».

En partenariat avec la MLA et l'Agence Pôle Emploi d'Antibes, et des employeurs locaux, la direction de la cohésion sociale a organisé une conférence de presse et un webinaire sur les métiers qui recrutent.

+ de 1500 jeunes en recherche d'emploi ont été invités à suivre ce webinaire interactif le 04 décembre 2020.

Vous recherchez 1 emploi, 1 formation ? On est là pour vous aider !

INVITATION

Vendredi 4 décembre
11h00- 12h00
Rejoignez-nous pour une **webconférence #1jeune1solution**

Quels sont les métiers qui recrutent ? la plateforme #1jeune1solution, les solutions emplois.

Inscription avant le 2 décembre:
planjeune@agglo-casa.fr

Logos: Agglomération Sophia Antipolis, Pôle emploi, Mission Locale Antibes

L'organisation des 4èmes rencontres de l'alternance et de l'apprentissage

La DCS a été mobilisée pour l'organisation de la 5^{ème} édition des rencontres de l'alternance et de l'apprentissage,

Initialement prévu le vendredi 13 mars 2020 aux Espaces du fort Carré à Antibes, cet événement dû être annulé en dernière minute en raison des restrictions sanitaires impactant les regroupements de personnes. 500 personnes y étaient attendues pour aller au-devant de 70 organismes de formation et employeurs ; et plus de 300 offres de contrat y étaient disponible.



Dès le 2^{ème} semestre la direction de la cohésion sociale et la commune d'Antibes se sont mobilisées pour travailler de façon anticipée à la création d'un format numérique de ces rencontres, et ce afin de limiter en 2021 le risque d'une nouvelle annulation.

Déploiement du 2ème Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020

Validé lors du comité de pilotage de 2017, la reconduction du PLIE CASA a été effective à compter de 2018 avec la signature d'un nouveau protocole impliquant, cette fois-ci, le Conseil Régional partenaire de ce dispositif, en particulier sur le plan du développement de la relation avec les entreprises, et de celui de l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics, et ce, pour une durée de 3 ans (2018-2020).

L'activité principale du PLIE de la CASA est de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes exclues du **Les indicateurs clés en 2020**

marché du travail, en mettant en œuvre des parcours individualisés d'insertion professionnelle. Il cible les personnes exclues durablement du marché du travail en raison d'une accumulation de difficultés professionnelles (faible niveau de qualification, âge, longue période d'inactivité etc...).

Le deuxième protocole du PLIE **fixe un objectif de 750 personnes suivies sur la période 2018-2020** ; soit 482 nouvelles personnes à suivre sur 3 ans. Il a pris fin au 31 décembre 2020.

Nombre d'orientations	465
Absents aux RDV	52
Taux d'absentéisme	11%
Présents aux RDV	413
Nombre d'entrées (nombre de personnes suivies)	233
Taux d'entrées (sur les présents)	56%
Nombre de personnes en parcours au 31/12/2020	316
Nombre de sorties	157
Taux de sorties positives	46%

En 2020, le PLIE CASA a intégré en suivi 233 nouvelles personnes (contre seulement 159 en 2019), ce qui marque une intensification de son activité sur les 6 derniers mois de l'année.

L'année 2020 a été l'occasion de la réalisation du bilan du 2ème protocole du PLIE et de la préparation du 3ème. Ce bilan a inévitablement été marqué par la crise COVID

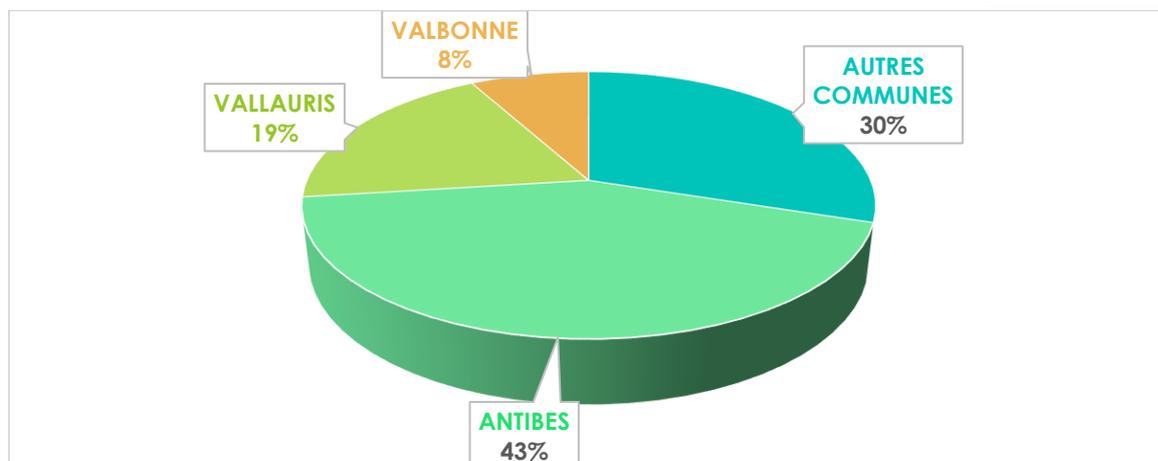
Le bénéficiaire type de ce 2ème protocole est une femme, allocataire

du RSA, âgée de 25 à 44 ans et ayant un niveau scolaire inférieur au bac

1 468 personnes ont été orientées vers les agents du PLIE CASA pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Et ce sont donc 867 personnes qui ont été accompagnées (dont 80% allocataires du RSA) par les 6 référentes. Elles sont réparties de la façon suivante dans les 24 communes de la CASA.

Elles sont réparties de la façon suivante dans les 24 communes de la CASA.

	Nombre de participants	Dont allocataires du RSA
Antibes	370	86%
Bézaudun-les-Alpes	3	100%
Biot	35	71%
Bouyon	4	100%
Caussols	7	71%
Châteauneuf-Grasse	12	33%
Cipières	6	83%
Courmes	1	100%
Coursegoules	1	100%
Gourdon	4	100%
Gréolières	9	66%
La Colle-sur-Loup	15	53%
Le Bar-sur-Loup	28	57%
Le Rouret	20	55%
Opio	10	80%
Roquefort-les-Pins	24	79%
Saint-Paul-de-Vence	5	60%
Tourrettes-sur-Loup	20	100%
Valbonne	74	74%
Vallauris	164	90%
Villeneuve-Loubet	55	55%
Total	867	80%

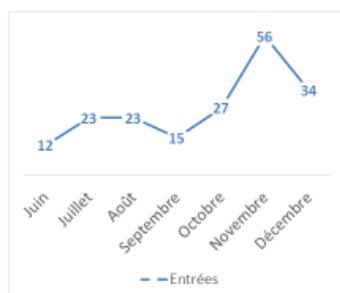


494 personnes sont sorties du dispositif au cours de ces 3 ans : 26% pour parcours long (+ 24 mois) ; 18% d'abandons ; 11% de sorties « autre » (problèmes de santé/ familiaux/ sociaux ou réorientation sur des actions plus adaptées)

45% de ces sorties positives puisqu'elles se traduisent par un retour à l'emploi stable et durable l'accès à une formation diplômante ou qualifiante ou une création d'entreprise.



Focus sur l'année 2020 et l'impact de la crise sanitaire



Un pic d'orientations sur le 4^{ème} trimestre à mettre en relation avec l'augmentation des bénéficiaires du RSA au plan départemental (+ 4700 de janvier à novembre : soit + 20%)

Une file active de personnes accompagnées en augmentation de + 54%
Un maintien du taux de sortie à l'emploi à 50% sur le 2nd semestre 2020
mais une durée moyenne des parcours qui est passé de 18 à 22 mois.



La deuxième activité réalisée par le PLIE est **l'animation ou facilitation des clauses sociales ou d'insertion**.

Le service propose ainsi une assistance technique aux maîtres d'ouvrage (sensibilisation, information, rédaction de la clause, calcul et suivi des heures), ainsi qu'aux entreprises attributaires.

L'agent chargé du suivi des clauses d'insertion au PLIE vérifie l'éligibilité des candidats, assure le suivi du nombre d'heures réalisées et réalise les bilans nécessaires à l'évaluation de l'action.

A ce titre, le PLIE CASA a accompagné 18 maîtres d'ouvrage et est intervenu auprès de 50 entreprises en 2020.

Les résultats de cette activité ont pâti de la crise sanitaire avec l'arrêt complet de certaines activités durant plusieurs semaines au 1^{er} semestre 2020 : 57 196 heures d'insertion ont néanmoins pu être réalisées (contre 70 840h 2019) et 155 contrats de travail ont été signés par ce biais. (Contre 198 en 2019).

La Lutte contre les violences faites aux femmes

Co-organisation de « Touche Pas à Ma Pote »

La Direction de la Cohésion Sociale a participé à l'organisation de cet événement aux côtés de la Direction Jeunesse Loisirs d'Antibes Juan-les-Pins, notamment par le biais de la participation à la conception de cette 4^{ème} édition, mais aussi de la mobilisation de son budget de fonctionnement pour le financement de la prestation de la compagnie de théâtre et d'une SCOP spécialisée sur la thématique de l'égalité hommes-femmes.

Les 23 et 27 novembre 2020 « Touche pas à ma pote » s'est déroulé au sein même de 4 collèges Antibois. Les précédentes éditions avaient pu avoir lieu au théâtre Antibéa et à la médiathèque Albert Camus. Mais, pour des raisons sanitaires les groupes d'élèves sensibilisés contre les violences faites aux femmes n'ont pas pu se déplacer et ont été réunis en groupes restreints pour participer à cette opération.



Après une représentation de scènes de théâtre interactives et la diffusion de courts-métrages, le Service Parenthèse et celui des Antennes de Justice et la SCOP Alter égaux ont finalement participé, via l'animation des débats, à la sensibilisation **de 185 élèves antibois** sur le phénomène des violences faites aux femmes et du sexisme. L'animation de cet événement a été confié à la compagnie de théâtre varoise « Entr'act ».

Les chiffres et statistiques

L'activité du service Parenthèse

La crise sanitaire, qui a imposé un confinement à compter du 18 mars 2020, a obligé le service parenthèse à maintenir une activité partielle, uniquement basé sur des contacts téléphoniques. Le service a repris son activité en présentiel à compter du 11 mai 2020 et n'a plus connu aucune fermeture au public. Cet accompagnement non comptabilisé a fait baisser le nombre de dossiers suivis mais globalement, l'activité du service est demeurée forte tout au long de l'année avec un pic à la rentrée de septembre s'agissant de l'accompagnement des victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

Quelques chiffres comparatifs 2020/2019 sur la prise en charge des accompagnements de victimes :

Dossiers « victime »	2019	2020
Nouveaux	149	150
Anciens	105	78
Total	254	228

Soit un total de 798 entretiens physiques générés par les 3.5 agents du service.

- 245 entretiens sociaux.
- 333 entretiens psychologiques.
- 220 entretiens juridiques.

Il est à noter en 2020, une baisse du nombre de victimes connues en 2019, qui n'ont pu poursuivre leur accompagnement du fait des perturbations sanitaires. Pour les mêmes raisons, le nombre de consultations totales est donc lui aussi en baisse.

De plus, le départ du psychologue a nécessité la mise en œuvre de son remplacement, mais une interruption de 3 mois n'a pas pu être évitée.

Le service Parenthèse participe également à la prise en charges des auteurs de violences conjugales par le biais de 2 conventions qui lient la CASA au Tribunal Judiciaire de Grasse, à l'hôpital d'Antibes, à la préfecture des Alpes Maritimes et au SPIP.

La convention liant la CASA, le Tribunal Judiciaire de Grasse, la Préfecture et l'hôpital d'Antibes) a été renouvelé en 2019 pour 3 ans. Cette convention prévoit les modalités d'un classement sans suite des poursuites pénales pour les auteurs dit « primaires » de violences conjugales, sous condition de la participation à une série de groupes de paroles.

Malgré le contexte sanitaire, et grâce à une forte implication de l'équipe pour adapter les conditions matérielles de l'action, quatre sessions ont été organisées en 2020.

80 auteurs de violences conjugales ont été convoqués pour participer aux 8 séances prévues par le protocole.

Le taux de participation aux séances s'élève à : 68,75 %, ce qui porte à 43 le nombre d'auteurs de violences conjugales qui ont ainsi vu les poursuites pénales être classées après avoir validé leur participation aux séances proposées par le service parenthèse.

10 auteurs de violences conjugales volontaires pour bénéficier d'un accompagnement psychologique ont également pu être suivi par le service dans le cadre de la prévention de la récidive.

Grace à un partenariat avec l'association cannoise « Parcours de femme » le Service a également pu, dans ses locaux, proposer à 24 enfants victimes indirectes de violences intrafamiliales un accompagnement psychologique spécifique.

L'activité de l'espace rencontre « Trait d'Union »

En raison de la crise sanitaire qui a obligé le service à une période de fermeture (de mars à juin 2020), puis à une réduction du nombre de personnes présentes au sein du service, le nombre d'« évènements » a été réduit par rapport à 2019.

- 841 rencontres réalisées, contre 1 008 en 2019.
- 776 passage-relais réalisés, contre 1 075 en 2019.

Soit un total de 1 617 accompagnements, contre 2 083 en 2019.

En revanche, même avec la particularité de cette période, le volume des dossiers transmis au Trait d'Union par les autorités judiciaires (juges aux affaires familiales (JAF) et juges pour enfant (JE)) est en constante augmentation.

Quelques chiffres illustrant la poursuite de cette augmentation en 2020

2019	2020	
190 prises en charge judiciaire JAF (Juge aux affaires familiales) 145 mesures effectives 54 -passage relais ou remises	207 prises en charge judiciaire JAF 163 mesures effectives 36 passage-relais	+9% -33,3%
45 prises en charge volontaire	30 prises en charge volontaire	-33%
31 prises en charge JE (Juge des enfants)	35 prises en charge JE	+12,9%

L'activité du service Trait d'Union découle le plus généralement des saisines des magistrats du Tribunal Judiciaire de Grasse, mais le service a toujours cherché à favoriser le recours à l'espace rencontre volontaire et sans cadre judiciaire.

L'activité 2020 a néanmoins été marquée par la marginalisation des accompagnements dit « volontaires ». Cette raréfaction est explicable en partie par le contexte sanitaire.

Les tribunaux et les avocats sont destinataires par mail des comptes-rendus de mission et notes

d'information soit en fin de prise en charge.

Ainsi, 120 comptes-rendus, additifs et notes d'information ont été rédigés en 2020 à destination des Magistrats. Par ailleurs, signe d'une dégradation du contexte social, 9 notes d'« informations préoccupantes » ont été adressées à l'ADRET (Antenne Départementale de Recueil, de l'Évaluation et du Traitement des Informations Préoccupantes) pour signaler des situations de mineurs en danger.

L'activité des 3 antennes de justice

Depuis 1^{er} septembre 2020, les trois antennes de justice ont été regroupées en un service. Cette réorganisation a permis :

- Une ouverture au public rationalisée : Antibes (tous les jours) Valbonne (les lundis, jeudis et vendredis) et Vallauris (les mardis, mercredis et jeudis).
- Un volume identique d'activité des partenaires institutionnels ou associatifs : le nombre de permanences proposées est le même (2018 = année de référence).
- Grâce à une optimisation de l'utilisation des ressources humaines et des locaux, par la création d'un poste de responsable de service en charge du fonctionnement opérationnel du service et des permanences délocalisées et de 2 responsables de gestion (secteur Antibes-Vallauris-Littoral et Valbonne-Biot- Moyen et Haut pays) qui restent des référents auprès des partenaires locaux et sont en charge du développement de l'activité des antennes de justice (concrétisation de nouveaux partenariats, mise en œuvre d'actions ciblées en direction des territoires élargi aux communes du moyen et haut pays : établissements scolaires, CCAS, partenaires de justice etc...
- La mobilisation des agents chargés de l'accueil du public (agents d'accueil et d'information, et coordinateurs de justice) mobiles et polyvalents, support à la création d'une dynamique et une cohésion de l'équipe, lutte contre l'isolement des agents et garantissant un rythme d'ouverture mieux respecté pour le public.

Le service des antennes de justice assure, également, des permanences délocalisées qui ont pu se développer :

Au sein de la Maison France Service itinérante portée par l'Association SLV :

- 1 permanence mensuelle de juriste est ainsi déployée sur la commune d'Opio
- 1 permanence d'avocat par mois en visioconférence sur la commune de Gourdon au Pont du Loup

Au sein de la Maison des Services au public des hauts de Vallauris :

- 1 permanence par semaine de juriste dédié aux habitants du quartier prioritaire

Durant la période de confinement, le service des antennes de justice a assuré une continuité du service public avec un permanence téléphonique. Ainsi, de mars du 16 mars 2020 au 7 mai 2020,

526 personnes ont pu recevoir une information juridique ou bénéficier d'une orientation vers les partenaires idoines.

Dès que l'ouverture au public a été possible en juin 2020, et en mettant en place un protocole sanitaire stricte, les antennes de justice ont pu reprendre sur site leur mission de première information juridique et d'orientation vers des partenaires spécialisés

Les demandes en matière du droit de la famille sont toujours majoritairement représentées dans ce volume d'activité. Les demandes en matière de droit social arrivent en 2^{ème} position cette année.

Pour maintenir un volume d'activité suffisante et afin de s'adapter à la situation particulière de certains agents vulnérables ou pour éviter les regroupements des personnes, de nombreux entretiens ont eu lieu par téléphone

Au total 8639 personnes ont été concernées en 2020 par cette prise en charge de 1^{er} niveau

VOLUME ACTIVITE SUR SITE			
Antenne de justice	Entretiens Sur site	Entretiens Téléphoniques	
Antibes Juan-les-Pins	2 382	2 555	4 937
Valbonne Sophia-Antipolis Biot	499	527	1 026
Vallauris Golfe-Juan	1838	838	2 676
TOTAL	4 719	3 920	8639

Les trois Antennes de Justice accueillent également dans leurs locaux des permanences de partenaires qui permettent aux usagers de rencontrer des interlocuteurs spécialisés dans divers secteurs de

l'accès au droit (droit de la famille, aide aux victimes, droit au logement, etc...)

650 rendez-vous ont pu avoir lieu dans ce cadre en 2020. Ci-après le détail des rendez-vous honorés

	AJ Antibes	AJ Valbonne	AJ Vallauris
Avocats	162	146	207
Avocats Droit du Travail	98	26	74
Notaires	58	-	-
CIDFF	-	27 (jusqu'à septembre)	20 (de sept, à déc.,)
ADIL	101	71	70
SAV – HARJES	329	86	167
MEDIATION 06	102	-	-
ISTF	15	-	-
AAD – HARJES	115	46	111
PSYCHOLOGUE HARJES	218	0	1
TOTAL	1198	402	650

Les interventions collectives menées par les professionnels des Antennes de Justice sont des actions de prévention ou d'information et peuvent être dédiées à un public varié. Leurs programmations ont été perturbées par la crise covid19 mais elles ont été maintenues pour partie en adaptant les prestations aux contraintes sanitaires du moment.

Par exemple ont pu être maintenues :

Sur la commune de Valbonne :

- Une participation à la manifestation "Place de l'emploi et de la formation".
- Une participation à la réalisation d'une campagne d'affichage dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Sur la commune d'Antibes :

- L'animation d'un atelier sur le harcèlement scolaire et la place de la justice auprès des classes de 4^{ème} du collège Saint Philippe aux côtés de la Protection judiciaire de la jeunesse
- La formation de professionnels de la PJJ sur les antécédents judiciaires : Casier et fichiers police.

Sur la commune de Vallauris :

- Une Intervention sur la citoyenneté et le rôle des élections dans les écoles primaires de la ville.

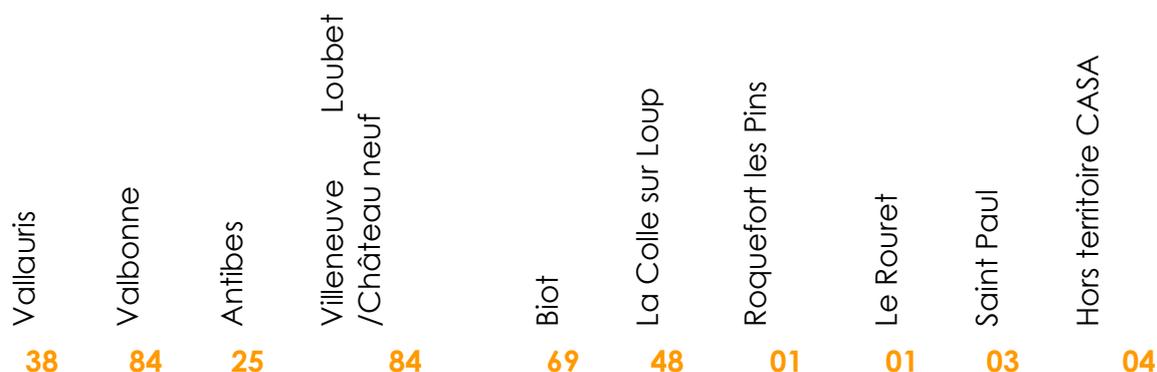
L'activité du service prévention jeunesse

Les accompagnements éducatifs renforcés

Au sein des 4 unités de prévention, les jeunes de 16 à 25 ans ont pu bénéficier d'un accompagnement éducatif renforcé.

357 Jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif renforcé. Ces accompagnements ont été réalisés en 2020 sur les 9 communes et se font en lien avec l'ensemble des partenaires et en particulier avec la Mission Locale Antipolis.

Répartition des jeunes suivis par territoire



L'activité de l'unité prévention jeunesse d'**Antibes** est marquée par une forte collaboration avec les services jeunesse de la commune. Ainsi, le service coanime également, avec une équipe dite « de coopération renforcée ».

La convention de coopération entre la CASA et la commune d'Antibes se définit en priorité autour de deux dispositifs, les Opérations Courts Chantier et les Loisirs Citoyens. Cette collaboration étroite a permis de mobiliser :

- 12 jeunes pour les OCC soit deux actions dans l'année.
- 42 jeunes pour les loisirs citoyens (5 actions).

Pour l'année 2020, 54 jeunes ont été pris en charge dans le cadre de cette coopération renforcée.

L'activité de l'unité **Moyen Pays**, partagée entre 2 éducatrices, est fortement centrée sur des accompagnements individuels nombreux et qui permettent aux jeunes du moyen pays d'avoir plus facilement accès à des dispositifs de droit commun.

Des cellules de veille sont organisées tous les trimestres à Biot et La Colle sur Loup

A Biot un bureau est mis à disposition à la mairie principale un jour par semaine, un travail de rue est organisé avec une animatrice du service jeunesse. Cette collaboration a permis de développer un outil « dispositif jeunes » qui prévoit l'accueil d'un groupe de jeunes pour travailler sur : le savoir être, la confiance en soi, la culture, ...

A La Colle sur Loup un bureau est mis à disposition au bureau information jeunesse deux fois par semaine, un travail de rue est organisé avec un animateur du service jeunesse.

L'activité de l'unité de **Valbonne** est elle aussi marquée par la prédominance des accompagnements individuels.

L'activité de l'unité de **Vallauris** a été recentrée sur la présence de l'équipe au sein du quartier prioritaire. L'équipe, compte 3 agents.

La crise covid19 a impacté la nature de de l'activité menée par les équipes de prévention jeunesse (en particulier les actions de médiation lors de manifestations et le travail de rue ont fortement diminué) mais la nature des demandes traitées lors de ces accompagnements est marquée par la particularité de la période traitée :

1176 demandes ont été traitées en 2020 dans les domaines suivants :

- 374 demandes administratives soit 38%, ce domaine est en forte progression par rapport à 2019. Il y a un lien avec la période de confinement et la fermeture des organismes publics et les services administratifs. Les années précédentes l'emploi et la formation étaient les demandes les plus exprimées.
- 157 demandes en lien avec la formation soit 13%, le travail est effectué principalement avec la Mission Locale Antipolis.
- 155 demandes liées à la famille soit 13%, à l'instar de l'administratif ce domaine est en forte progression. On retrouve ces demandes en majorité sur les territoires de Valbonne et du moyen pays. On suppose cette augmentation en lien avec les effets du confinement avec un besoin de soutien familiale et de restauration des liens. On peut y voir un révélateur du manque de structures liées à l'écoute et au

soutien en particulier sur le moyen pays.

- 140 demandes de recherche d'emploi soit 12%, le travail s'effectue avec le jeune par des candidatures spontanées ou en lien avec des partenaires notamment de l'insertion professionnelle.
- 126 demandes relèvent de la santé soit 11%, ce sont des remises en lien avec le circuit des partenaires de la santé et des problématiques d'addiction ou psychologique.
- 75 demandes liées au logement soit 6%, avec des prises en charge de nuitées pour les situations d'urgence et des recherches de solutions plus

stables avec les partenaires en lien avec ce domaine.

- 68 demandes en lien avec la justice soit 6%, c'est un travail d'accompagnement : aux audiences, pour la régularisation de PV impayés. Partenariat avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- 50 demandes pour le temps libre soit 4%, avec l'organisation de sorties éducatives ou l'orientation vers les services jeunesse des communes.
- 31 demandes liées à la mobilité soit 3%, ce travail est effectué en lien avec la plateforme mobilité du territoire CASA.

Les dispositifs de prise en charge collective (46 jeunes en 2020).

Le Dispositif « Agricagnotte »

Ce dispositif partenarial entre la CASA, EPLEFPA Vert d'Azur d'Antibes et la MLA permet à des jeunes d'adhérer à un projet de mobilisation. Les jeunes sélectionnés participent à des tâches horticoles en contrepartie d'un pécule. Ce pécule délivré en fin de mobilisation seulement leur permet de constituer une cagnotte mobilisable pour un projet d'insertion (paiement du permis de conduire, d'une caution

immobilière, d'un véhicule etc...). Les jeunes volontaires sont encadrés par des professionnels du lycée, d'un animateur CASA et d'une conseillère MLA.

Pour l'année 2020 16 semaines d'activités horticoles ont permis d'impliquer 15 jeunes. Cela représente 1248 heures de mobilisation active. Soit une cagnotte globale de 6242€ (cagnotte moyenne de 416€).

En 2020, les jeunes sont issus des communes suivantes : Antibes, Vallauris, Valbonne, Le Bar sur Loup et Villeneuve Loubet.



Les Opérations Courts Chantiers (OCC) – Partenariat MLA

Malgré les contraintes sanitaires, la majorité des opérations a pu être maintenue avec le respect des gestes barrières par les encadrants et les jeunes en limitant le nombre de participants et en travaillant de préférence « en plein air »

Sur la commune de Vallauris : un OCC réalisé fin octobre avec 6 jeunes de 17 à 23 ans au stade de Golfe Juan, les travaux ont consisté à la réalisation de plusieurs fresques murales en extérieur et la rénovation des portes des

vestiaires.



Sur la commune de Villeneuve Loubet : un OCC réalisé en novembre avec 6 jeunes. Il consisté à réaliser des travaux de peinture et de mise en propreté des jardins partagés du centre de loisirs.



Sur la commune d'Antibes : 2 OCC réalisés en juin et décembre ont concerné 12 jeunes pour la réalisation des travaux d'aménagement au centre des Colonnes à Antibes.



Pour l'année 2020, ce sont ainsi 24 jeunes qui ont été pris en charge dans le cadre des OCC, ces derniers ont bénéficié d'ateliers de remobilisation et de citoyenneté avec un projet de formation ou une sortie à l'emploi.

Il faut noter que 45% de ces jeunes sont mineurs et sans aucune activité ni même perceptives lors du démarrage du chantier

Le « BAFA solidaire » en partenariat avec la Croix Rouge d'Antibes

La promotion 2020 a largement été impacté par la crise sanitaire puisque la 1^{ère} période de confinement a coïncidé avec celle qui devait être consacrée à la réalisation d'une mission de

bénévolat au sein de la maison de retraite des Coteaux géré par la Croix Rouge. Cette action a dû être annulée en totalité.

Les jeunes ont ainsi consacré 288 heures de bénévolat pour l'obtention de leur BAFA, soit en moyenne, un volume horaire de 36 heures par jeune (contre les 70 initialement attendu)

Les jeunes ont néanmoins été accompagnés pour parfaire leur parcours de formation, ce qui a nécessité une grande capacité d'adaptation des équipes de prévention mais également des services jeunesse des communes mobilisés pour les accueillir durant leurs périodes de stage.

La promotion 2020 du BAFA solidaire a été composée de 8 jeunes, dont la moitié seulement a finalement obtenu le certificat complet du BAFA (en

réalisant une période de stage suffisante et les 2 stages, de base et de perfectionnement).

Le service politique de la ville

Ce service coordonne l'ensemble des actions menées spécifiquement en direction des habitants du quartier prioritaire de Vallauris

Les actions financées dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville

L'Etat reste le principal financeur pour les crédits contractualisés.

Le tableau ci-dessous retrace la part des principaux financements des actions prévues au titre du Contrat de Ville en 2020.

Financiers CDV	EPCI	Etat	CAF
	60 000€	111 500€	75 000€

Les dispositifs complémentaires de la politique de la ville

Le suivi de l'abattement de TFPB des bailleurs sociaux présent dans le quartier prioritaire

Le service politique de la ville a en charge le suivi des conventions passées entre la CASA, l'Etat et les bailleurs sociaux et qui encadrent la réutilisation des fonds consentis au titre d'un abattement de TFPB au bénéfice des habitants des quartiers sensibles (notamment sur les aspects d'amélioration de leur cadre de vie)

La Loi de finances 2015 prévoit en effet un abattement de 30 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à l'ensemble du patrimoine social situé dans les 1 500 quartiers prioritaires de la

politique de la Ville pour la durée des contrats de ville (2015-2020).

Ainsi, sur le secteur des Hauts de Vallauris et du centre ancien de la commune de Vallauris, défini comme seul quartier prioritaire de la CASA, les bailleurs sociaux présents et signataires du contrat de ville, bénéficient de cet abattement de 30 % de la TFPB.

Les conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB constituent un préalable obligatoire pour justifier auprès des services fiscaux de l'obtention de cet abattement de 30 %.

Dans ces conventions signées individuellement en 2016, chaque organisme HLM :

- Identifie les moyens de gestion de droit commun qu'il met en œuvre dans chaque quartier prioritaire, comparativement au reste de son parc ;
- Fixe les objectifs, les programmes d'action et les modalités de suivi annuel des contreparties de l'abattement de la TFPB.

3 bailleurs sociaux présents sur le QPV sont concernés :

▲ **ERILIA** : pour un parc de 341 logements situés sur les Hauts de Vallauris.

▲ **SOPHIA ANTIPOLIS HABITAT** : pour un parc de 115 logements diffus situés dans le secteur du centre ancien.

▲ **LOGIREM** : pour un parc de 32 logements situés dans le secteur du centre ancien (« le printemps »).

Le bilan quantitatif de la réutilisation des fonds issus de l'abattement TFPB est le suivant en 2020.

Bailleur	Nombre de logements en QPV	Montant de l'abattement TFPB	Montant des dépenses valorisées en 2019	Nature des surcoûts 2019
ERILIA	341	54 848€	129 053€	Réparations équipements vandalisé/ MAD de locaux associatifs
SAH	115	4 730€	15 702€	Remise en état et sécurisation es logements
LOGIREM	32	3 860€	1 655 €	Sur-entretien d'espaces extérieurs
TOTAL	488	65 190€	174 394€	+ cofinancement d'un poste de médiateur social (ES 06)

La coordination du Programme de Réussite Educative (PRE)

Ce programme s'adresse aux enfants du quartier prioritaire entre 2 et 16 ans, cumulant des difficultés d'ordre social, éducatif, de santé et familial. Le repérage est réalisé à travers une fiche d'identification, le plus souvent par l'Education Nationale.

Une équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) se réunit afin de décider de la prise en charge et du parcours individualisé à mettre en place pour le suivi de l'enfant et de sa famille.

Si le programme est porté financièrement par la caisse des écoles de la commune, l'équipe pluridisciplinaire est animée par un agent du service politique de la ville en tant que coordinatrice.

A ce titre, elle **organise les réunions** de travail de l'équipe pluridisciplinaire de soutien.

Ce groupe restreint est actuellement composé de 12 membres.

Il se réunit deux fois par mois pour étudier les situations des enfants. Le délai de traitement d'une situation est d'environ 15 jours.

La coordinatrice et le service politique de la ville assurent une mission de coordination et d'évaluation générale, financière et opérationnelle.

En complément, depuis mars 2019, un poste de référent jeunes (porté par la Fondation d'Auteuil) a permis de renforcer l'accompagnement des jeunes. Cette référente a suivi 44 jeunes en 2020.

Sur la période scolaire 2019-2020, 109 enfants en file active ont bénéficié des actions mises en place au titre du PRE.

Age	Fille(s)	Garçon(s)	Total
2-5 ans	3	5	8
6-10 ans	21	24	45
11-16 ans	26	30	56
TOTAL	50	59	109

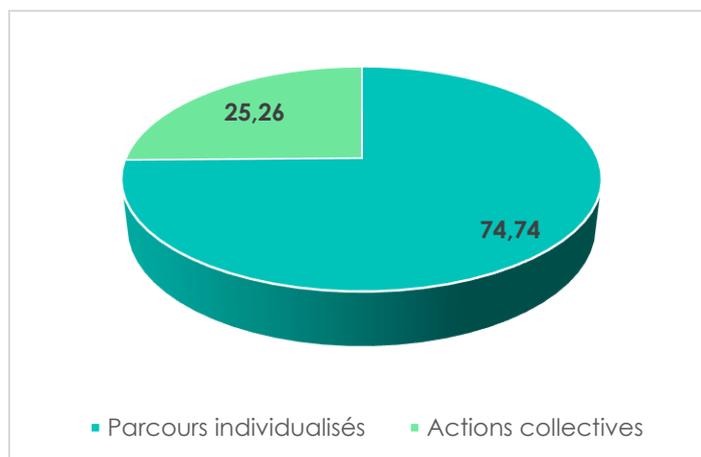
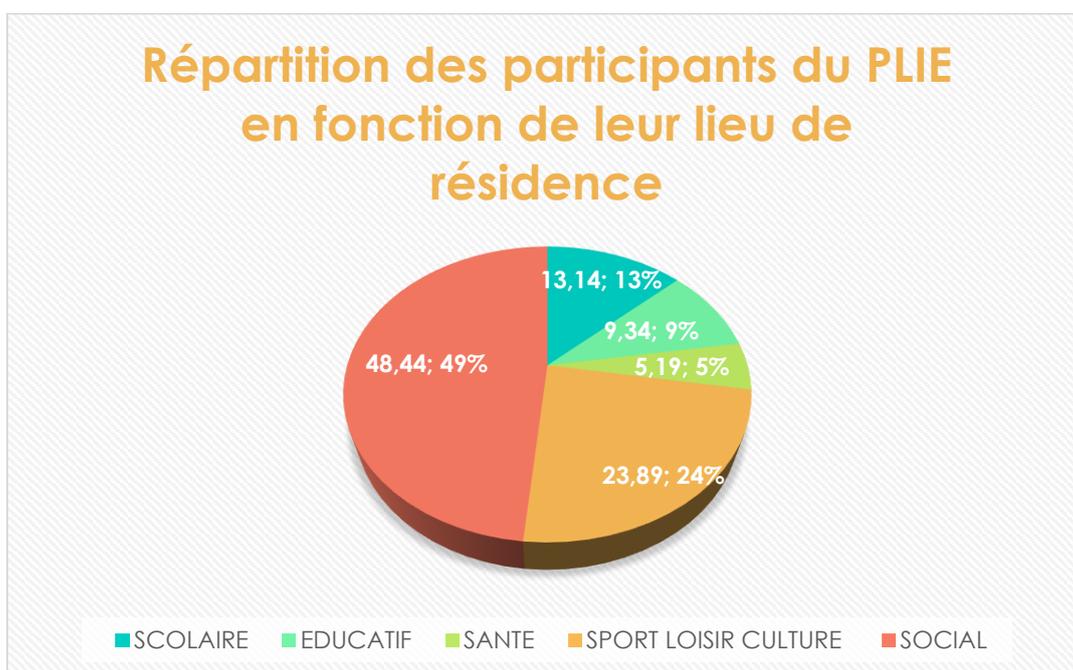
L'Equipe Pluridisciplinaire de Suivi s'est réunie plus rarement du fait des contraintes sanitaires en 2020 mais a poursuivi sa communication. Les avis des membres de la commission ont été recueillis individuellement sur chaque situation.

Le parcours personnalisé est composé d'un ensemble d'actions en direction de l'enfant et de sa famille. Les actions sont classées, par ordre d'importance, dans les domaines suivants :

1. Environnement social et familial (ex. absentéisme perlé, problèmes financiers).

2. Sport, loisirs, culture (ex. problèmes d'accès/accompagnement à la pratique sportive).
3. Scolarité (ex. difficultés d'apprentissage).
4. Santé (ex. manque d'estime de soi, conduites addictives écrans).
5. Éducation (ex. absence de motivation, problèmes de de comportement).

Dans les proportions suivantes :





L'effort sur le ciblage des habitants issus du quartier prioritaire a été poursuivi puisque les situations des enfants « hors quartier » sont très marginalement comptabilisées. Actuellement, les enfants suivis dans le cadre du PRE sont issus à 98,17 % du QPV (contre 93,30 % en 2018-2019). Les 1,83% restants correspondent à des familles résidant à la limite du QPV (contre 6,70 % en 2018-2019).

Plus indirectement, le Service contribue à la programmation des projets financés dans le cadre du VVV (Ville Vie Vacances) et du FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Mettre en œuvre le 3^{ème} Plan Local Pour l'Insertion par l'emploi et adoption 2021-2023.

L'enjeu 2020 pour la mise en œuvre du 3^{ème} protocole du PLIE reste le travail sur la relation aux entreprises pour performer le taux de remise à l'emploi et la prise en charge de l'accroissement conjoncturel du nombre de bénéficiaires du RSA du fait la crise sanitaire en cours.

Un comité de pilotage du PLIE sera réuni au 2^{ème} semestre 2021 pour valider les orientations retenues pour un déploiement tenant compte des enjeux de mise en adéquation des besoins des personnes en insertion et du marché de l'emploi nécessairement transformé par la crise sanitaire encore en cours

Conforter le soutien aux actions en faveur de l'emploi et l'insertion par l'économie particulier en direction des jeunes (avec le soutien à la Mission Locale Antipolis) et des personnes le plus éloignées de l'emploi, avec le soutien aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

En direction de la population du quartier prioritaire de Vallauris, poursuivre la mise en œuvre des axes définis dans le protocole d'engagements renforcés et réciproques entre l'État et la CASA.

L'enjeux pour 2021 sera également pour la DCS de définir une méthode pour réactualiser l'évaluation des actions du contrat de ville réalisée en 2019, réaliser une évaluation définitive et acter avec les principaux partenaires les orientations du prochain document cadre.

Poursuivre les actions en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, et plus généralement les violences de genres.

En particulier la DCS devra, aux côtés de la Direction Habitat et logement de la CASA, assurer le suivi de la gestion par l'association ALFAMIF du projet d'un centre d'hébergement dédié aux femmes victimes de violences, installé à Antibes sur le site du mas Saint Vincent.

3.2 LECTURE PUBLIQUE

Activités de la Direction

La Direction de la Lecture Publique (DLP) conduit la **politique du livre, des médias et de la culture audiovisuelle de la CASA** afin de favoriser, pour chacun des habitants du territoire communautaire, l'accès à un service de lecture publique de qualité, au plus près de son lieu de résidence.

La DLP gère le **réseau des médiathèques communautaires**. A ce titre, elle définit et met en œuvre la politique documentaire, coordonne les services aux usagers et impulse les actions culturelles sur l'ensemble du réseau à travers **une** programmation ambitieuse et de qualité.

Le réseau des médiathèques communautaires est constitué de 5 équipements

- **A Antibes :**
 - o La médiathèque communautaire **Albert Camus** (4 870 m², 130 000 documents, 196 000 prêts annuels).
 - o La médiathèque annexe des **Semboules** (270 m², 12 000 documents, 24 000 prêts annuels).
- **À Valbonne Sophia Antipolis :**
 - o La médiathèque communautaire **Colette** (1 800 m², 55 000 documents, 111 000 prêts annuels).

À Villeneuve-Loubet :

- o La médiathèque communautaire **Jean d'Ormesson** (1 177 m², 38 000 documents, 79 000 prêts annuels).
- **À Biot :**
 - o La médiathèque communautaire **Sonia Delaunay** (1 000 m², 30 000 documents, 30 000 prêts annuels).

La DLP coopère également avec certains équipements communaux. Elle met ainsi à disposition des fonds documentaires et des outils informatiques, contribuant à la gestion de trois « **Points Lecture** », reliés au réseau de Lecture Publique :

- La médiathèque du **Pôle Images Michel Audiard de Roquefort-les-Pin** (450 m², 23 000 documents, 30 000 prêts annuels)
- La médiathèque de **Saint-Paul-de-Vence** (100 m², 4 200 documents, 2 200 prêts annuels)

- La médiathèque d'**Opio**

(160 m², 3 100 documents, 3 300 prêts annuels)

Tout au long de l'année, les médiathèques proposent pour tous les publics des **ateliers et cycles d'animation/rencontres** : jeunesse, littérature, multimédia, cinéma, jeux de rôles...

En coopération étroite avec **écoles et collèges**, les médiathèques accueillent aussi régulièrement les enseignants et leurs élèves pour des recherches thématiques, projections, découvertes de genres littéraires et artistiques, d'auteurs, d'illustrateurs... En dehors des heures d'ouverture, 228 groupes d'enfants ont ainsi été spécifiquement accueillis, soit plus de 5 300 enfants de l'agglomération qui ont découvert cette année les plaisirs de la lecture.

Le **bibliobus communautaire** dessert les écoles des communes du Moyen et du Haut Pays volontaires, durant le temps scolaire : Bouyon, Cipières / Gréolières, Caussols, Châteauneuf de Grasse, Le Rouret, Tourrettes sur Loup / Pont du Loup (Gourdon), La Colle sur Loup.

Les médiathèques proposent également des accueils et services adaptés à des groupes provenant de **crèches**, de **centres de loisirs** ou d'**instituts médico-éducatifs**.

Le projet scientifique, culturel, pédagogique et social (P.C.S.E.S.), adopté le 1er avril 2019 par le Conseil Communautaire, définit les grandes orientations stratégiques et opérationnelles du développement du réseau des médiathèques communautaires sur la période 2019 - 2023, à travers 5 objectifs :

- Renforcer l'attractivité des médiathèques.
- Développer et valoriser les collections sur tous supports.
- Accompagner la population dans la maîtrise des outils numériques.
- Proposer des services de lecture publique sur l'ensemble du territoire.
- Favoriser l'accès à la connaissance, en particulier pour les jeunes publics.

Les temps forts de l'année 2020

Fermeture des médiathèques durant les confinements

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de la Covid 19.

Les médiathèques ont ainsi été fermées au public lors des deux confinements :

- Du mardi 17 mars au lundi 25 mai 2020.
- Du vendredi 30 octobre au lundi 30 novembre 2020.

Durant cette année troublée et incertaine, les équipes des médiathèques ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité et d'inventivité.

Après le premier confinement, les médiathèques de la CASA ont été parmi les premières en France à accueillir à nouveau du public, sur rendez-vous dès le 26 mai, en accès libre sous conditions à partir du 16 juin. Les médiathèques sont ensuite demeurées ouvertes durant tout l'été, sans interruption.

Une charte de fonctionnement des médiathèques en période d'urgence sanitaire a été élaborée et communiquée au public afin de les informer des conditions d'accès (horaires adaptés, jauge d'accueil, temps de séjour limité sans consultation sur place, ...) et des mesures prises pour garantir la sécurité de tous (désinfection et mise en quarantaine des documents, respect des gestes

barrières et de la distanciation sociale...).

Si les locaux des médiathèques ont à nouveau été fermés au public durant le second confinement en novembre 2020, la fonction de prêt-retour de documents a été maintenue. Un nouveau service, sur le modèle click & collect, a été élaboré et proposé aux usagers. Intitulé « Cliquez Lisez », il a permis aux usagers de réserver en ligne des documents et de les récupérer aux portes des médiathèques à un créneau horaire convenu.

Développement de l'offre numérique en ligne

Les périodes de confinement ont permis de développer la visibilité des services des médiathèques en ligne et sur les réseaux sociaux. Par le biais des applications Facebook, Instagram, Twitter, la chaîne Youtube ou le site Internet des médiathèques, les bibliothécaires ont pu conserver un lien avec leurs usagers et maintenir un accès aux ressources documentaires et la culture.

Les bibliothécaires ont ainsi fait preuve de réactivité et de créativité en préparant et publiant au quotidien des contenus ludiques : « Les confineries pour les petits » et « Les confineries pour les grands » : lectures d'albums, playlists, ateliers créatifs ou d'écriture, challenges, jeux, lectures d'albums, film, sélections de concours, jeux,



vidéos, ateliers, travaux manuels, calendrier de l'avent des bibliothécaires...

Les médiathèques ont également relayé les nombreuses ressources gratuites diffusées sur le net pour petits et grands par les institutions culturelles, tels les musées, ... pour se cultiver, se former se divertir. Pour se repérer sur la toile face à la multitude de propositions et de contenus, des catégories par thèmes ont été créés sur le site ma-mediathèque.net à travers un « Padlet » avec des sélections de ressources pour faciliter l'accès aux usagers : « L'école à la maison » "Lectures pour les grands" "Pour se faire une toile". "Ateliers et loisirs créatifs"...

En novembre 2020, une exposition virtuelle était visible sur ma-mediathèque.net : « *Diversité du Burkina-Faso* », photographies de Jean-Paul Fouilloux, exposition faisant écho à la saison nationale Africa 2020.

Afin de compenser l'annulation des spectacles de fin d'année, un spectacle de Noël a été enregistré en décembre dans l'auditorium de la médiathèque Albert Camus, avec la

Compagnie Théâtre de Lumière, « Trois petits contes de Noël », puis diffusé depuis le site Internet et sur la chaîne YouTube des médiathèques. Ont été comptabilisées 289 vues, 27 heures de visionnage, avec une durée moyenne de visionnage de 5 min et 36 secondes. 15% des spectateurs ont visionné la vidéo dans son intégralité (35 min).

Ouverture de la nouvelle médiathèque d'Opio

La Direction de la Lecture publique a apporté assistance et conseil à la commune d'Opio pour l'aménagement des nouveaux locaux de sa médiathèque et l'organisation des collections. La convention pour la mise en place d'un point lecture entre la commune et la CASA a été actualisée en octobre 2020 par un avenant étendant la mise à disposition de fonds documentaires issus de ses Médiathèques à 2 000 documents imprimés, 300 CD et 500 DVD. Le déménagement des collections a été organisé par la DLP en novembre 2020. L'inauguration a été reportée courant 2021 du fait du deuxième confinement.

Principales actions culturelles phares en 2020

La programmation culturelle des médiathèques a été considérablement perturbée durant l'année 2020, marquée par l'épidémie de la Covid 19. De nombreuses actions culturelles ont été reportées et/ ou annulées.

Le salon du livre jeunesse initialement prévu les 26 et 27 mars 2020, avec plus de vingt auteurs et illustrateurs, a été reporté, du fait du premier confinement, aux 20 et 21 novembre 2020 mais n'a pu se tenir à cause du second confinement. La prochaine

édition du salon est programmée en novembre 2021.

Le programme du 1er semestre 2020 « *BD 2020, la CASA aime le 9è art* », en corrélation avec la manifestation nationale BD 2020 organisée par le Ministère de la Culture a aussi subi de nombreuses coupes.

Les mots des livres, Manga les Pins et les spectacles de Noël 2020 ont également été annulés.

Manifestations organisées par la Direction de la lecture publique

Bouquins Câlins, manifestation annuelle pour les tout-petits, 21^{ème} édition dédiée aux éditions MeMo, du 28 janvier au 8 février 2020.

Expositions :

- Raymond et ses amis d'Anne Crauzaz, médiathèque Jean d'Ormesson.
- Les couleurs de Janik Coat, médiathèque Albert Camus.
- Les personnages de Malika Doray, médiathèque Colette.
- Les formes de Gay Wegerif, médiathèque Sonia Delaunay.

Spectacles :

- Un spectacle d'envergure : L'opéra minuscule par Cie Une petite voix m'a dit et Cie BE

- Rossignol Joli par Edwige BRACQ : conte marionnettique et musical pour les tout-petits de 6 mois à 4 ans
- « Moment musical en famille » avec Véronique Muro, spécialisée dans l'éveil musical pour le tout petit

Conférences :

- Santé et bien-être questions de parents
- Bébé prépare la marche au sol

Et de nombreux ateliers : Baby art, Fais-moi signe ; Masser son bébé ; Comptines et jeux de doigts.



Manifestations organisées dans le cadre des événements culturels nationaux

Le réseau des médiathèques a participé à la **Nuit de la lecture**, les vendredi 17 et samedi 18 janvier avec une ouverture des médiathèques jusqu'à 22h et des animations tout au long de la soirée.

Rencontre d'auteurs :

Bande dessinée (thématique 1^{er} semestre 2020)

Rencontre avec **Fabrice Erre** et **James**, avec la librairie Comic strips, le samedi 7 mars 2020 à la médiathèque Colette.

Rencontre avec **Jacques Ferrandez**, à l'occasion des 60 ans du décès d'Albert Camus, visite commentée de l'exposition des planches de la bande dessinée « *l'Étranger* », le mercredi 19 février à la médiathèque Albert Camus.

Rencontre avec **Bénédicte Moret**, auteure de l'ouvrage *Famille Presque Zéro déchet* et de la bande dessinée *Ze Journal de la famille presque Zéro Déchet*, aux Éditions du Lombard et présentée au festival d'Angoulême, le mercredi 23 septembre dans les médiathèques Jean d'Ormesson et Albert Camus.

Les médiathèques ont également contribué aux **Journées européennes du patrimoine** en septembre 2020 et à la **Fête de la science** en octobre 2020.

Rencontre avec **Alexis Robin**, dans le cadre de Lu et approuvé BD avec la librairie Comic strips, le 17 octobre 2020, à la médiathèque Albert Camus.

Prix Littéraire Paul Langevin

Rencontre de collégiens avec **Nathalie Bernard**, qui publie pour la jeunesse depuis une quinzaine d'années chez différents éditeurs, le 24 janvier 2020.

Les Voiles d'Antibes :

Rencontre avec **Jean-Benoît Héron**, dessinateur officiel du musée national de la Marine et du Centre des monuments nationaux ; rencontre organisée dans le cadre des «Lu & approuvé», en partenariat avec la librairie Masséna d'Antibes et Les Voiles d'Antibes, le samedi 19 septembre à la médiathèque Albert Camus.

Conférences :

Santé

En partenariat avec Sciences pour tous, l'Université Côte d'Azur et le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

- « **La maladie d'Alzheimer, Causes, prévention et traitements** » par **Frédéric Checler**, le 14 février 2020 Médiathèque Albert Camus.
- « **Le microbiote intestinal et cerveau** » par **Alice Guyon**, le vendredi 9 octobre 2020, Médiathèque Albert Camus.

En partenariat avec SLV et le Point écoute santé des Lucioles de Valbonne Sophia Antipolis :

- « **Les jeux vidéo chez les jeunes, c'est du sérieux!** » animée par **Vanessa Lalo**, psychologue clinicienne, spécialisée dans les jeux vidéo, les pratiques numériques et leurs impacts (cognitifs, éducatifs et culturels), le mardi 22 septembre à 19h, Médiathèque Colette.

Divers

- « **Expression d'une impression** » par **Dominique Prévost**, artiste peintre, graveur, médiathèque Albert Camus.
- « **Notre-Dame de Paris** » par **Agnès Dumartin**, médiathèque Sonia Delaunay.

Expositions

Planches originales de la bande dessinée « l'Étranger » par **Jacques Ferrandez**. Février – mars 2020, médiathèque Albert Camus.

Œuvres gravées issues de la collection particulière de **Frédéric Ballester**,

collectionneur, commissaire d'expositions, historien d'art, biographe d'artistes contemporains, expert en art contemporain et ancien directeur du Centre d'art de la Malmaison. Du 14 septembre au 31 octobre 2020, médiathèque Albert Camus.

Et aussi

« *Indiens d'Amérique* », photographies d'Edward Curtis – Médiathèque Colette

« *L'Hiver des éditions MeMo* » - Médiathèque Sonia Delaunay

« *Afric'Art, Art et culture de l'Afrique de l'Ouest* » - Médiathèque Albert Camus

"Petits plats et délicieuses recettes : exposition d'illustrations jeunesse des éditions MeMo",

"Comme une bête en case" : exposition BD La bulle expositions,

"Wax & Co" : exposition de tissus africains,

"Les verriers de Biot" : exposition des dernières créations d'artistes et artisans verriers biotois

Spectacles :

BD concert avec **Zenzika** « *Un océan d'amour* » Samedi 29 février 2020, médiathèque Albert Camus.

Les grands entretiens Jean Giono et Marguerite Duras, deux comédiens incarnent les auteurs pour parler de la littérature, le samedi 17 octobre à 17h, Médiathèque Albert Camus.

Enregistrement du spectacle de Noël 2020 dans l'auditorium de la médiathèque d'Antibes, avec la

Divers :

Concours photo avec smartphone dans le cadre des **Voiles d'Antibes 2020** du 16 au 20 septembre, autour de deux thématiques imposées : « *La vie à bord, l'équipage* » et « *Les nœuds et cordages* » dans le cadre des Voiles d'Antibes 2020.

Rencontre gastronomique le samedi 25 janvier à 15h à Valbonne pour la fête de la Sainte Blaise organisée par la Ville de Valbonne Sophia Antipolis.

Compagnie Théâtre de Lumière « *Trois petits contes de Noël* ».

Lecture d'extraits du roman d'Albert Camus « *L'Étranger* » par **Luc Girerd**, professeur d'art dramatique au Conservatoire d'Antibes Juan les Pins. À l'occasion des 60 ans du décès d'Albert Camus, mercredi 19 février.

Concert de **Monkey men**, médiathèque Albert Camus, le 18 février.

Ateliers de gravures pour enfants avec Véronique Champollion, invitée de l'Atelier du Safranier et de Dominique Prévost : à la découverte des techniques de gravures. Pour les enfants de 7 à 15 ans. Médiathèque Albert Camus ; samedi 26 septembre.

Ateliers de théâtre, réservés aux demandeurs d'emploi animés par Fabienne Candela, jeudi 15 octobre 2020, médiathèque Albert Camus.

Les chiffres et statistiques

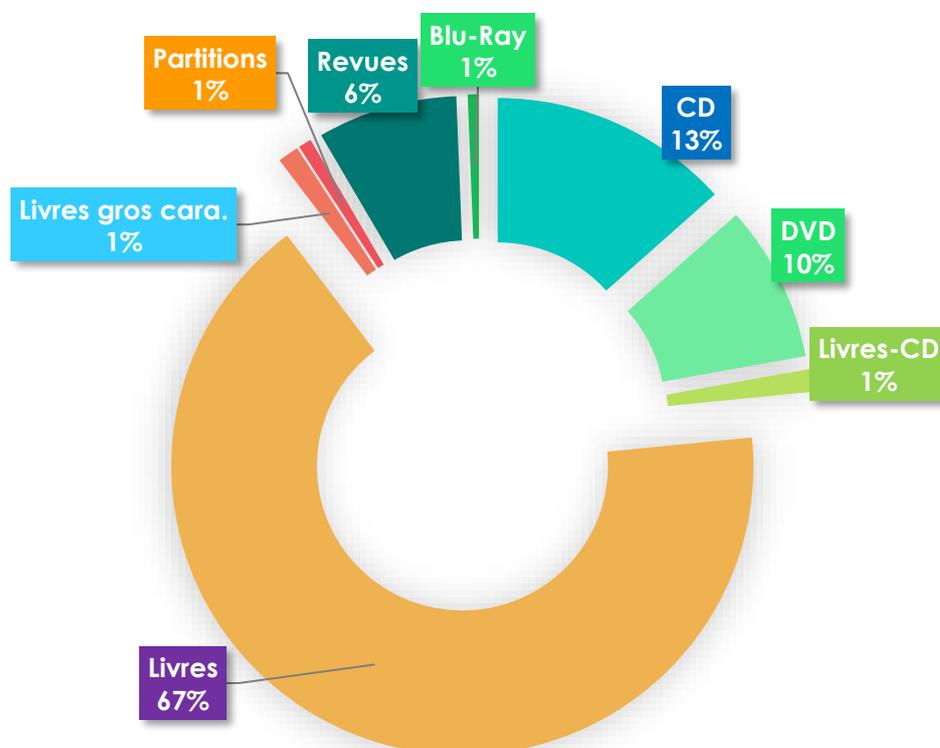
Collections

305 000 documents sont consultables et empruntables dans les médiathèques, dont :

- 207 000 livres
- 44 500 CD
- 32 400 DVD
- 18 400 revues
- 2 200 partitions
- 500 divers (supports numériques, jeux...)

En 2020, 19 040 notices d'exemplaires ont été créées :

- 12 195 livres
- 656 CD
- 4 205 DVD
- 17 expositions
- 12 jeux

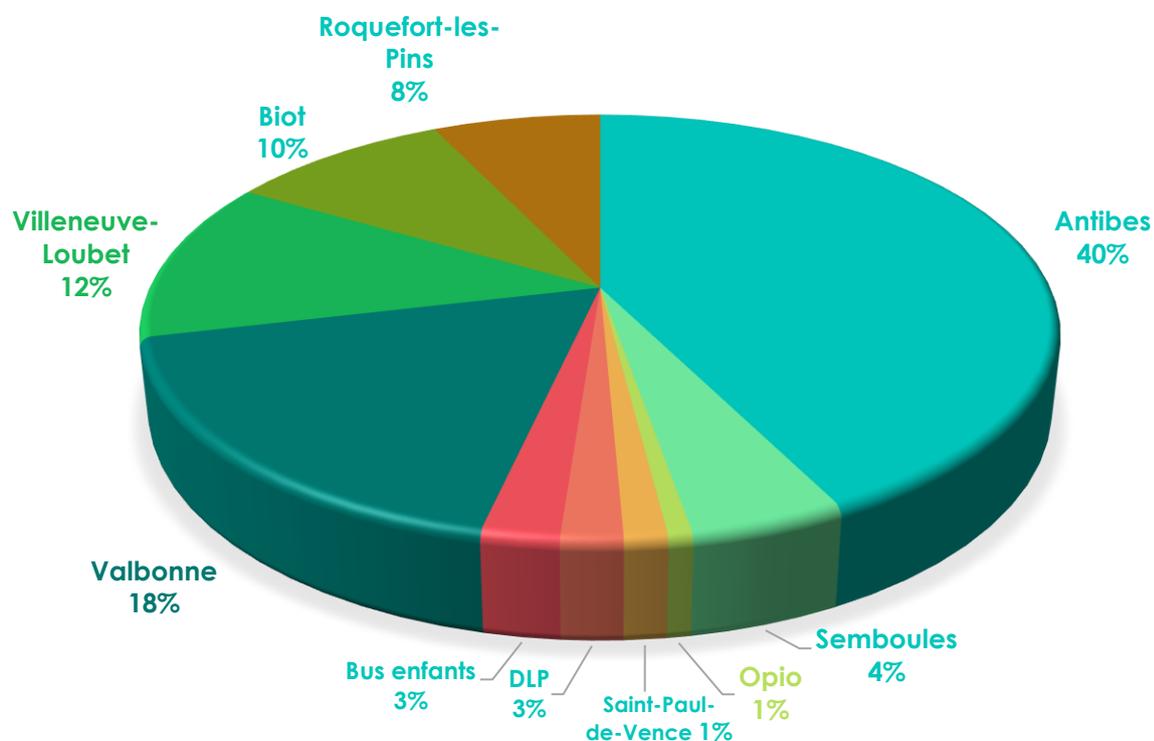


Collections par type de documents

Répartition des collections

Médiathèque	Nombre de documents	Rappel 2019
Albert Camus	122 539	139 257
Semboules	12 404	15 295
Bus enfants	7 799	7 655
Colette	55 717	58 051
Jean d'Ormesson	37 908	40 041
Sonia Delaunay	30 363	30 690
Roquefort-les-Pins	23 048	23 149
Opio	3 168	2 401
Saint-Paul-de-Vence	4 277	4 232
Pôle collections DLP	7 826	6 079
Total :	305 049	326 850

RÉPARTITION DES COLLECTIONS PAR SITE



Plus de 23 000 documents sont accessibles en ligne depuis le site ma-mediatheque.net

Ressources en ligne	Nombre de documents	Rappel 2019
Cours en ligne (formations)	1 509	1 411
Livres numériques (PNB)	2 485	1 862
Magazines et journaux	7 200	6 858
Films VOD fiction	10 123	4 368
Films VOD documentaire	561	1 684
Films VOD jeunesse	1 223	778
Total :	23 101	16 421

Le nombre de documents accessibles en ligne est en augmentation de plus de 40%, principalement l'offre VOD.

En 2020, on note une nette augmentation de la consultation. Pendant les deux confinements, l'offre de ressources numériques a été mise en avant auprès des usagers afin de compenser la fermeture des établissements et l'accès restreint aux collections.

En décembre 2020, l'accès au service de VOD a dû être interrompu du fait d'un nombre de visionnage exceptionnel, notamment lors du premier confinement. Le plafond de dépenses du marché a en effet été atteint avant son expiration en 2021.

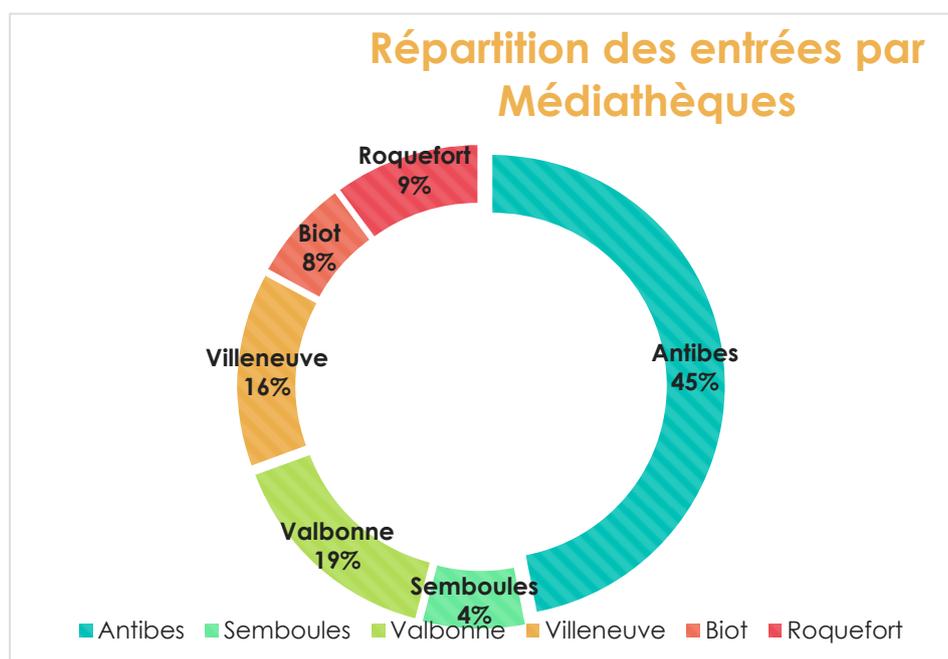
Fréquentation

On décompte **267 000 entrées** en 2020 dans le réseau des médiathèques.

L'impact de la crise sanitaire et des deux confinements ne se traduit par une baisse de la fréquentation de près de 39% par rapport à 2019

Médiathèque	Entrées annuelles	Rappel 2019	Evolution 2020/2019
Antibes	119 038	205 094	-42,0%
Semboules*	10 292	30 927	-66,7%
Valbonne	49 853	67 075	-25,7%
Villeneuve-Loubet	44 046	59 145	-25,5%
Biot	20 350	30 598	-33,5%
Roquefort-les-Pins	23 547	44 030	-46,5%
TOTAL :	267 126	436 869	-38,9%

* Nombre d'entrées de janvier à juin,
Système de comptage en panne de juillet à décembre



Le **site internet des médiathèques** a enregistré en 2020 :

288 718 visites (+4,5% / 2019),



Soit 791 visites par jour en moyenne.

1 857 562 de pages vues (-3,2% / 2019),



Un usager consulte en moyenne 6,4 pages par visite.



Le temps moyen passé sur le site par visite est d'environ 4 minutes.

On décompte **30 187 inscrits** dans les médiathèques au 31 décembre 2020, dont 424 organismes ou collectivités :

On décompte **30 187 inscrits** dans les médiathèques au 31 décembre 2020, dont 424 organismes ou collectivités :



Soit environ 16% de la population de la CASA.



3,8% des inscrits vivent en dehors de la CASA.

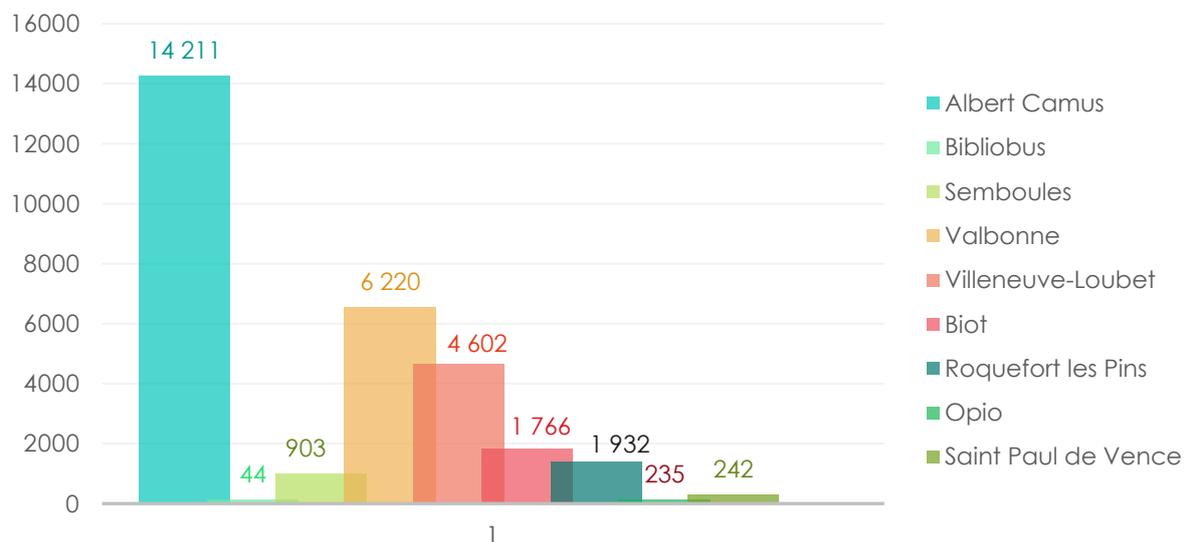


25,8% des inscrits ont moins de 25 ans.

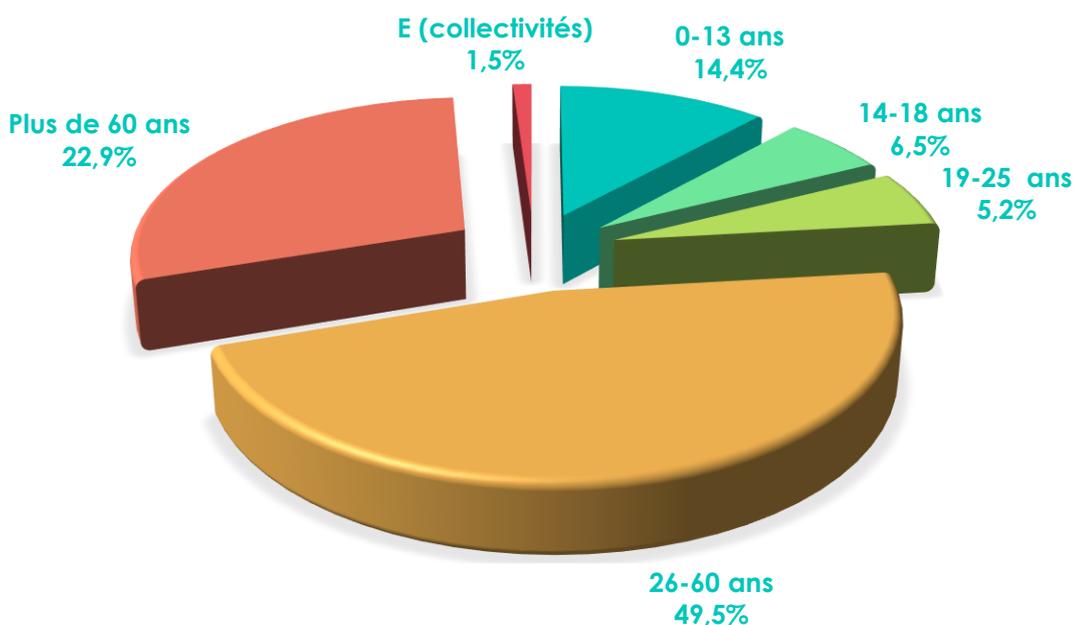


22,7% des inscrits ont plus de 60 ans.

Nombre d'inscrits par médiathèque



RÉPARTITION DES INSCRITS PAR ÂGES



Emprunts et consultations

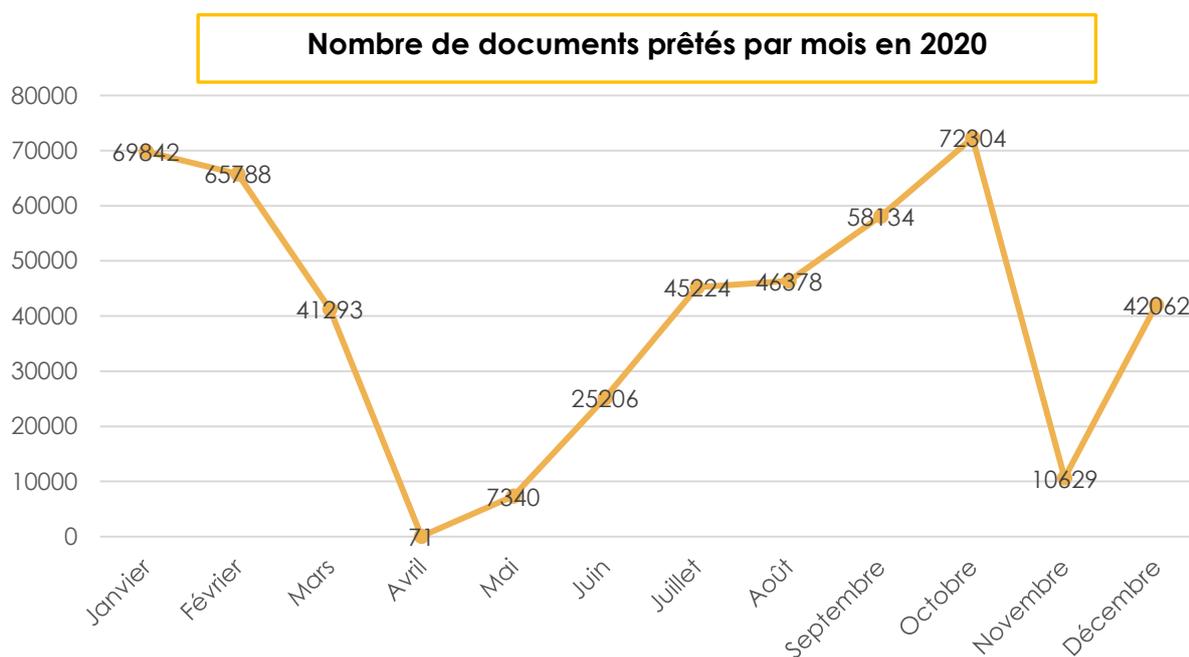
484 271 prêts de documents ont été réalisés en 2020, soit une baisse de 39,4% par rapport à 2019.

Il n'y a eu aucun prêt de documents durant le premier confinement (médiathèques fermées du 17 mars au 25 mai).

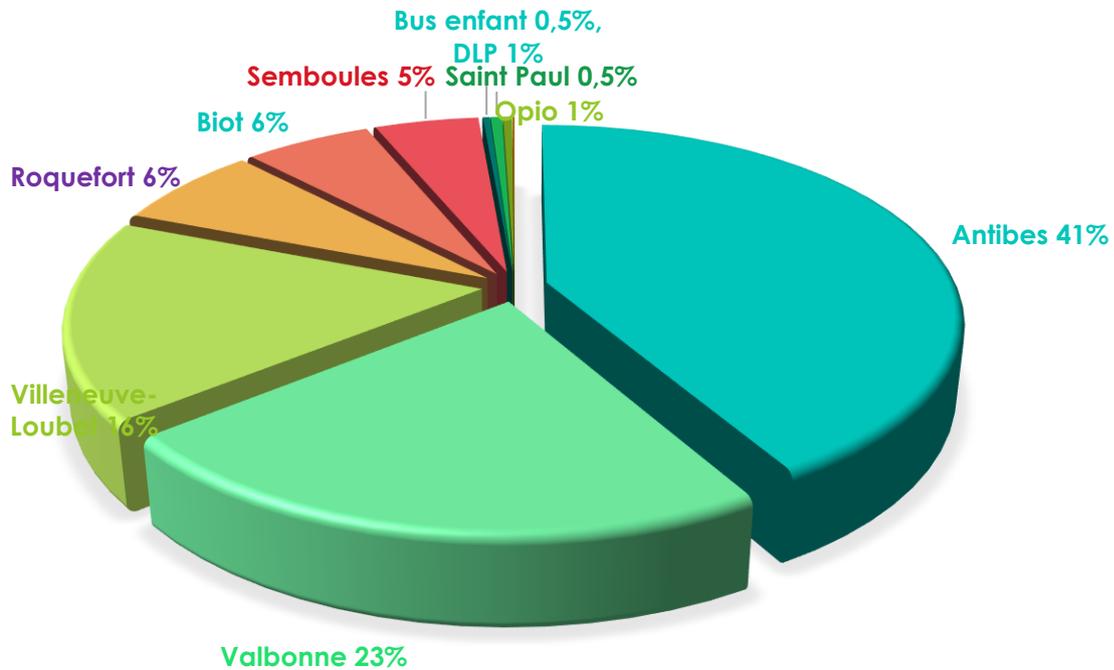
Un service de click & collect, « Cliquez Lisez », permettant aux usagers de

réserver en ligne des documents et de les récupérer aux portes des médiathèques à un créneau horaire convenu, a été mis en place en novembre 2020, lors du second confinement.

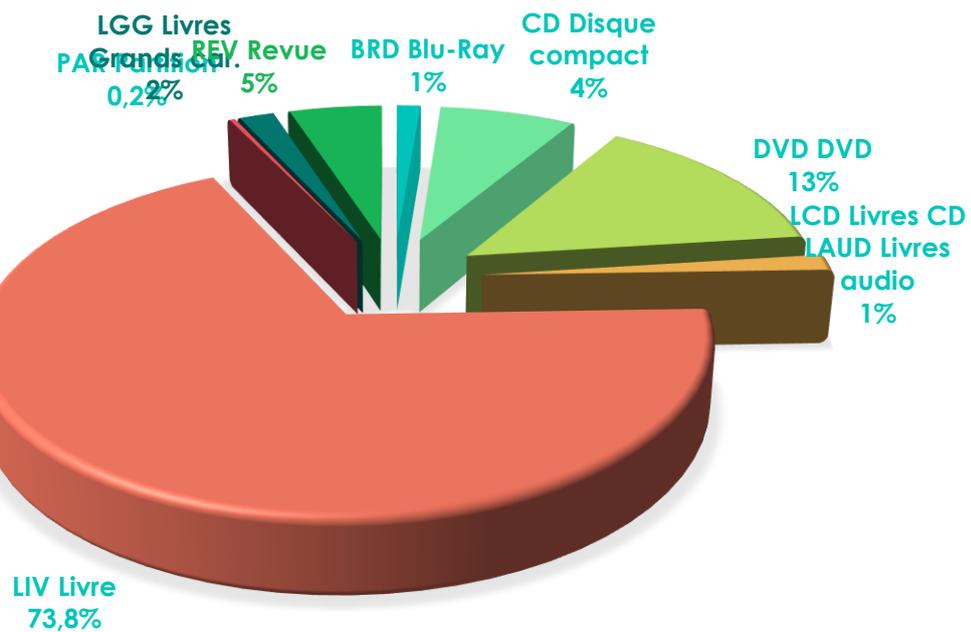
Près de 9 000 documents ont été empruntés via ce service, utilisé par environ 130 personnes par jour.



REPARTITION DES PRETS DE DOCUMENTS PAR MEDIATHEQUE



POURCENTAGE DES PRÊTS PAR SUPPORT



La **consultation en ligne des ressources électroniques** est par ailleurs en très forte progression en 2020, en particulier durant les périodes de confinement où l'on constate des pics d'utilisation, particulièrement durant les mois de mars à mai.

- **113 645** revues et magazines **consultés en ligne** :



Près de 245 connexions quotidiennes en moyenne sur la plateforme



Soit en moyenne 311 documents consultés par jour



Près de 13 documents consultés par heure.

- **3 449 heures d'auto-formation en ligne (+69,3% / 2019)**, soit sur la plateforme



Près de 99 connexions par jour



Plus de 36h cumulées par jour en moyenne d'usage

- o Thématiques les plus prisées :

Bureautique	(24,9%),
Langues	(23,5%),
Bien-être et santé	(12,4%),
Code et permis	(8,8%),
Musique	(8,0%),
Soutien scolaire	(7,8%),
Arts et loisirs créatifs	(4,1%), ...etc.

- **8 304 livres** numériques **téléchargés (+91% / 2019)**, soit en moyenne 22 livres par jour.



Une nouvelle offre de livres audio en ligne a été inaugurée en 2020 : 270 emprunts.

- **10 684 films visionnés** sur la plateforme VOD, soit en moyenne 29 films par jour.



51% des films ont été visionnés entre les mois de mars et mai 2020.

Action culturelle

Les restrictions d'accueil dans les ERP et l'interdiction d'organiser spectacles et événements culturels du fait de la situation sanitaire liée à la COVID-19 ont considérablement réduit l'activité culturelle des médiathèques, qui a été effective de janvier à début mars et de septembre à octobre.

De même l'accueil de scolaires et de groupes de jeunes a été fortement perturbé.

Nombre d'événements culturels organisés par la Direction sur l'ensemble du réseau en 2020 :

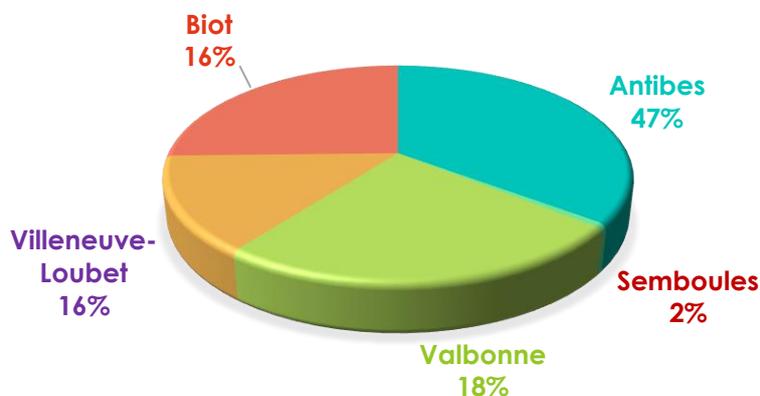
- 15 expositions
- 8 rencontres avec des auteurs
- 6 conférences

- 2 concerts
- 7 spectacles, lectures, contes, ...

A cela s'ajoutent **122 ateliers thématiques (-64% / 2019)** et **109 actions culturelles ponctuelles** organisés dans les médiathèques (lu & approuvé avec les bibliothécaires et les libraires, ciné thématique, ciné réel, atelier #numérique, bébés lecteurs, des histoires, ciné récré, éveil corporel, loisirs créatifs...) durant les périodes où les conditions sanitaires permettaient l'accueil de public.

1 747 personnes ont assisté aux ateliers (-73% / 2019) et **2 999 personnes aux actions culturelles ponctuelles.**

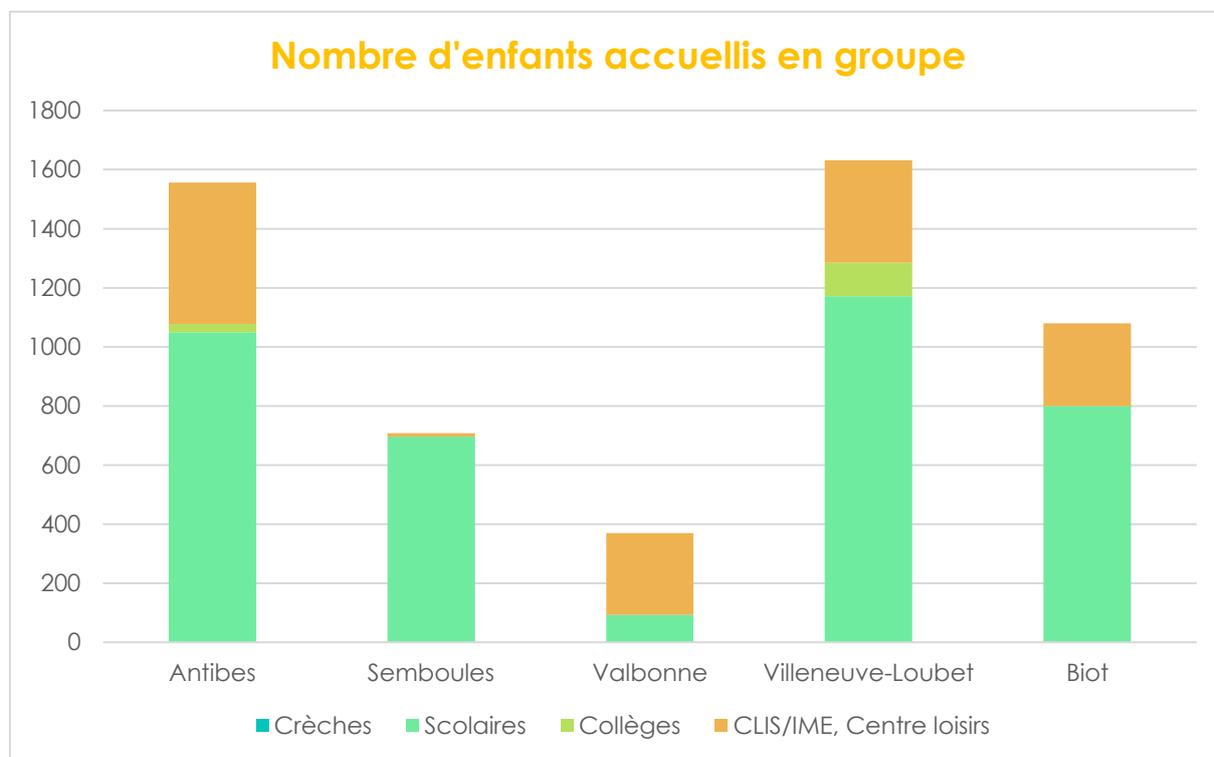
RÉPARTITION DES ATELIERS ET ACTIONS CULTURELLES PONCTUELLES



Les médiathèques, engagées dans des **actions de médiation auprès de la jeunesse**, ont assuré en 2020 l'accueil de **228 groupes (-57% / 2019)**, soit **5 346 enfants** accueillis (-62% / 2019).

Nombre de groupes accueillis	CLIS/IME,				Total
	Crèches	Scolaires	Collèges	Centre loisirs	
Antibes		33	1	20	54
Semboules		25		1	26
Valbonne		3		17	20
Villeneuve-Loubet		42	5	28	75
Biot		30		23	53
Total	0	133	6	89	228

Nombre de personnes accueillies	CLIS/IME,				Total
	Crèches	Scolaires	Collèges	Centre loisirs	
Antibes		1 049	28	479	1 556
Semboules		696		12	708
Valbonne		93		277	370
Villeneuve-Loubet		1 171	114	347	1 632
Biot		800		280	1 080
Total	0	3 809	142	1 395	5 346



LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Poursuite des actions de développement de la lecture publique menées dans le cadre du **contrat territoire lecture** avec l'Etat.
- Déploiement d'une **Ideas Box**, médiathèque en kit de 100 m² nomade sur le territoire afin de proposer un service de lecture publique de façon cyclique sur les lieux de vie dans les zones éloignées ou prioritaires.
- Harmonisation et optimisation des **horaires d'ouverture** des médiathèques communautaires.

4. LES RESSOURCES

4.1 RESSOURCES HUMAINES

Activités de la Direction

La Direction des Ressources Humaines est, pour les agents et les services de la CASA, source et facteur d'accompagnement professionnel, de formation, de communication, et de reconnaissance du travail au mérite.

Préambule : L'effectif adapté au développement des politiques communautaires

La CASA a organisé ses services en cohérence et en adéquation avec ses besoins en compétences communautaires.

La collectivité est passée de 657 postes permanents au 31/12/2019 à 651 au 31/12/2020. Cet écart s'explique par la suppression de 7 postes et de la création d'un poste, à savoir :

Suppression d'un poste de Responsable de gestion au sein du Service PLIE de la Direction de la Cohésion Sociale.

Suppression d'un poste de Responsable de gestion au sein du Service Environnement de la Direction Aménagement Environnement au profit d'un recrutement sur un poste de Chargé(e) de développement thématique Natura 2000 en contrat de projet (poste non permanent donc non comptabilité au tableau des effectifs).

Suppression d'un poste de Responsable d'Unité au sein de la Direction Exploitation Environnement suite à la réorganisation.

Suppression d'un poste d'Intervenant(e) Social(e) au sein du Service Prévention Jeunesse de la Direction de la Cohésion Sociale.

Suppression d'un poste de Chargé(e) de développement thématique – Directeur(trice) de projet de l'Action Cœur de Ville.

Suppression d'un poste de Responsable de gestion au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Suppression d'un poste d'Agent(e) logistique au sein de la Médiathèque Albert Camus Direction de la Lecture Publique.

Création d'un poste de Responsable de gestion au sein de l'Unité Instruction de la Direction GEMAPI et Eaux Pluviales.

L'ACCOMPAGNEMENT

Compte tenu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de la COVID19 et des périodes successives de confinement partiel ou total, les Ressources Humaines ont été dans l'obligation de préserver les agents pour répondre aux consignes sanitaires.

Aussi pour 2020, la plupart des formations en présentiel qui nécessitaient des déplacements ont dû être annulées. L'offre de formation en présentiel s'est considérablement réduite. Le CNFPT, a déployé dans la mesure du possible les formations à distance en privilégiant les préparations concours et formations d'intégration.

Il est à noter que pour les formations d'intégration, prérequis obligatoire à la titularisation, un décret est paru permettant de titulariser les agents à la date prévue et permettre aux agents de réaliser cette formation avant le 30 juin 2020. Du fait de la prolongation de l'état d'urgence, un décret a été publié pour prolonger cette période au 30 juin 2021.

En interne et en partenariat avec la DSIN nous avons développé les formations TEAMS pour permettre aux agents de l'utiliser de manière optimale et ainsi maîtriser cet outil indispensable pour la continuité de l'activité et du maintien du lien.

En conséquence, toutes ces mesures ont eu un impact majeur sur la réalisation des formations en 2020.

En 2020, la CASA a réalisé 362 jours de formation avec 293 participations à des actions de formation bénéficiant à 142 agents.

Une partie du budget alloué à la formation a été réaffecté pour faire face aux dépenses relatives aux achats d'équipement et fournitures pour la lutte contre l'épidémie de COVID19.

Les outils essentiels pour la formation ont donc été le partenariat avec le CNFPT (1) et la plateforme collaborative Idéal Connaissances (2).

Le partenariat avec le CNFPT



Le partenariat CNFPT / CASA permet de mettre en œuvre des projets selon les orientations fixées par la collectivité et permet de solliciter le CNFPT, en dehors de l'offre de formation proposée, pour son expertise dans l'accompagnement de projet et programmer un plan d'action pluriannuel sur les axes prioritaires suivants :



- Renforcer la fonction managériale pour répondre aux évolutions de l'intercommunalité et accompagner les équipes face aux changements.
- Optimiser la qualité du service public rendu à l'usager.
- Développer les savoir-faire liés au numérique.
- Contribuer à la protection de la santé, de l'hygiène et de la sécurité des agents.

Ce partenariat permet à la CASA de bénéficier d'un nombre de jours de formation plus important que le simple retour sur cotisation et autorise la collectivité à s'engager dans des cycles de formation longs avec un coût maîtrisé. Tout ceci est rendu possible grâce à l'engagement de la CASA de faire bénéficier aux autres collectivités de son expérience.

En 2020, le cycle de formation à destination des managers s'est poursuivi par les actions sur le management d'une équipe à distance.

Dans le cadre de ce cycle la DRH, a mis en place des formations internes à destination de l'ensemble des managers sur l'entretien professionnel et le RIFSEEP afin de connaître les dispositifs et de fait pouvoir informer les agents de manière efficace.

En 2020, le CNFPT a continué à développer les offres de formation à distance notamment sur les préparations concours, les formations d'intégration et les formations sur les fondamentaux de la fonction publique territoriale.

Plateforme collaborative Idéal Connaissances



La plateforme est un outil complémentaire aux formations à distance organisées par le CNFPT pour :

- Suivre l'actualité dans les domaines concernés et échanger sur les pratiques professionnelles.
- Bénéficier de retours d'expériences et obtenir des avis d'expert.
- Télécharger des documents et suivre des formations en direct et /ou en différé.

Communautés professionnelles consultées	Documents téléchargés	FORMATIONS SUIVIES EN	
		DIRECT	DIFFERE
Accueil et Relation aux usagers	0	0	1
Affaires juridiques & commande publique	0	5	14
Bâtiments	0	1	0
Compétences RH	0	1	3
Directeurs Généraux	0	5	1
Énergie & Transition énergétique	1	2	3
Finances & achat public	0	3	0
Gens du voyage	0	1	0
Habitat-Logement	1	9	3
Insertion	1	7	23
Inter déchets	0	0	5
Management	0	1	2
Milieux aquatiques	1	1	1
Mobilités	0	7	5
Réseau Développement Economique	0	0	1
Réseau Eau	1	1	5
Transition Ecologique	0	2	0
Urbanisme et aménagement	0	0	3
Voirie	2	14	11
TOTAL	7	60	81



Déploiement des formations liées à l'Hygiène et Sécurité

En 2020, la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a nécessité d'adapter la programmation des actions de formation en matière d'hygiène et de sécurité en ne conservant que la planification des sessions de formations obligatoires nécessaires à l'exercice des missions des agents.

Les sessions de formation maintenues ont concerné les thématiques suivantes :

- Autorisations de conduite R490 « Grue Auxiliaire »
- Permis PL,
- FIMO/FCO,
- Risque incendie : SSIAP (sécurité incendie et assistance à personnes),
- Travail en hauteur.

Ces actions de formation représentent plus de 120 jours de formation.

ZOOM sur les axes prioritaires développés dans le Plan de Formation 2020 (*).

AXES	THEMATIQUE	NBRES DE SESSIONS DE FORMATION	DEPARTS EN FORMATION (axes prioritaires)	PUBLIC
AXE STRATEGIQUE			55	
Accompagnement à la fonction de manager	RIFSEEP et entretiens professionnels	3	49	Encadrement de la CASA
	Management d'une équipe en télétravail (continuité formation en 2021)	1	6	Encadrement de la CASA
AXE REGLEMENTAIRE			18	
Connaissances en matière d'hygiène et sécurité	SSIAP3	1	1	Agents CASA
	La sécurité, l'accessibilité et la sûreté des ERP de type L : salles d'audition, de réunion, de spectacle, à usages multiples	1	2	Agents CASA
	Travail en hauteur	1	4	Agents CASA - DER
Formations obligatoires (nécessaires à l'exercice des missions)	Autorisations de conduite - Grue auxiliaire	1	5	Agents de la DEN - GEMAPI
	Permis D	1	1	Agents de la DER
	FIMO	1	1	Agents de la DEN - GEMAPI
	FCO	4	4	Agents de la DEN - DMDT
AXE DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL DES COMPETENCES			125	
Garantir le maintien à niveau des compétences Permettre les évolutions de carrière	Formations Salons, séminaires, colloques, conférences	Formations non réalisées en raison du contexte COVID19		
Formations personnelles	Préparations aux concours et aux examens professionnels	Année 2020	125**	Agents souhaitant être accompagnés dans le cadre d'une préparation aux concours et aux examens professionnels

(*). Les autres départs en formation ne rentrent pas dans le dispositif des axes prioritaires du plan de formation 2020.

() Les séances de préparations concours se sont déroulées de manière mixte (présentiel et à distance)**

Accompagner la préservation et l'amélioration des conditions de travail par la prévention des risques professionnels

La Direction des Ressources Humaines s'est particulièrement mobilisée dans l'accompagnement des agents tout au long de la crise sanitaire pour permettre à ces derniers de travailler dans des conditions de sécurité maximale.

Des fiches de prévention et protocoles ont été édités et diffusés à l'ensemble du personnel.

Des dotations d'E.P. I (Equipement de Protection Individuelle) ont été réalisées tout au long de l'année : flacons de gel hydro alcoolique, masques (tissus, chirurgicaux, FFP2), produits détergents/désinfectants, gants, écrans de protection, etc.

Les agents en situation de vulnérabilité face au COVID ont fait l'objet d'une prise en charge spécifique en lien avec la médecine préventive. Des mesures de travail à domicile ont été déployées et des aménagements de poste de travail mis en œuvre, lorsque la situation le permettait.

Le risque biologique lié au COVID-19 a été intégré au Document Unique d'Evaluation des Risques.

En 2020, 473 visites médicales ont été programmées en présentiel ou de façon dématérialisée par le biais de téléconsultations.

La CASA a procédé au recrutement en interne, d'une assistante de service

social. Des permanences ont été assurées sur le site des Genêts et au Centre Technique Envinet, afin d'offrir aux agents une prise en charge de proximité. En fin d'année, des permanences ont également été organisées dans les médiathèques.

Au total, on dénombre 145 entretiens sociaux concernant 45 agents, ainsi que 100 appels téléphoniques et 130 démarches administratives, mails et contacts avec les partenaires.

A noter qu'en 2019, lorsque la CASA faisait recours à un prestataire par voie de marché public, 65 entretiens sociaux concernant 23 agents avaient été réalisés.

Cela représente une hausse du nombre d'entretiens de l'ordre de plus de 120%, et une fréquentation augmentée de 95%.

Suite au renouvellement du marché relatif à l'externalisation des prestations d'action sociale à l'attention de son personnel, la collectivité a pu proposer, à nouveau, aux agents à compter du 1^{er} janvier 2020, une prestation diversifiée, de qualité au quotidien (famille, loisirs, vacances, culture, ...) et très complète en matière de solidarité (aide sociale logement, précarité énergétique, secours exceptionnel, prêts, ...).

Le prestataire retenu, à savoir le CNAS, a proposé aux bénéficiaires des



mesures exceptionnelles (en raison du contexte COVID) en matière de rentrée scolaire pour les foyers comptant des jeunes scolarisés aux niveaux secondaires et supérieurs, en leur versant une aide financière complémentaire.

De même, suite aux intempéries du 3 octobre 2020, une aide financière spécifique a été mise en œuvre à destination des bénéficiaires sinistrés.

En fin d'année 2020, des réunions d'informations à l'attention des agents ont été programmées pour le premier trimestre 2021.

Des temps d'échanges ont été planifiés en début d'année 2020 avec les

Directions Assainissement et Eau Potable pour de les accompagner dans leur intégration à la CASA, suite au transfert de compétences opéré au 1^{er} janvier 2021.

Les visites d'observations d'activités planifiées au cours du 1^{er} semestre 2020 ont dû être reportées compte tenu du contexte sanitaire.

Des visites de sites ont été réalisées en fin d'année 2020 : Centre Technique Envinet (suivi des actions de prévention), Business Pôle et Startéo.

L'ECHANGE

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Les membres du CHSCT se sont réunis à trois reprises : le 13 Mars, le 25 Juin et le 16 octobre 2020. La tenue de ces instances et des réunions préparatoires sont des moments privilégiés propices à l'échange entre les différents acteurs de la sécurité.

En raison du contexte sanitaire, des communications spécifiques ont adressées aux membres du CHSCT pour les informer des différentes mesures déployées et consignes mises en œuvre dans le cadre de la gestion de l'épidémie de COVID-19 (07/04/20 et 04/05/20).

Protection sociale complémentaire

La CASA participe depuis le 1^{er} juillet 2013 au financement des contrats et règlements de santé et de prévoyance labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

En 2020, 47% des agents de la collectivité ont bénéficié de la participation financière à la protection sociale.

Le Comité Technique (CT)

La programmation 2020 a bien évidemment été perturbée par le contexte sanitaire. Les 1ères instances prévues en initialement dans le courant du 1er semestre ont été presque toutes été décalées, à l'exception du CHSCT qui s'est tenu le 13 mars. En revanche, le 1er CT du 11 mai et la CAP du 22 juin ont été reportés en septembre.

Durant le confinement et les 1ères phases de déconfinement qui se sont succédées jusqu'à l'été, le dialogue social entre les partenaires et la RH n'a pour autant pas été stoppé. La continuité du dialogue social a été assurée, même si les modalités ont dû être ajustées : échanges téléphoniques avec les représentants des organisations syndicales représentatives, échanges par mails avec notamment l'envoi du projet de plan d'organisation des services, ...

Néanmoins, au cours de l'année 2020, l'administration a organisé **2 Comités Techniques (CT) : les membres de l'instance ont notamment rendu un avis sur :**

- Dossier COVID : plan d'organisation des services en période de pandémie – COVID 19
- Plusieurs réorganisations de directions (Direction GEMAPI, Direction de la Communication, Direction Architecture et Bâtiments, Direction Voirie Grands Projets...)
- Rapport égalité Hommes-Femmes
- Bilan sociale 2019
- Lignes Directrices de Gestion

Des réunions préparatoires ont précédé chaque instance. D'autre part, chaque dossier structurant a également fait l'objet de groupe de travail préalable afin de prendre un temps d'échange suffisant à la bonne compréhension de tous ; exemple des Lignes Directrices de Gestion.

Cette instance participe à la réflexion sur l'organisation et la structuration des services. Elle est un lieu d'échange et de concertation avec les partenaires sociaux. Les séances sont l'aboutissement de multiples échanges et groupes de travail afin de proposer des projets partagés et concertés.

La collaboration avec la ville d'Antibes

Compte-tenu du contexte sanitaire, la CASA et la Ville d'Antibes n'ont pas partagé l'arbre de Noël des enfants des deux collectivités malgré plusieurs tentatives.

LA RECONNAISSANCE

Commissions Administratives Paritaires (CAP)

1 CAP s'est déroulée en septembre :

- Avancements de grade et promotions internes :
- En 2020, 50 agents ont ainsi été promus ; Cela se traduit par 46 avancements de grade et 4 promotions internes ainsi répartis :
 - o Catégorie C - 42 agents : 38 Avancements de grade / 4 promotions internes
 - o Catégorie B - 5 agents : 5 Avancements de grade / 0 promotion interne
 - o Catégorie A - 3 agents : 3 Avancements de grade / 0 promotion interne

A noter qu'avec la révision des compétences des CAP, les attributions des CAP ont été recentrées sur les situations individuelles défavorables, ce qui a entraîné une diminution des cas de saisine des CAP. Ainsi, après consultation des représentants du personnel, une seule séance des CAP a été organisée en septembre, aucun autre sujet ne nécessitant la réunion de l'instance par la suite.

237 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon. (24 en catégorie A, 32 en catégorie B et 181 en catégorie C).

Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

Après consultation des représentants, les deux séances annuelles ont été déprogrammées compte tenu de l'absence de point à inscrire à l'ordre du jour.

Pour mémoire cette instance examine les questions individuelles relatives à la gestion des contractuels de droit public. Elle est obligatoirement consultée en cas de refus de licenciement, de sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme, ... ».

Autrement dit, elle est principalement saisie à propos de décisions individuelles défavorables.

Le fait qu'il n'y ait pas eu d'instance, constitue donc plutôt une bonne nouvelle.

RIFSEEP – Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnelle

Depuis 2005, la CASA utilise le régime indemnitaire comme un levier de motivation pour les agents. C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place le RIFSEEP dont les objectifs sont une simplification du paysage indemnitaire et une meilleure prise en compte des fonctions exercées et de la manière de servir. Le RIFSEEP permet ainsi de reconnaître la fonction et les sujétions de chaque agent grâce à l'IFSE (Indemnité de Fonction de

Sujétions et d'Expertise) ; mais également de valoriser le mérite et la manière de servir des agents avec la mise en place d'un CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

En 2020 dans le cadre de la campagne annuelle du CIA, 49% des agents de la CASA ont bénéficié d'un palier supérieur au palier 3 pour un travail au-dessus des attentes, 47% ont bénéficié d'un palier 3 pour un travail correspondant aux attentes, et 4% ont été positionnés sur un palier inférieur à 3 pour un travail inférieur aux attentes.

Le BIEN ETRE AU TRAVAIL

A la suite de l'**expérimentation** débutée le 1^{er} mai 2019 et alors que la généralisation du dispositif de télétravail devait être lancée le 1^{er} mai 2020, le **confinement** est venu précipiter le dépeçage de ce nouveau type d'organisation du travail, tant au niveau des moyens techniques proposés qu'au niveau des pratiques et de la perception que chacun pouvait en avoir et ce, aussi bien au niveau des agents, que des encadrants.

Fort de cette expérimentation et de tout le travail préparatoire qui avait été effectué en 2019 avec le groupe de travail et les directions supports parties prenantes, telles que la DSIN ou la DAB, la CASA a ainsi été en mesure de proposer **une pluralité de solutions** de connexion à distance innovantes et permettre ainsi la mise en œuvre du télétravail à destination du plus grand nombre d'agents dans un cadre relativement précis compte tenu des circonstances.

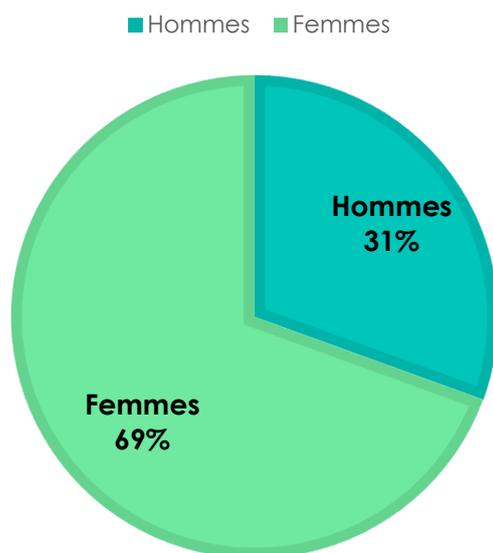
A ce jour, aucun bilan objectif ne peut être réalisé. En effet, qu'il

s'agisse de l'année d'expérimentation 2019-2020 qui, par définition, ne correspond pas à des conditions normales de télétravail attendues en vitesse de croisière ou qu'il s'agisse de la période qui a débuté précipitamment en mars 2020, qui correspond à une situation exceptionnelle avec un volume d'agents en télétravail anormalement élevé, un nombre de jours télétravaillés débridés, des tâches réalisées à domicile habituellement non télétravaillables, du matériel hybride, ces deux grandes périodes ne correspondent pas à la réalisation du télétravail tel qu'il est prévu dans l'accord-cadre, exercé de manière stable et satisfaisante.

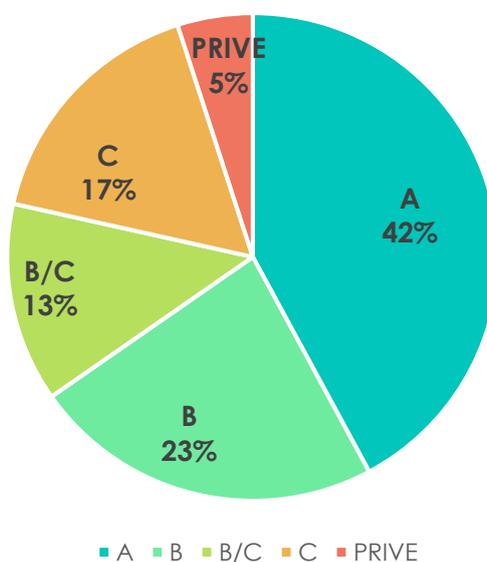
Néanmoins, vous trouverez ci-après les premières données chiffrées :

Fin 2020, la CASA comptait 121 agents admis au télétravail, sur un peu plus de 300 agents occupants un poste éligible, soit environ 40%, ainsi répartis :

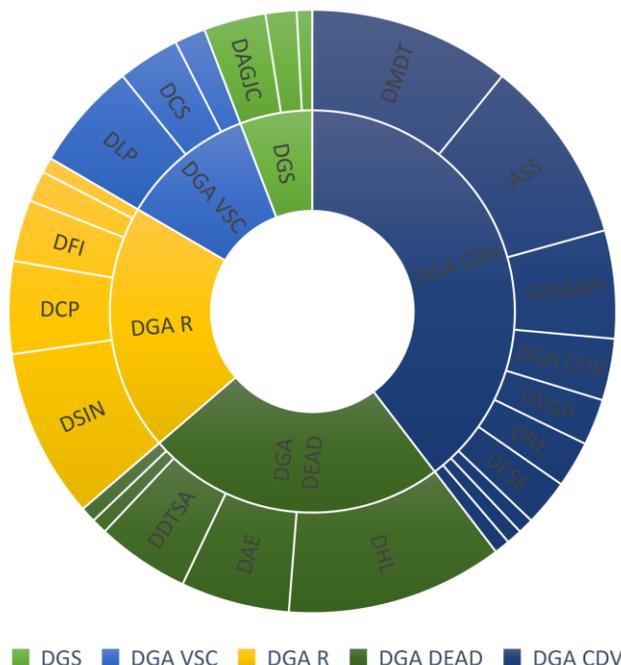
AGENTS CASA ADMIS AU TÉLÉTRAVAIL AU 31/12/20, RÉPARTITION HOMMES FEMMES



Agents CASA admis au télétravail, par catégorie
hiérarchique
- données au 31/12/2020-



Agents CASA admis en télétravail au 31/12/2020, répartition par affectation



Les temps forts de l'année 2020

- L'année 2020 fut marquée par la crise sanitaire : réorganisation des services, travail à domicile, équipements sanitaires, prime Covid (versée en juillet 2020).
- Déploiement du télétravail au 1er mai 2020 suite à l'expérimentation.
- Adhésion au CNAS au 1er janvier 2020 avec de nouvelles modalités et offres de prestations de services pour tous les agents de la collectivité,
- Transfert des compétences Eau potable et Assainissements, transfert de personnel important,
- Municipales 2020 : indemnités des nouveaux élus communautaires.

Les chiffres et statistiques

- **47%** des agents de la CASA ont bénéficié de la participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire,
- **50** agents de la CASA ont été promus au cours de l'année 2020 et environ **40%** des agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon,
- Fin 2020, la CASA comptait **121** agents admis au télétravail, sur un peu plus de **300** agents occupant un poste éligible, soit environ **40%**.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

- Création d'un service commun Direction Générale Adjointe Développement Economique et aménagement Durable avec la ville d'Antibes Juan-les-Pins au 1er janvier 2022.
- Révision des accords relatifs au télétravail pour une mise en œuvre en 2022.
- Travail préparatoire relatif aux nouvelles réformes : forfait mobilité, protection sociale complémentaire.

4.2 FINANCES

Activités de la Direction

La Direction des Finances examine et met en œuvre toute question ayant une incidence budgétaire, comptable et financière sur la gestion de la CASA.

- Elle prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement, et en contrôle l'exécution.
- Elle assure l'ordonnancement des dépenses.
- Elle contrôle la gestion de la trésorerie, prépare la passation des contrats d'emprunts et en assure la gestion.
- Elle établit et présente les Comptes Administratifs.
- Elle apporte son expertise sur les dossiers liés aux montages contractuels et assure la gestion des questions fiscales.

Les temps forts de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par le transfert à la CASA des compétences « Eau » et « Assainissement » au 1^{er} janvier ce qui a engendré la création de quatre nouveaux budgets, individualisés par SPIC (eau potable et assainissement) et par mode de gestion.

Il a ainsi été créé un Budget Annexe « Assainissement » regroupant les services gérés au moyen d'une délégation de service public sur le périmètre des Communes d'Antibes, Biot, Châteauneuf de Grasse, Le Bar sur Loup, Le Rouret, Opio, Saint Paul de Vence, Valbonne et Vallauris, et une Régie à autonomie financière pour les services d'assainissement gérés en régie sur le territoire de la CASA.

En parallèle, il a été créé un Budget Annexe « Eau – activités déléguées » pour les services gérés au moyen d'une délégation de service public (10 communes sur le territoire) et une Régie à autonomie financière « Eau potable » pour les services gérés en régie dans le périmètre communautaire sur les communes de Caussols, Cipières, Courmes, Gourdon et Gréolières.

Mais l'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie de Covid 19. La fermeture de nombreux sites pendant les périodes de confinement a entraîné une baisse de recettes qui sont habituellement retracées dans le Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes » et celui de la Régie à autonomie financière de l'Office de Tourisme Intercommunal. La crise sanitaire a également eu pour conséquence l'annulation de certaines manifestations comme le Village des Sciences et de



l'Innovation (Budget Annexe des Pépinières) ou le Salon du Livre Jeunesse (Budget Principal).

Cette crise sanitaire a aussi touché le réseau de transport urbain et scolaire de la CASA qui a été contrainte d'adapter son offre en fonction des annonces gouvernementales et de la fréquentation du réseau. Une gratuité du réseau a ainsi été appliquée du 19 mars au 30 juin 2020.

Aussi, d'importantes études d'impact de la crise sur les recettes fiscales économiques de la CASA, et notamment sur le Versement Mobilité et la Contribution Economique Territoriale.

Face à l'ampleur de la crise, l'Etat a suspendu pour l'année 2020 l'application du « Pacte Financier » mais la CASA a malgré tout fortement maîtrisé ses charges à caractère général et de personnel ainsi que les autres dépenses courantes comme le versement des subventions. Cette discipline financière, visant à préserver les équilibres sur le long terme, constitue un objectif de gestion majeur.

Il peut notamment être rappelé que, s'agissant du Budget Principal, l'Epargne Brute s'est élevée à plus de 17 millions d'Euros, alors que l'Epargne Nette a été de 2,6 millions d'Euros.

Sur la base de ce niveau d'Epargne Brute et d'une absence d'accroissement net de l'endettement, le Budget Principal de la CASA affiche une Capacité de Désendettement d'environ 6,5 années, alors que le plafond applicable à la CASA est de 12 ans.

NB : la Capacité de Désendettement correspond au nombre d'années d'Epargne Brute qu'il faudrait consacrer au remboursement total du capital restant dû des emprunts.

Il peut également être noté la baisse des dotations versées par l'Etat, ainsi que le maintien à un niveau élevé des prélèvements effectués au titre de la péréquation. Ce double mouvement nécessite une contrainte forte sur les dépenses de fonctionnement.

Dans ce contexte, la CASA a continué à privilégier la solidarité communautaire, concrétisée notamment par les fonds de concours et par la dotation de solidarité communautaire.

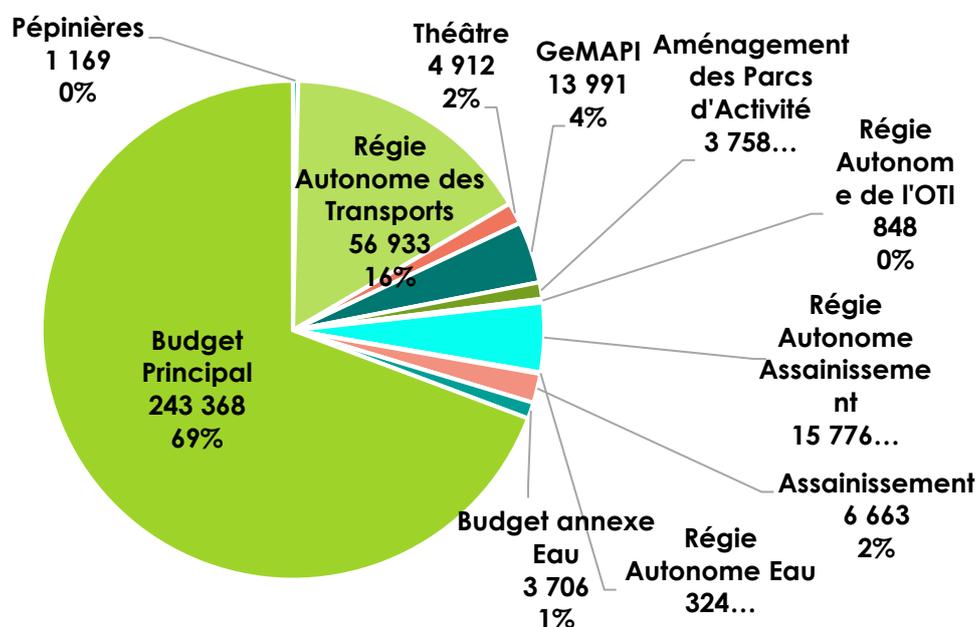
Il peut également être noté que les taux de fiscalité directe locale ont été inchangés en 2020 et demeurent les plus compétitifs au niveau local comme indiqué ci-après :

	CA Cannes Pays de Lérins	CA Pays de Grasse	Métropole NCA	CA Riviera Française	CA Sophia Antipolis	
Cotisation Foncière des Entreprises	28,65%	29,22%	28,88%	32,19%	25,27%	
Taxes dont la base représente 50% de la valeur	12,25%	15,10%	14,86%	13,00%	9,50%	
<i>Dont Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties</i>	0,00%	0,10%	6,40%	0,00%	0,00%	
<i>Dont Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</i>	12,25%	15,00%	8,46%	13,00%	9,50%	
Versement Mobilité	1,75%	1,75%	2,00%	0,40%	1,50%	
Taxe d'Habitation (taux figé et suppression / dégrèvement en cours)	-	8,17%	8,13%	8,08%	7,96%	
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	-	2,60%	1,47%	1,08%	-	
Taxe "GeMAPI" additionnelle à :	Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	-	-	-	0,619%	-
	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	-	-	-	0,422%	-
	Taxe d'Habitation	-	-	-	0,691%	-
	Cotisation Foncière des Entreprises	-	-	-	0,755%	-

Les chiffres et statistiques

Indicateurs

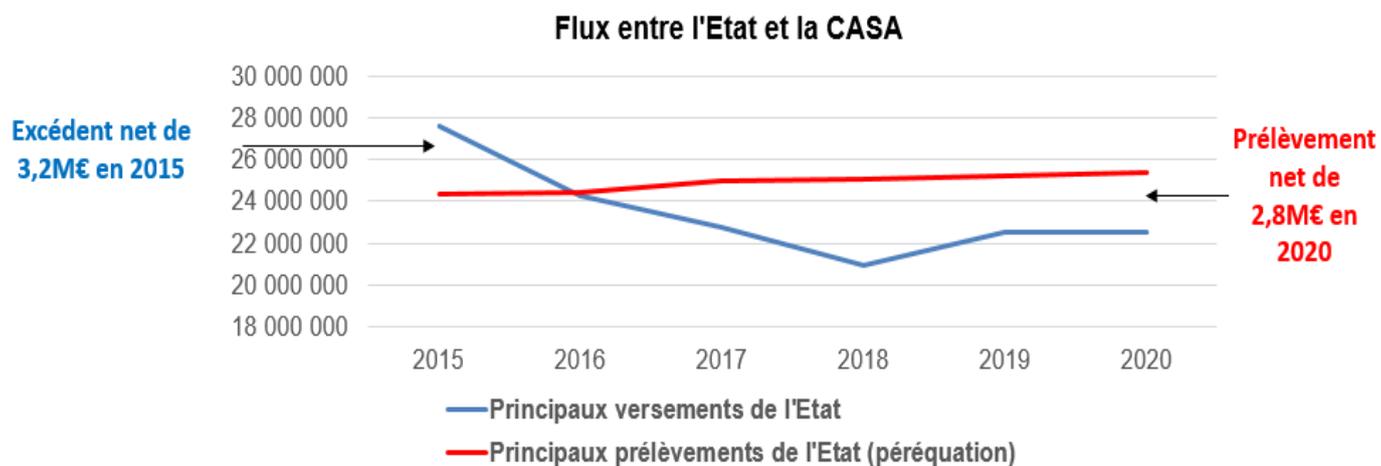
L'architecture budgétaire de la CASA comprend un Budget Principal, quatre Budgets de Régies à autonomie financière et six Budgets Annexes. La taille ainsi que la proportion de chaque budget dans l'ensemble, en cumulé des Sections de Fonctionnement et d'Investissement, sont les suivants, en milliers d'Euros :



Outre cette répartition, les budgets de la CASA, et notamment le Budget Principal, sont caractérisés par une stabilité des dépenses avec les versements vers les Communes (attributions de compensation) et vers l'Etat représentant 41 % du budget consolidé.

Si les versements effectués par la CASA à ses Communes membres ainsi qu'à l'Etat étaient neutralisés, les transports et la collecte des déchets représenteraient chacun 20% des dépenses.

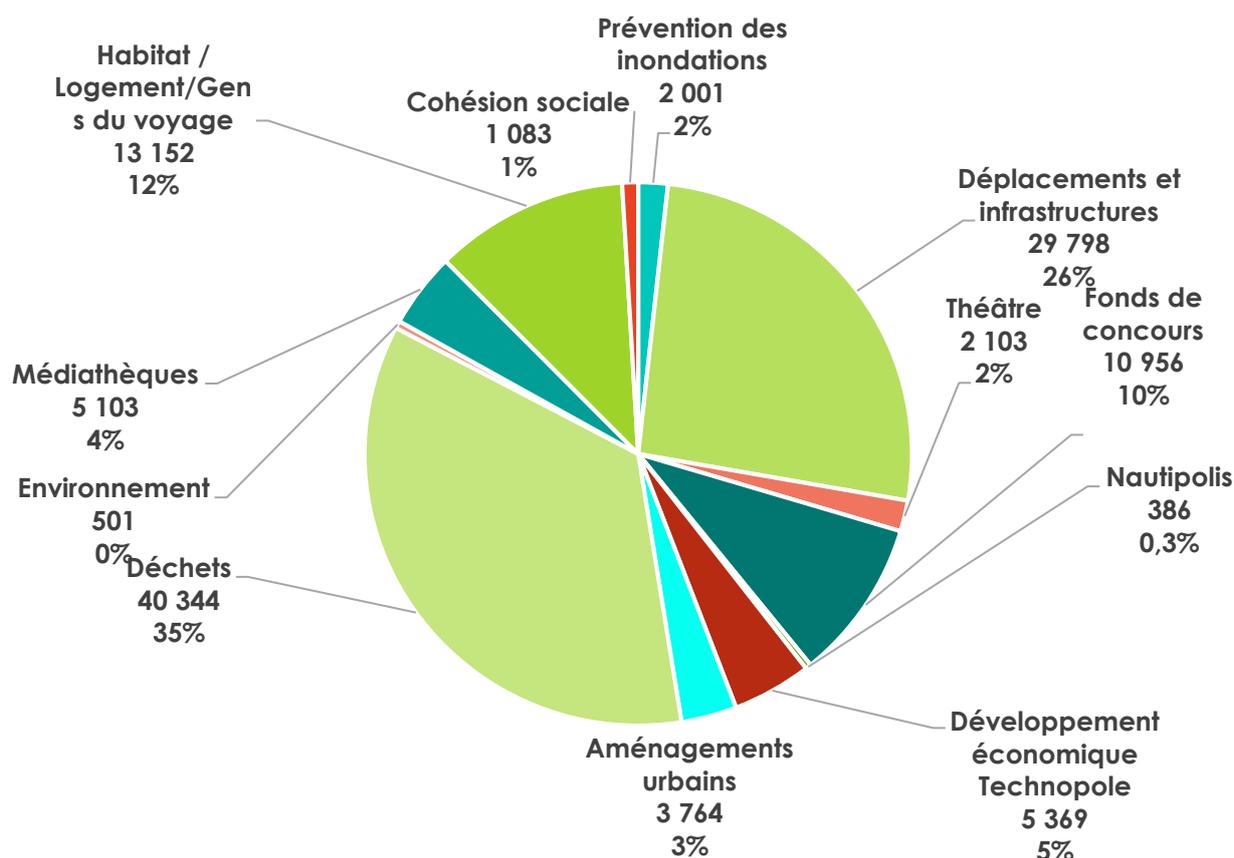
De façon globale, le solde des flux entre l'Etat et la CASA se maintient, en 2020, en faveur du premier, tel qu'indiqué dans le graphe suivant :



Détail des dépenses

	CA consolidé 2018	CA consolidé 2019	CA consolidé 2020	Variation 2019/2020 en %
Fonctionnement	239 302	239 040	283 112	18,44%
Dont Attribution de Compensation	52 651	52 859		-100,00%
Investissement	69 407	78 990	86 705	9,77%
TOTAL	308 709	318 030	369 817	16,28%

Répartition des dépenses par compétence en 2020 (hors Attributions de Compensation et frais de structure et en milliers d'Euros)



Détail des recettes

Nature des recettes

La CASA est un EPCI à fiscalité propre, et ses recettes sont majoritairement d'origine fiscale. Elle perçoit ainsi les produits liés à l'ex-taxe professionnelle, au Versement Transport, à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et aux compensations fiscales. Néanmoins, l'exploitation par la CASA des transports, d'Anthéa « Antipolis Théâtre d'Antibes » ou des pépinières d'entreprises, génère des recettes substantielles.

Conformément aux dispositions légales relatives à son statut, la CASA dispose du droit de voter les taux pour certains impôts locaux.

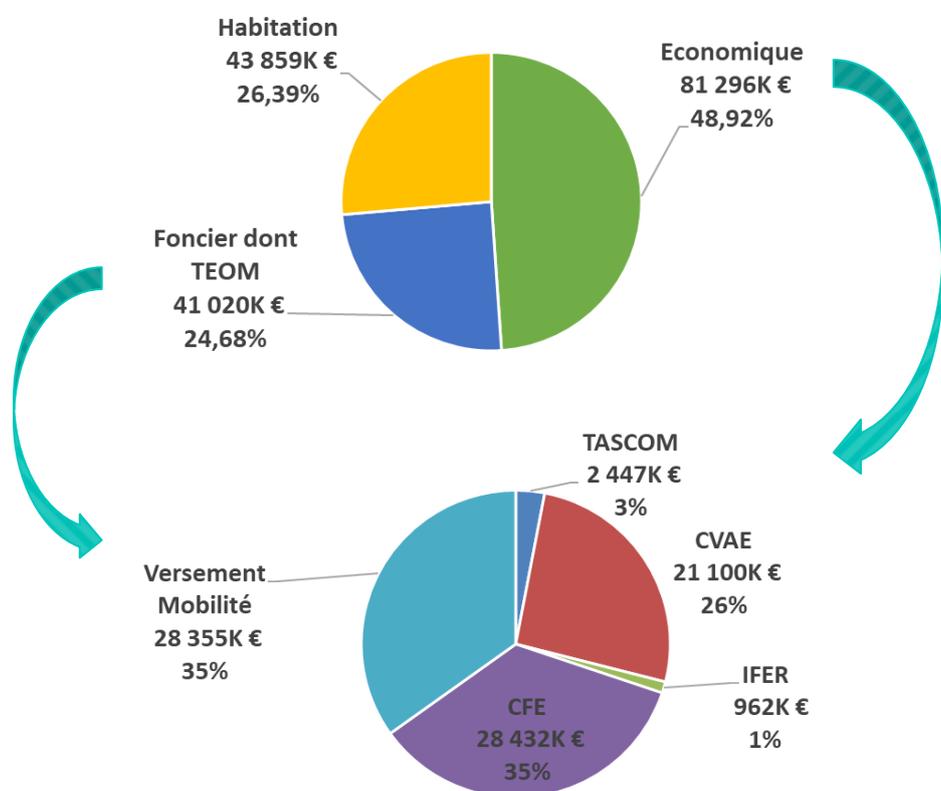
A l'issue de l'année 2020, ceux-ci s'établissent aux niveaux suivants, inchangés par rapport à l'année 2019 :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,27 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 0,877 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 0 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,5%
- Versement Transport : 1,50%

Il doit être noté que la Taxe d'Habitation faisant l'objet d'une suppression, et son taux étant figé, la CASA ne l'a pas incluse dans son vote des taux de Fiscalité Directe Locale au titre de l'année 2020.

L'évolution des recettes fiscales est étroitement liée aux bases d'imposition et au lissage du taux lié à la cotisation foncière. Les taux votés sont stables depuis plus de 5 ans (voire en baisse en 2021 pour la TEOM), mais les bases sont particulièrement dynamiques (+2,5% en moyenne par rapport à 2018). Au total, les recettes fiscales ont progressé de 10 à 25% sur le mandat « 2014-2019 ».

Répartition des recettes fiscales



Activité de l'exécution budgétaire

Les volumes des recettes des différents budgets de la CASA sont, de 2018 à 2020, les suivants :

Années	Budget	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Régie Autonomie	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	TOTAL	Variation sur le total
	Principal	Pépinières	Transports	Théâtre	GeMAPI	OTI	Aménagement des Parcs d'Activité	Assainissement	Assainissement	Eau	Eau		
	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€		
2018	248 833	1 417	54 687	10 355	2 114	444	612					317 850	
2019	242 970	1 373	64 147	7 740	6 464	935	3 053					326 682	2,78%
2020	269 263	1 351	62 002	5 043	16 713	888	3 666	19 322	7 574	649	3 275	389 746	19,30%

Entre 2019 et 2020, le volume budgétaire global a augmenté de plus de 19 %. Cette progression s'explique par le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » ainsi que par une montée en puissance des dépenses d'investissement sur le budget « GeMAPI », avec notamment l'acquisition de terrains située sur la plaine de la Brague, durement frappés par les inondations de 2015.

L'activité de mandatement des dépenses et d'émission des titres de recettes est indiquée dans les tableaux suivants :

Années	Nature des opérations	Budget	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Régie Autonomie	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe
		Principal	Pépinières	Transports	Théâtre	GeMAPI	OTI	Aménagement des Parcs d'Activité	Assainissement	Assainissement	Eau	Eau
		(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)
2018	Mandats	9 039	656	2 282	354	384	405	49				
	Titres	4 784	308	409	229	6	22					
2019	Mandats	7 562	587	2 345	452	785	708	231				
	Titres	988	208	365	393	27	47	107				
2020	Mandats	7 307	588	2 442	507	1 032	1 991	413	1 709	160	198	493
	Titres	525	178	449	318	45	42	110	386	43	40	50

L'année 2020 fait état de 19 026 mandats de paiement et titres de recettes émis, soit une hausse de 28,5% par rapport à l'année 2019 qui s'explique par le transfert de la compétence eau et assainissement et la création des quatre budgets dédiés.

Les délais globaux de paiement sont en moyenne de 21,5 jours contre 29 en 2017, illustrant les forts gains permis par la mise en œuvre des procédures dématérialisées en matière d'Exécution Budgétaire.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Malgré un mode de fonctionnement perturbé par la situation sanitaire, la CASA veillera à maintenir sa situation financière saine et stable, tout en priorisant l'allocation budgétaire vers des compétences cruciales en matière de préservation des vies, des biens, des milieux aquatiques et de l'environnement, telle que la GeMAPI et le développement durable (ex : Mobilité, Transports Urbains et Environnement).

Il sera également réalisé un état des lieux complet des ressources et des besoins dans le cadre des compétences « Eau » et « Assainissement ».

4.3 COMMANDE PUBLIQUE

Activités de la Direction

La Direction de la Commande Publique a en charge la mise en œuvre de toutes les procédures d'achat de la collectivité quels que soient le montant et la nature de la dépense (fourniture, service ou travaux) et ce, dans le cadre d'une réglementation précise dont le respect s'impose à tous.

En veillant à une bonne application des textes régissant l'achat public, la Direction de la Commande Publique se pose comme le garant de la sécurité juridique, tant pour les élus que pour les fonctionnaires dans l'exercice de leurs prérogatives et de leurs fonctions.

En effet, l'acheteur public se doit de gérer l'argent public dans l'intérêt général en conciliant les exigences juridiques et l'efficacité économique.

Les temps forts de l'année 2020

A compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis est devenue compétente en matière d'eau potable et d'assainissement des eaux usées sur son territoire, en lieu et place de ses communes membres.

C'est dans ce cadre que le travail initié en 2019 d'analyse et de gestion de ces importantes compétences s'est

Le respect des grands principes directeurs de la commande publique, liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement et transparence des procédures concourt à privilégier une politique de commande publique orientée vers l'efficacité et la bonne utilisation des deniers publics.



poursuivi : récupération des contrats en cours d'exécution, analyse des besoins, identification des procédures à mettre en œuvre et ce pour les délégations de service public et les marchés publics.

L'activité générée par la récupération de ces compétences est très conséquente sur toutes les typologies de contrats et tout particulièrement sur les contrats de concession (DSP) ; la CASA est passée de la gestion d'un contrat de DSP à plus de 30 !!

En point d'orgue de l'année 2020, le lancement de la procédure pour la

distribution d'eau de la commune d'Opio qui débouchera sur l'attribution d'un contrat courant 2021.

Et bien évidemment, l'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire qui a eu de très nombreuses conséquences sur la vie de la direction : mise en place du télétravail total, gestion de l'exécution des contrats, poursuite de l'activité de lancement des procédures et d'attribution des contrats avec comme objectif la poursuite des missions de service public, la bonne gestion des deniers publics, et une assistance aux sociétés cocontractantes de la CASA afin de les

aider à traverser la crise dans des conditions qui soient les moins pénalisantes pour elles.

La mise en place des différentes commissions avec la désignation d'un nouveau Vice-Président a nécessité également un gros investissement en sortie de premier confinement afin que très vite les compétences puissent être assumées.

Et comme chaque année, l'intégration des nouveautés législatives et réglementaires s'est poursuivie afin de garantir la sécurité juridique de l'Etablissement.

Les chiffres et statistiques

En 2020, la direction a passé **416 marchés** dont **337 MAPA 1**.

Elle a également conclu **33 avenants**.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Pour 2021 l'activité de la direction sera marquée par son intensité dans un contexte de manque de personnel. De très nombreux marchés publics nécessaires au fonctionnement de la CASA arrivent à échéance et devront être relancés. L'exécution des contrats en cours devra être gérée si l'état d'urgence sanitaire disparaissait avec la passation de nombreux avenants.

Du côté des DSP, l'enjeu sera déterminant : un contrat à attribuer, et

3 nouvelles procédures (dont une qui constituera le plus gros contrat de la CASA...) à lancer et qui impacteront dans le temps le fonctionnement de la direction (2nd semestre 2021 et toute l'année 2022.)

L'année 2021 et les années qui suivent seront occupées à plus de 30% par la gestion de la compétence eau potable / assainissement.

4.4 SYSTEMES D'INFORMATION & DU NUMERIQUE

Activités de la Direction

La Direction des Systèmes d'information & du Numérique a en charge l'ensemble des outils, Technologies de l'Information et de la Communication, nécessaires au bon fonctionnement des différents services au sein de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Elle a en charge l'aménagement numérique du territoire (Fibre optique, Antennes GSM, ...).

Les enjeux

- Fournir à l'ensemble des agents et élus les outils nécessaires à la réalisation de leur travail.
- Participer au développement technologique de Sophia Antipolis, offrir aux usagers de nouveaux **services innovants**.
- Donner une dimension :
 - o **Fonctionnelle** : structure du Système d'Information
 - o **Technique** :
 - Gérer et faire évoluer les serveurs et systèmes, postes de travail et réseaux.
 - Appréhender l'impact des nouveaux médias et outils technologiques.
 - Portails et serveurs d'application.
 - Mise en place d'une politique de sécurité informatique.

Les temps forts de l'année 2020

Service Exploitation

- Télétravail et travail à distance : période COVID – mise à dispositions des matériels et accompagnement par le chef de projet en transversalité avec la mission création et gestion de contenu numérique.
- Equipement des salles de réunion/formation en matériels sono et visioconférence.
- Mise en place d'un renforcement de la sécurité sur les services Offices365.
- Mutualisation optimisation des processus DCP pour les fiches de validation concaténées pour l'ensemble des budgets.

Médiathèques

- Mise en place d'automates de prêts et de retour supplémentaires NEDAP.
- Planning Biblio (gestion interne à étendre aux autres établissements).
- Mise en place du hachage des mots de passes (Syracuse Decalog).

Etudes et Projets

- Réorganisation de la direction avec une nouvelle mission Projets & Transformation Digitale en lieu et place de « études et projets ».
 - Préparation d'une démarche de sécurisation des systèmes d'information avec un AMO qui a débuté un bilan SSI.
 - Nouveau processus d'achat de l'ensemble des outils informatiques / télécoms pour l'ensemble des budgets (commandes réalisées directement par les techniciens TIC).
 - Programme New Deal (Résorption des zones blanches) : Antenne GSM Conségudes (Juillet 2020) multi-opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free mobile).
 - Coordination de la présence technique de la DSIN sur les conseils communautaires (installation matériel, captation vidéo, audio).
- **SIG**
 - o Mise en place d'algorithmes prédictifs et explicatifs classés intelligence artificielle dans le cadre des compétences de la CASA (Master class IA en novembre 2020)

- Mise en place du nouveau site <https://www.sophia-antipolis.fr> avec bases de données « bureaux vacants », annuaire d'entreprise et Sophia2030.
- Création et mise en place d'un Outil ADS pour émettre des avis sur les permis de construire.
- Mise en place d'un outil de gestion de projet environnement dans le cadre du PCAET06 (linea).

- **Médiathèques**

- IDEASBOX.
- Etude Inscription en ligne étudier la possibilité du paiement en ligne.
- Etude Bibliothèque numérique patrimoniale.
- Mise à jour du site et des supports.
- Renouvellement du marché NEDAP

Mission création et gestion de contenu numérique :

- Mise en place des sharepoints online et migration des sites des directions.
- Invitation des élus à l'espace Extranet via un mail personnalisé de manière automatisée : mise en place de la convocation des élus de manière dématérialisée et accompagnement aux usages (renouvellement).
- Mise en place de la visioconférence via Teams – Accompagnement aux usages (formations en ligne, sur site, création de support de formations).
- Création, mise en ligne & mise à jour du niveau site agglomération sophiaantipolis.fr - Mise en ligne Juillet 2020.
- Création du nouveau site LOL1625 – Mise en ligne septembre 2020.
- Création du nouveau site logementdabord – Mise en ligne fin 2020.
- Création site apprentissage-alternance - fin 2020.
- Mise à jour de l'intranet & mise en ligne de contenus audiovisuels pour les formations sur les usages informatiques / numériques.
- Développement de la photothèque de la CASA.
- Mise à jour du contenu des écrans dynamiques de la CASA/Médiathèque.
- Reportage photo chantier BUSTRAM.



- Développement des affichages dynamiques avec une publication quotidienne de nouveaux

contenus type manifestations, plaquettes CASA....

Les chiffres et statistiques

Chiffres télétravail

En 2020, 119 personnes sont équipées de matériel informatique afin de répondre au besoin de télétravail (hors travail à domicile lié au COVID).

71 HP EliteBook 850 G6 et 4 ZBook 15u G6 ont été attribués avec station d'accueil et sacoche pour un montant de 60 000€ HT.

Les 44 autres personnes utilisent soit un accès distant via l'extranet ou bien un ordinateur portable donné précédemment.

Le prix unitaire d'un ordinateur portable avec station d'accueil et sacoche est de 800€ HT.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Service Exploitation :

- Renouvellement du parc photocopieurs Multifonctions : optimisation et prise en compte RGPD / sécurité avec mise en place d'un badgage obligatoire.



JUILLET 2021



- Acquisition et mise en place d'une plateforme de concertation citoyenne (CDD et CASA) subventionnée par le plan FranceRelance.
- Mise à jour importante de l'entièreté de l'infrastructure du Plan de Reprise de l'Activité et du Plan de Continuité de l'Activité

(PRA/PCA) sur les sites « Les Genêts » et « Business Pôle » (baies de stockage, serveurs, logiciels et réseaux) avec une adaptation du Plan de Sauvegarde des données.

- Mise en place d'une optimisation des accès (mots de passe 12 caractères) et de la sécurité de séparation des réseaux pour limiter la surface d'attaque et de risques cyber.
- Réalisation d'un marché d'assurance cyber afin de limiter l'impact financier dans le cas d'attaques cyber (virus, ransomware et malware) et de limiter également de temps d'indisponibilité des ressources numériques.

Médiathèques :

- Mise en place d'une plateforme de pré production Syracuse afin de tester les mises à jour du logiciel SIGB médiathèque et du portail internet ma-mediathèque.net
- Mises en place de deux automates de prêt MCVL et MAC

Projets & transformation digitale :

- Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) sur la base de l'audit SSI réalisé début 2021 ainsi

- qu'une analyse des risques EBIOS (Iso 27001 ANSII).
- Mise en place d'un Bastion de sécurité Wallix subventionné par l'ANSII (plan FranceRelance) permettant la sécurisation des accès aux ressources numériques de la CASA.
 - o Mise à disposition de données dans le cadre du diagnostic du SCOT.
 - o Projet avec la ville d'Antibes de numérisation 3D du projet Ecotone.
 - Programme New Deal (Résorption zones blanches) : Courmes/Coursegoules - Antenne GSM Bézaudun.
 - SIG
 - o Mise à jour de l'infrastructure SIG et renforcement de la sécurité au travers de l'identité appartenant à l'annuaire d'entreprise.
 - o Coordination du SIG des directions Eaux (Eau potable/assainissement/eaux pluviales).
 - o Création d'un observatoire de l'agriculture, d'un observatoire "Gens du voyage", d'un observatoire de la mobilité.

Création et gestion de contenu numérique :

- Développement d'un nouveau site office de tourisme à partir de septembre 2020.
- Mise en ligne apprentissage-alternance – Mars 2021.
- Développement d'un nouveau site casa2040 à partir de Juillet 2021.
- Mise à jour PCA PRA en dernière version + évolution infra wifi + accompagnement stratégie de sauvegarde.

5. LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

5.1 AFFAIRES GENERALES, DU JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

Activités de la Direction

La Direction des Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux regroupe le service des Affaires Juridiques et le service des Assemblées. Elle est rattachée directement au Directeur Général des Services.

Le poste de Directeur de la DAGJC est mutualisé avec celui de la Ville d'Antibes qui regroupe pour partie des domaines d'activité identiques.

La Direction compte un effectif de 8 personnes, dont le Directeur mutualisé.

Les Affaires Juridiques

- Assistance aux services dans la rédaction des actes ou la mise en œuvre des actions liées à l'exercice des compétences de la Communauté d'Agglomération.
- Accompagnement des montages juridiques liés à la gestion des équipements structurants communautaires.
- Gestion des divers contentieux, directement ou par le recours aux conseils des avocats.

Les Assemblées

- Instruction et suivi des instances communautaires : Bureau et Conseil Communautaire.
- Pré contrôle de légalité des actes (délibérations, Décisions, Arrêtés), contrôle de la rédaction des Décisions du Président et suivi de leur instruction dans le progiciel de gestion des délibérations, rédaction et/ou contrôle des arrêtés communautaires.
- Relation avec les communes pour la préparation des instances et assistance aux élus des communes membres de la CASA
- Organisation et suivi des commissions communautaires en lien avec les Directions opérationnelles

- Tenue du planning des différentes instances communautaires en lien avec le Cabinet du Maire à Antibes

Les temps forts de l'année 2020

Les activités de la Direction ont été fortement impactées par les effets de la crise sanitaire qui a bouleversé le calendrier de renouvellement électoral et la mise en place du Conseil Communautaire issu des élections municipales, alors même que la CASA venait de commencer à exercer de nouvelles compétences importantes.

La Direction a également été sollicitée au travers de ses deux services, pour engager la réflexion sur l'élaboration du Pacte de Gouvernance prévu par la Loi Engagement et Proximité, le Conseil Communautaire ayant acté l'élaboration de ce Pacte dans sa séance de novembre 2020.

Pour le service des Affaires Juridiques



Le service a poursuivi ses activités en s'adaptant à la crise sanitaire, de manière à continuer à assurer grâce au travail à distance l'intégralité des missions du service et répondre ainsi aux sollicitations des services.

Au titre des activités inscrites à l'agenda de l'année 2020, en dehors de la crise sanitaire :

- Poursuite de l'organisation d'une instance de partage des pratiques juridiques.
- Accompagnement des services dans le cadre de la finalisation du transfert des compétences « Eau et Assainissement ».
- Assistance du service des Assemblées suite au renouvellement électoral : mise à jour des délégations du Bureau et du Président, refonte des règlements intérieurs des instances et des commissions.
- Réflexion sur le renouvellement de la Convention de Prestations intégrées d'Anthéa, prolongée d'une année entre le 1er septembre 2020 et le 30 août 2021.
- Accompagnement de la Direction Mobilité, Déplacements, Transports dans sa mission de réflexion globale sur l'évolution récente des

nouveaux services de mobilités partagées.

- Suivi de l'ensemble des contentieux relatifs à la compétence Eau et Assainissement transférée à la CASA au 1er janvier 2020.

Parallèlement et dans un contexte de travail à distance quasiment à temps complet durant plusieurs semaines, le

service des Affaires Juridiques a adapté ses activités, afin de proposer une veille spécifique en lien avec la crise sanitaire liée à la Covid-19 : rédaction de diverses notes afin d'aider les directions opérationnelles dans la mise en œuvre des règles transitoires (adaptation du contentieux administratif, exécution des contrats, adaptation des règles de réunions...).

Pour le service des Assemblées

On peut noter en 2020 une forte augmentation de l'activité du service induite :

- **Par l'impact du renouvellement électoral** : rédaction des arrêtés de délégation des élus et des fonctionnaires ; mise à jour des délibérations de délégation ; refonte du Règlement Intérieur des instances communautaires ; refonte totale des thématiques des commissions afin de les faire coïncider avec les compétences dont la CASA s'est dotée, ainsi que l'adoption d'un Règlement Intérieur spécifique qui n'existait pas ; renouvellement des désignations dans les organismes extérieurs et syndicats, soit plus de 120 entités ; ...
- **Par la mise en œuvre des dispositions de la Loi Engagement et Proximité** qui s'est traduite par une inflation

des échanges avec les communes, notamment dans l'envoi dématérialisé des délibérations du Conseil Communautaire, nécessitant une réorganisation du service pour prendre en charge ces nouvelles obligations, qui se sont accompagnées d'un important travail administratif de collecte et de saisie des coordonnées des 508 élus municipaux et communautaires de la CASA,

- **Par la gestion de la crise sanitaire** qui a nécessité la mise en place dans l'urgence de réunions à distance avec l'ensemble des maires et vice-présidents (sortants et entrants) et ce jusqu'au renouvellement complet des instances ; mais également la gestion de la distribution de plus de 120 000 masques auprès des communes de la CASA, ainsi que des



dotations en gel hydroalcoolique,

- **Par le transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement et le traitement de nouveaux actes plus complexes** impliquant un travail en amont avec les Directions opérationnelles notamment pour l'organisation des commissions et des conseils d'exploitation.

A noter également que les missions de relations avec les communes se sont accrues en 2020, du fait du renouvellement électoral et de la gestion de la crise sanitaire, mais aussi en raison des nouvelles obligations de

la Loi Engagement et Proximité. Ces missions sollicitent quasiment désormais un agent à temps complet.

En ce qui concerne **la vie des services de la Direction**, on peut noter la forte mobilisation de tous les agents pour faire face à une crise sanitaire inédite dans une année de renouvellement électoral, qui a nécessité de s'adapter rapidement, tout en préservant la santé de tout le monde et la continuité des missions de service public, et en tenant compte des équipes qui n'étaient pas toujours au complet durant cette année si particulière !

Les chiffres et statistiques

Nombre de saisines du service des Affaires Juridiques : 214, un chiffre en forte augmentation par rapport à l'année dernière, malgré le contexte de la crise sanitaire et en raison notamment des transferts de compétences Eau et Assainissement, à l'origine de près de 50 saisines.

Nombre de contentieux gérés par le service : 19, un chiffre également en augmentation. A noter que plus de la moitié des contentieux concernent des dossiers transférés à la CASA dans le cadre des transferts de compétences GEMAPI/Assainissement, dont certains avec de forts enjeux financiers.

Les réunions statutaires

Conseils Communautaires	6	Bureaux Communautaires	25
		Dont 7 décisionnels	
Commissions Thématiques + CCSPL	24	Conseils d'Exploitation	10

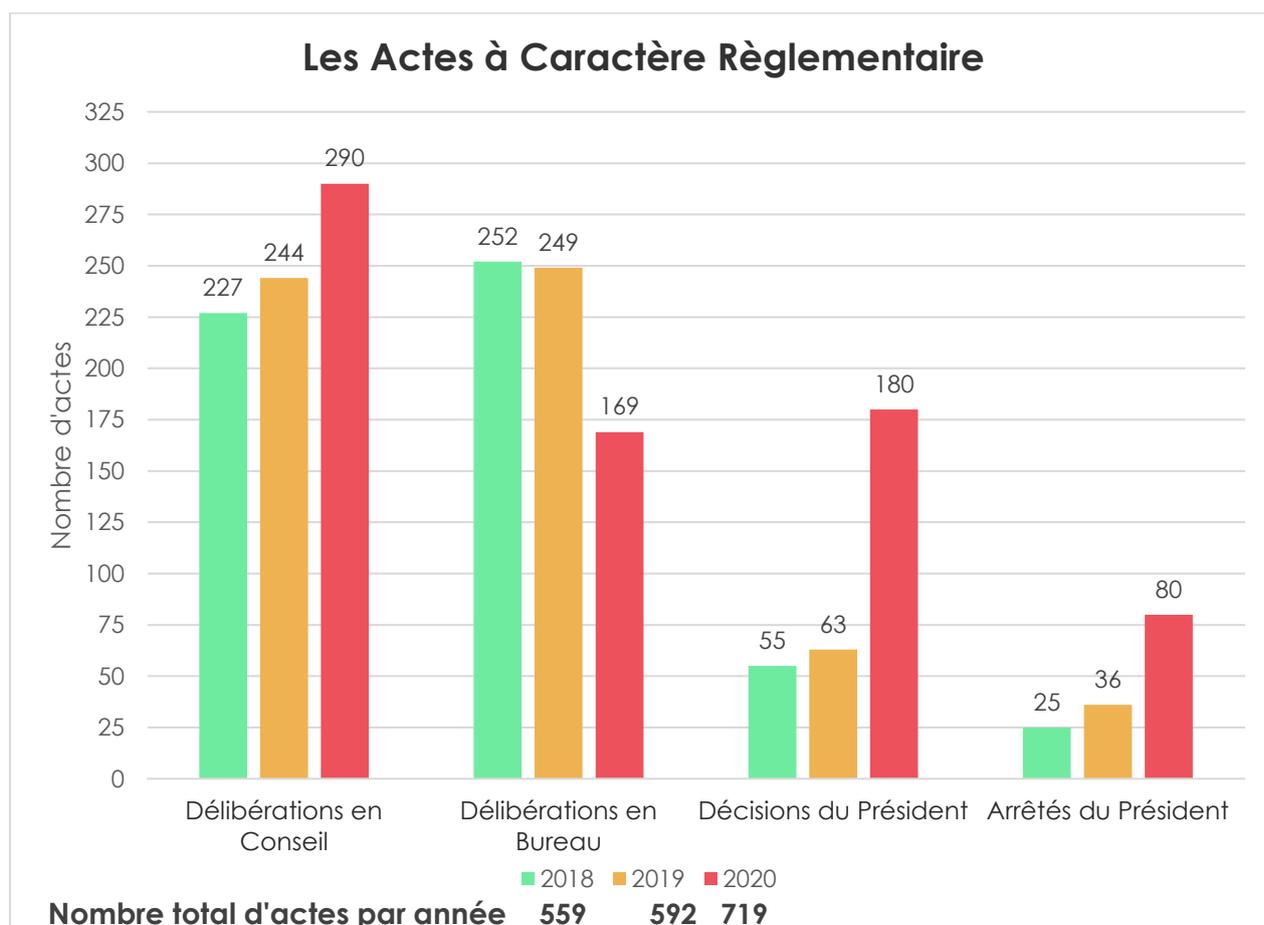
Le Service des Assemblées suit désormais 13 réunions de commissions ou de conseils d'exploitations en gestion directe (contre 7 au mandat précédent), en plus des bureaux et conseils communautaires, ce qui a conduit à l'organisation de 34 réunions supplémentaires sur 6 mois.

En 2019, le Service a organisé 23 réunions de commissions thématiques sur l'année.

En 2020, ce sont 34 réunions sur 6 mois qui ont été gérées.

Relations avec les élus

Plus d'une centaine de mails d'informations ont été transmis aux maires, aux élus communautaires ou municipaux, sans compter les mails de convocation aux instances, contre une soixantaine l'année précédente.



Soit une augmentation de **21 %** du nombre d'actes à caractère réglementaire sur une année.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

Pour le service des Affaires Juridiques

- Renouvellement de la convention de prestations intégrées relative à l'exploitation de la salle de spectacles communautaire.
- Poursuite de la gestion des gros contentieux eau/assainissement, mais aussi la gestion de problématiques plus opérationnelles et quotidiennes.

Pour le service des Assemblées

- Déploiement de la nouvelle version du logiciel des délibérations et refonte du flux de validation, avec l'intégration des Décisions du Président dans le flux.
- Finalisation de l'élaboration du Pacte de Gouvernance.
- Ouverture de l'espace Extranet aux membres des Conseils. D'Exploitation, à l'instar de ce qui est fait pour les Commissions Thématiques.
- Reprise de la présidence du Pôle métropolitain par la CASA.



Jean Leonetti
Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Maire d'Antibes Juan-les-Pins



Kevin Luciano
Vice-président délégué à
la Cohésion Sociale
et à la Politique de la Ville
Maire de Vallauris Golfe-Juan



Lionnel Luca
Vice-président délégué à
l'Environnement
et à la Biodiversité
Maire de Villeneuve-Loubet



Joseph Cesaro
Vice-président délégué à l'Eau
et à l'Assainissement
Maire Valbonne Sophia Antipolis



Jean-Pierre Dermit
Vice-président délégué aux
Risques naturels
et aux Risques majeurs
Maire de Biot



Jean-Bernard Mion
Vice-président délégué au
Schéma de Cohérence Territoriale
Maire de la Colle-sur-Loup



Michel Rossi
Vice-président délégué à
l'Action culturelle
Maire de Roquefort-les-Pins



Gérald Lombardo
Vice-président délégué
aux Finances
Maire du Rouret



Frédéric Poma
Vice-président délégué aux
Ressources Humaines
Maire de Tourrettes-sur-Loup



Emmanuel Delmotte
Vice-président délégué au
Développement rural
et à l'Agriculture
Maire de Châteauneuf



Jean-Pierre Camilla
Vice-président délégué
au Tourisme
Maire de Saint-Paul de Vence



François Wyzkowski
Vice-président délégué au
Patrimoine, aux Paysages, aux
Espaces naturels et à Natura 2000
Le Bar-sur-Loup



Thierry Occelli
Vice-président délégué à la Mobi-
lité et aux Transports
Maire d'Opio



Jean-Pierre Mascarelli

Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, aux Nouvelles Technologies et à la Promotion du territoire
Maire de Bouyon



Eric Mèle

Vice-président délégué à la Gestion des déchets
Maire de Gourdon



Sophie Nasica

Vice-présidente déléguée à l'Habitat et au Logement et à l'Accueil des gens du voyage
Conseillère municipale à Antibes Juan-les-Pins



Gilbert Taulane

Membre du bureau délégué à la Commande Publique
Maire de Cipières



Gilbert Hugues

Membre du bureau délégué au Contrôle des organismes subventionnés, à la Gestion du patrimoine immobilier et à l'Accessibilité
Maire de Caussols



Richard Thiery

Membre du bureau délégué à l'Informatique, aux Moyens généraux, au Conseil de développement et à la Démocratie de proximité
Maire de Courmes



Marc Malfatto

Membre du bureau délégué à l'Approvisionnement et la Gestion des ressources en eau dans le Haut et Moyen pays
Maire de Gréolières



Dominique Traubaud

Membre du bureau délégué à l'Habitat dans le Haut et Moyen pays
Maire de Coursegoules



Jean-Paul Arnaud

Membre du bureau délégué à la Mobilité et aux Transports dans le Haut et le Moyen pays
Maire de Bézaudun-les-Alpes



Georges Tossan

Membre du bureau délégué à la Gestion des déchets dans le Haut et Moyen pays
Maire des Ferres



René Trastour

Membre du bureau délégué à la Chasse, à la Pêche et aux Activités en plein air
Maire de Conségudes



Alexis Argenti

Membre du bureau délégué au Commerce de Proximité dans le Haut et Moyen Pays
Maire de La Roque-en-Provence

BUREAU COMMUNAUTAIRE

5.2 ETUDES ET EXPERTISES

Les temps forts de l'année 2020

Villa Thuret – Alcotra MONVER 2020 – 2021.



L'aménagement, l'amélioration et la valorisation du jardin botanique.

Dans le cadre de sa recherche de financements européens, pour soutenir le développement du centre de connaissances, l'UEVT (unité expérimentale de la villa Thuret - INRAE), a obtenu en 2020 l'inscription à un programme ALCOTRA – INTERREG franco-italien « un monde vert » (nom court : monver). Il s'agit d'un programme de formation qui s'adresse aux jeunes diplômés et aux particuliers qui souhaitent se reconverter ou réintégrer le monde du travail. Il est appliqué au secteur des jardins, du paysage et des espaces verts, de la préparation du matériel de base à la conception, la gestion et la promotion de jardins d'exception. Le territoire

concerné va de la Côte d'Azur et la région Ligurie à la Savoie. Il se caractérise notamment par un programme de formation de guides botaniques bilingues français – italiens.

Malgré la crise du COVID qui a retardé la mise en œuvre du programme en 2020, le résumé des actions entreprises est le suivant :

- Adaptation du projet au contexte de la crise sanitaire : concertation entre les partenaires pour la création de cours à distance ; recherche d'une plateforme de diffusion de cours virtuels et de ressources documentaires ;
- Conception et diffusion des documents de communication aux publics intéressés ;
- Organisation d'un évènement de lancement du projet ;
- Recueil des candidatures, sélection et recrutement des candidats ;
- Achat d'équipements nécessaires au projet (2 loupes binoculaires, 1 appareil photo et une tablette).



Les chiffres et statistiques

Le budget total pour l'UEVT est de 142 k€, dont 121 k€ de subvention européenne, 11 k€ d'autofinancement de la part d'INRAE – UEVT (valorisation des ressources humaines) et une

subvention de la CASA de 10 k€, au titre des contreparties publiques.

LES PERSPECTIVES POUR 2021

En 2021, il est prévu de finaliser la conception et la mise en ligne des 4 parcours de formation et d'aménager une petite salle d'exposition dans le jardin.

5.3 COMMUNICATION

Activités de la Direction

Avec les moyens dont elle dispose, la Direction Communication propose et met en œuvre une stratégie globale de communication à l'échelle de l'EPCI. Elle assure l'information nécessaire au bon fonctionnement des services en veillant à la cohérence des messages diffusés. La Direction Communication travaille avec chacune des directions, accompagne le développement de leurs projets, que ce soit dans le domaine du print, du digital ou de la relation presse.

La Direction Communication est rattachée à la Direction Générale des Services. Elle est une direction transversale et support à toutes les directions opérationnelles de la CASA et est en lien direct avec le Président de la CASA et les Membres du Bureau.

La politique communication de la CASA s'articule autour de trois axes :

- **La définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication** en

identifiant les enjeux et besoins de la collectivité et en des supports d'information adaptés afin d'accompagner les directions dans le développement de leurs projets.

- **La gestion des relations presse** en réalisant des points presse, des conférences, communiqués et dossiers de presse ; identifie les interlocuteurs pour répondre aux journalistes, organise et gère la communication en situation d'urgence.
- **L'organisation, la coordination et la diffusion des informations relatives aux décisions communautaires** en proposant une création graphique cohérente ; en diffusant les messages adaptés aux différentes cibles ; en organisant les manifestations en relation directe avec les communes de la CASA ; en développant une véritable communication digitale.

Les temps forts de l'année 2020

Diffusion d'information en continu sur les modalités du service public et des actions de l'agglomération en temps de pandémie de la COVID-19

- Diffusion de l'information en continu sur **le site internet, les réseaux sociaux et la chaîne YouTube de la CASA** pour la continuité du service public :
 - o Les modalités de collecte.
 - o Rappel des gestes de tri des déchets COVID.
 - o L'accès aux déchèteries.
 - o Le fonctionnement des bus.
 - o Les services ouverts au public et les permanences.
 - o Les nouveaux services digitaux pour les habitants de la CASA (plateforme de formation en ligne médiathèque, presse en ligne, VOD, etc.) ...



- Information sur les réseaux sociaux et site internet de la CASA sur la **distribution de masques aux usagers du bus** pour favoriser la reprise de l'activité économique et sociale.

- Information sur les réseaux sociaux et site internet, organisation de la **distribution de 130 000 masques réutilisables aux communes membres de la CASA pour leurs habitants** dans un **contexte de solidarité territoriale et d'entraide.**

- **Organisation de points presse-média sur les dispositifs d'aides COVID-19** pour les entreprises de taille petite ou moyenne affectées par la crise sanitaire ; sur le dégrèvement exceptionnel des 2/3 de la CFE.

Développement économique et technopole



- 3^e édition du « **Soph.IA Summit** » (18-20 novembre) : relation presse des 3 jours de la manifestation et communication particulièrement sur la conférence digitale gratuite grand public avec le Dr. Rand Hindi sur le thème « *Pourquoi l'intelligence artificielle ne sera jamais humaine* ».

- **Organisation de conférences de presse** tout au long de l'année : Technopole du Yachting, Pôle Innovation, nouveau site internet de Sophia Antipolis, etc.).
- Création des visuels des **aires d'informations aux entrées de la technopole Sophia Antipolis**.



SOPHIA ANTIPOLIS

WWW.SOPHIAANTIPOLIS.FR



- Inauguration de la **Maison de**

- **L'IA** : couverture presse et digitale et organisation protocolaire.

Pôle Métropolitain CAP AZUR

Promotion des campagnes de communication, lancement d'actions communes à l'échelle des 4 agglomérations d'Antibes, Cannes, Grasse et Alpes d'Azur sur les thématiques suivantes :

- Cadastre solaire CAP AZUR.



- « Objectif Zéro déchet »



Tourisme

- .
- Promotion des **Visites Guidées Estivales** de la CASA : création graphiques et promotion sur les réseaux sociaux.



- Réalisation de la **signalétique** des Offices de Tourisme Intercommunaux.
- **Réédition** des différents dépliants de promotion du tourisme.

- Travaux sur la **signalétique des stands** (comptoir, nappe, roll-up, etc.).

Lancement du nouveau site internet de la CASA et nouvel outil

Le site de la CASA, www.agglo-sophiaantipolis.fr a été lancé officiellement en septembre 2020. Entre septembre et décembre 2020, ce sont plus de **110 000 pages** vues par les internautes.



- Deux **newsletters sur l'actualité de la CASA** sont créés et envoyées à **+ de 12 000 abonnés** à chaque campagne.

agglo-**SOPHIAANTIPOLIS**.fr
[TOUTE L'ACTU **CASA**] - août 2020

Territoire
24 communes
175 868 habitants

« 90% »
de ce territoire doit demeurer en espace vert »

programme : **les nouvelles technologies** et **l'intelligence artificielle**, d'une part, et **le développement durable**, d'autre part, qui doivent porter ensemble **un avenir de progrès technique et humain éclairé par une éthique exigeante**.

La fertilisation croisée entre l'académique, la recherche et un tissu économique dynamique et résilient **constitue encore la clé de la réussite de Sophia Antipolis**.

Enfin, la **Culture**, véritable marqueur d'une civilisation, continuera d'être une **priorité** de ce territoire d'exception

- Lancement du 1er numéro de la Lettre d'information de la CASA.

L'Environnement et le développement durable



- Diffusion tout au long de l'année sur l'ensemble des canaux de diffusion de messages sur les bons gestes du tri et des écogestes.

D

- Lancement de la saison 4 ' « **Objectif Zéro Déchet** » avec Univalom.
- Promotion du **compostage** collectif et individuel : création graphique et stratégie digitale.



- Promotion sur les réseaux sociaux du **guide éco-construire** et de la **Palette végétale de la CASA**.

- Promotion de « **CASA'VENIR l'expo** » et organisation d'un point presse avec les différentes partenaires.
- Promotion digitale des opérations **CASA NATURE**.

L'Habitat



Acc
NOTE DE

LA BOUSSOLE



- Création de supports de communication pour les programmes immobiliers CASA

- Organisation d'un point presse sur la **signature de pacte engageant pour la solidarité urbaine et le logement social.**



- Création des visuels **des aires d'accueil des gens du voyage**

La Cohésion Sociale



- **4^e édition de « Touche pas à ma pote »**, manifestation pour sensibiliser les jeunes aux violences faites aux femmes et au sexisme ordinaire.



- **Organisation de points presse et diffusion sur réseaux sociaux** des actions du service Prévention Jeunesse autour de matinées écocitoyennes ou bien encore de fin d'Opérations Cout Chantier mettant en valeur les jeunes investis.

La Mobilité, les déplacements et les transports

- Tout au long du chantier Bus-tram, organisation de visites de chantiers et de points presse pour suivre l'évolution des travaux et d'en rendre compte aux habitants de la CASA : réalisation de clips vidéo pour suivre l'actualité du chantier. (Secteur route de Grasse, Martyrs de la Résistance)



- Création graphique des supports de communication et habillage des arrêts, organisation de points presse pour la création des 2 **parkings d'écobilité à Antibes et Villeneuve-Loubet.**



- Habillage des nouvelles bornes de recharge électriques WiiiZ sur l'ensemble du territoire CASA.

- Organisation de la Semaine de la Mobilité : en septembre, valorisation des différents modes de transport autres que la voiture comme le covoiturage, le vélo, le bus, la marche à pied, le télétravail, etc. Créations graphiques, dépliants, arrières de bus, relais réseaux sociaux, etc.
- Création graphique pour l'opération d'aide à l'acquisition et à la réparation de vélos à assistance électrique (VAE).



- Promotion des convois de vélos électrique organisés en septembre pour faire découvrir aux habitants els différents itinéraires en vélos.
- Création du visuel pour le pedibus, les convois de ramassage à pieds des enfants scolarisés



Envibus

- Promotion de la **Navette des Neiges** Envibus : création graphique des supports de communication, achat d'espaces publicitaires.



- Création du visuel de la gratuité du réseau pour les fêtes de fin d'année



- Création du visuel pour l'enquête Envibus lancée en octobre et promotion sur supports digitaux.

Le réseau des Médiathèques communautaires

- Création identité graphique de la manifestation annuelle « **Bouquins Câlines** », destinée aux 0/3 ans : affiche et programme.



- Création graphique des **affiches de l'ensemble des expositions/événements** qui ont lieu dans les médiathèques (près de 50 affiches de réalisées) et diffusion sur tous supports.

- Création graphique du programme semestriel des médiathèques, tirés à 12 000 exemplaires.



- Création graphique du visuel pour le service « Cliquez-Lisez ! ».

Lutte contre les inondations

- Création de la charte graphique de **CAS'ALABRI**, dispositif qui permet d'évaluer la vulnérabilité d'un bien à l'inondation et de définir les mesures à mettre en place pour le gérer au mieux.



- **Acquisition du Hameau de la Brague** : relation presse et média ; organisation protocolaire.

Les Sharks



La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est liée aux Sharks d'Antibes par le biais d'un marché de prestations de service de communication, comprenant des prestations VIP, des places en tribunes publiques et la mise à disposition de divers supports de communication.

L'objectif est de faire bénéficier les jeunes membres de clubs de sport des communes de la CASA, inscrits dans des structures d'accueils périscolaires, ou d'organismes favorisant prévention ou la réinsertion.

Ces places sont diffusées par La Direction de la Cohésion Sociale aux structures/services suivants :

- Services jeunesse et/ou sport des communes de la CASA.
- Unité Politique de la Ville.
- Missions Locales (Antibes, Châteauneuf, Biot, Valbonne, Vallauris et Villeneuve-Loubet).
- Foyers de Jeunes Travailleurs (Antibes et Valbonne) .
- Unités de Prévention Jeunesse (travail de rue sur l'ensemble du territoire).

En plus de places de match, la CASA bénéficie, pour les 4 matchs dont elle est partenaire, de support de communication afin de diffuser une information ciblée.

- Messages sur les panneaux LED au bord du terrain.
- Banderoles sur supports dans les tribunes.
- Drapeaux aux 4 coins du parquet.
- Encart publicitaire dans le programme officiel et bandeau promotionnel sur les affiches du match.



- Pose du logo CASA sur le parquet.
- Présence du logo CASA sur le site internet des SHARKS.



À noter une utilisation systématique du format vidéo-reportage et des réseaux sociaux pour couvrir les sujets CASA et rendre compte aux habitants de la CASA des actions menées sur le territoire.



Et, plus généralement, gestion de la communication de tous les services de la CASA, développement de la politique hors médias de la CASA par l'utilisation systématisée des supports tels qu'écrans TFT, "arrières de bus", faces de poteaux d'arrêts et sites web des communes CASA, et gestion des insertions presse et magazines des différentes directions de la CASA.



Relations presse accrues.



Relations entre com des agglos pour une diffusion optimale.

Les chiffres et statistiques

Près de **250** communiqués de presse par an.

Autour de **400** articles, sujets radios, interview TV soit plus d'une retombée presse par jour.

Conception graphique et identité visuelle de plus de **100** supports (affiches, programme, flyer, web, etc.)

LES PERSPECTIVES POUR 2021

- L'objectif majeur et principal est de renforcer la stratégie digitale avec l'arrivée du nouveau site internet et de la possibilité de réaliser des mini-sites pour la carte LOL1625, les Offices de Tourisme Intercommunaux, la prochaine démarche du SCOT ou bien encore des mini-sites événementiels pour les manifestations 100% digitales.
- Conformément à la volonté des Membres du Bureau, en 2020, la priorité sera donnée au lancement des procédures à la vision du territoire de Sophia Antipolis pour 2040. D'ici là, des travaux seront lancés en association avec les directions sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), les Plans de Déplacements Mutualisés (PDM) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).